



RAPPORT ECONOMIQUE ET FINANCIER *2024*



Extrait du discours PRG

..... **Guinéennes, Guinéens, Mes Chers Compatriotes**, Demain, le 02 octobre 2023, la Guinée, notre cher pays, célèbre le 65ème anniversaire de son accession à la souveraineté. Cette fête nous rappelle et galvanise notre fierté, notre dignité comme en ce jour du 02 octobre 1958. Elle célèbre notre liberté recouvrée, exalte la bravoure de nos vaillantes Forces de Défense et de Sécurité et glorifie le courage, le dynamisme de nos femmes, de nos hommes, notamment de notre jeunesse entreprenante, espoir de demain. **Guinéennes, Guinéens, Mes Chers Compatriotes**, Ce 65ème anniversaire m'offre encore l'occasion solennelle de vous souhaiter une très bonne fête. Je tiens particulièrement à saluer, au nom de la Nation, nos anciens combattants ainsi que tous les compagnons de l'Indépendance, pour tous les sacrifices consentis pour la défense de notre Patrie et pour cette liberté que nous célébrons aujourd'hui. Hommage à tous nos devanciers, illustres ou anonymes, qui nous permettent aujourd'hui de célébrer cette Indépendance pour laquelle plusieurs d'entre eux ont consacré leurs vies et consenti d'énormes sacrifices. **Mes Chers Compatriotes**, La situation économique de notre pays est un autre défi majeur que nous devons relever. La Guinée dispose de ressources naturelles abondantes, mais nous devons les exploiter de manière responsable et équitable au profit de tous les Guinéens. Nous sommes déterminés à lutter contre la corruption et à promouvoir la transparence dans la gestion des ressources publiques. Nous travaillons également à diversifier notre économie pour réduire notre dépendance. La transformation des produits locaux est un axe clé de notre processus de développement irréversible. Le secteur agricole est au cœur de notre stratégie de diversification économique. Nous investissons dans l'agriculture pour accroître la production alimentaire et créer des emplois dans les zones rurales. Nous encourageons également les investissements dans les secteurs de l'industrie, de l'énergie, de l'infrastructure et des technologies de l'information pour stimuler la croissance économique. Dans le cadre des secteurs prioritaires comme la Santé, les Infrastructures et l'Éducation, les réalisations ainsi que les efforts consentis sont visibles par nos concitoyens. Ainsi, la santé n'ayant pas de prix, nous avons mobilisé, et continuons de le faire, d'importantes ressources financières et matérielles pour la rénovation, la construction d'hôpitaux ainsi que de centres de santé de proximité à travers tout le pays, pour donner à nos populations un accès à des soins de qualité, à moindre coût. En ce qui concerne l'Éducation, nous sommes déterminés à améliorer l'accès à un enseignement de qualité pour tous les Guinéens. L'éducation est la clé du développement de notre pays, et nous investissons dans la construction d'écoles, la formation des enseignants et l'élaboration de programmes éducatifs adaptés. Des réformes courageuses sont en cours dans plusieurs secteurs, notamment dans la Fonction Publique en particulier, avec la biométrisation des fonctionnaires qui sera bientôt terminée. Celles-ci ouvriront des perspectives d'emploi pour les jeunes, en plus des opportunités considérables qui seront offertes dans le cadre du Projet Simandou. **Mes Chers Compatriotes**, La Guinée est sur la voie de la réconciliation, du développement et de la prospérité. Mais, il reste beaucoup de travail à faire, et nous devons le faire ensemble. Chacun de nous a un rôle à jouer dans la construction de l'avenir de notre pays en s'inspirant du passé pour construire le futur ensemble.

S'inspirer du Passé pour Construire le Futur Ensemble, c'est rétablir le vivre-ensemble, permettre à chaque Guinéenne et Guinéen d'avoir l'amour de son prochain pour un avenir radieux pour tous et pour les futures générations... S'inspirer du Passé pour Construire le Futur Ensemble, c'est amorcer le processus de développement économique irréversible pour le plus grand bonheur du peuple souverain de Guinée... S'inspirer du Passé pour Construire le Futur Ensemble, c'est bâtir des institutions fortes, avec une Constitution qui nous ressemble et nous rassemble avec pour seul but les intérêts du peuple souverain de Guinée. Je tiens à réaffirmer mon engagement pour la Guinée et pour notre peuple. Je suis convaincu que, grâce à notre unité, notre détermination ainsi que notre solidarité active, nous continuerons à faire face aux défis auxquels notre pays est confronté. Bonne fête de l'Indépendance à toutes et à tous. Vive la Guinée unie et prospère ! **Je vous remercie.**

COL. MAMADY DOUMBOUYA, Président de la République

Extrait du discours prononcé le 2 octobre 2023

AVANT-PROPOS

En vertu des dispositions de la loi organique relative aux lois de finances, ce Rapport Economique et Financier est joint au projet de loi des finances 2024. Son objectif principal est de fournir aux honorables conseillers des informations économiques et financières utiles à l'examen de ce projet de loi de finances qui leur est soumis. Dans cette optique, le présent rapport présente la dynamique et les perspectives de l'économie mondiale, analyse les performances macroéconomiques récentes de notre pays, expose les objectifs ainsi que les principales mesures de la politique économique envisagées pour l'année 2024 et décline les grandes lignes du projet de loi de finances.



La Loi de Finances pour l'année budgétaire 2024, issue de ce projet enrichi par les contributions des honorables conseillers, pourrait être exécutée dans un contexte international qui serait marqué par la montée des tensions géopolitiques avec un réel risque de fragmentation géoéconomique, la persistance des effets de la pandémie à Covid-19 et un risque de ralentissement de la croissance mondiale.

Au niveau national, la mise en œuvre du Programme de Référence Intérimaire (PRI) et son outil d'opérationnalisation, le Plan de Relance Économique (PRE), contribuent à consolider la résilience économique à travers les projets à Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) identifiés par les Bureaux de Stratégie de Développement (BSD) des départements qui pourraient développer les secteurs pro-pauvres. Au cours du premier semestre de l'année 2023, l'exploitation artisanale et industrielle ont chuté respectivement de 30% et de 27%. Grâce à la bonne tenue de la politique financière à travers ses fonctions de stabilisation, d'affectation et de distribution, un effet de compensation devrait porter l'activité économique vers un taux de croissance de 5,7% contre 5,5% en 2022. D'ores et déjà, au cours de la période, le taux d'inflation a été stabilisé, puis réduit à 8% au mois de mai. La mise en œuvre du vaste programme d'infrastructures, principal levier économique, devrait également contribuer à cette compensation.

Par ailleurs, le Gouvernement affiche une réelle volonté de mettre l'accent sur la mise en œuvre des programmes d'intégration économiques et monétaires de la CEDEAO, en particulier le renforcement du schéma de libéralisation des échanges et l'atteinte des principaux critères retenus dans le cadre du Programme de coopération monétaire de la CEDEAO.

Table des matières

AVANT-PROPOS.....	4
Introduction	11
1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL	12
1.1.1 Croissance économique	12
1.1.2 Inflation globale.....	15
1.2 Cours des matières premières.....	16
1.2.1 Cours des produits énergétiques.....	16
1.2.2 Cours des produits non énergétiques	16
1.2.3 Cours des métaux précieux.....	18
1.3 Commerce mondial.....	19
1.4 Taux de change et Finances Internationales.....	19
2 SITUATION ECONOMIQUE NATIONALE.....	20
2.1 Retour sur les Performances Economiques et Financières.....	20
2.2 Situation économique récente en 2023	23
2.2.1 Evolution de l'offre globale	24
2.2.2 Evolution de la demande globale	29
2.2.3 Prix et inflation	30
2.2.4 Exécution du budget de l'Etat en 2023.....	31
2.2.4.2 Mobilisation globale des recettes.....	31
2.2.4.3 Analyse par type d'impôts.....	32
2.2.4.4 Recettes fiscales	32
2.2.4.5 Dons, Legs et Fonds de concours yc FCE	33
2.2.4.6 Autres recettes.....	33
2.2.4.6 Autres recettes	33
2.2.4.7 Mobilisation des recettes minières	35
2.2.4.8 Analyse de la réalisation des recettes par régie	35
2.2.4.9 Évolution des dépenses de l'Etat.....	41
2.2.4.9.1 Analyse globale des dépenses.....	41
2.2.4.9.2 Solde budgétaire	44
2.2.4.9.3 Dette Publique	44
2.2.4.9.4 Dette intérieure.....	44
2.2.4.9.5 Dette extérieure	45
2.2.4.9.6 Service de la dette publique	45
2.2.4.9.7 Secteur extérieur	45

2.2.4.9.8 Commerce extérieur	47
3 Monnaie, Crédit et Taux de change	53
3.1 Monnaie et crédit.....	53
3.1.1 Taux de change	54
4 Perspectives économiques en 2024	55
4.1 Évolution de l'offre globale	56
4.1.1 Secteur réel.....	56
4.2 Évolution de la demande globale	60
4.2.1 Taux d'inflation	60
4.3 Secteur monétaire	61
4.4 Balance des paiements	61
5 PROJET DE LOI DE FINANCES 2024.....	63
5.1 Objectifs et principales hypothèses de projet de loi de Finances 2024	63
5.2 Les actions budgétaire et fiscale pour 2024.....	64
5.3 Les grandes masses du budget de l'Etat.....	68
5.4 Analyse des dépenses par nature économique	70
Titre I : Charges financières de la dette.....	70
Titre II : Dépenses de personnel	71
Titre III : Dépenses de biens et services.....	71
Titre IV : Dépenses de transfert	71
Titre V : Dépenses d'investissement	72
5.5 Le Budget d'Investissement Public (BIP)	72
5.5.1 Répartition par source de financement	73
a. Equilibre Général de la loi de finances de 2024	75
6. Performance de la Guinée au regard des critères de convergence de la CEDEAO	76
6.1 Critères de premier rang	76
6.1.1 Déficit budgétaire (dons compris) rapporté au PIB.....	76
6.1.2 Taux d'inflation en moyenne annuelle	76
6.1.3 Réserves brutes de change en mois d'importations.....	76
6.1.4 Le financement du déficit par la Banque centrale	77
6.2 Critères de second rang	77
6.2.1 L'encours de la dette publique en pourcentage du PIB.....	77
6.2.2 Taux de Change nominal.....	77
7 Conclusion	78
ANNEXES	79

7.1 Situation des modifications de crédits.....	92
---	----

Listes des tableaux

Tableau1 : indicateurs macroéconomiques.....	23
Tableau 2 : Contributions des composantes à la croissance du secteur primaire (%)	25
Tableau 3 : Contributions des composantes à la croissance du secteur secondaire (%).....	26
Tableau 4 : Contributions des composantes à la croissance du secteur tertiaire (%)..	28
Tableau 5 : Contributions des composantes à la croissance du PIB (%).....	29
Tableau 6 : Réalisation des autres recettes au 30 septembre 2023 (Mds de GNF)	34
Tableau 7 : Situation des recettes collectées par la DGI au 30 septembre 2023 (Mds de GNF)	36
Tableau 8 : Recettes collectées par la DGD au 30 septembre 2023 (Mds de GNF)	37
Tableau 9 : Situation de mobilisation des recettes par la DGTCP au 30 septembre 2023 (Mds de GNF)	39
Tableau 10 : Exécution par grande fonction sur base paiement à fin septembre 2023 (Mds de GNF)	43
Tableau 11 Exécution du service de la dette au troisième trimestre 2023	45
Tableau 12 : Evolution des indicateurs clés de la balance des paiements	46
Tableau 13 : Principales exportations à fin juin (en milliards de GNF)	48
Tableau 14 : Exportations intra-communautaires à fin juin (Part en %)	49
Tableau 15 : Guinée – Importations intra-communautaires à fin juin (Part en %)	52
Tableau 16 : Situation monétaire intégrée en fin juin 2023 (Milliards de GNF).....	54
Tableau 17 : Grandes masses PLF 2024	69
Tableau 18 : le BIP par secteur d'activité et par source de financement (en Millions GNF).....	75
Tableau 19 : Guinée - Performance-pays à fin juin 2023	77
Tableau 20 : Mobilisation des recettes au 30 septembre 2023 (Mds de GNF).....	90
Tableau 21 : Réalisation des recettes fiscales par catégorie	91
Tableau 22 : Mobilisation des Dons, Legs et Fonds de Concours au 30 septembre 2023 (Mds de GNF)	91
Tableau 23 : Exécution globale/grandes natures et phases de la dépense publique	

<i>Graphique 1 : Taux de croissance économique dans le monde (%)</i>	13
<i>Graphique 2 : Taux de croissance économique dans les pays avancés (%)</i>	14
<i>Graphique 3 : Croissance économique dans les pays en développement (%)</i>	15
<i>Graphique 4 : Évolution des cours des produits énergétique (Octobre 2022 à octobre 2023)</i>	16
<i>Graphique 5 : Évolution des cours des produits Non-Energétiques (octobre 2022 à octobre 2023)</i>	17
<i>Graphique 6 : Évolution cours des produits agricoles (Octobre 2022 à octobre 2023)</i>	18
<i>Graphique 7 : Evolution des cours des métaux (Octobre 2022 à octobre 2023)</i>	18
<i>Graphique 8 : Croissance du volume du commerce mondial (%)</i>	19
<i>Graphique 9 : Croissance de l'économie guinéenne (%)</i>	24
<i>Graphique 10 : Evolution du taux d'inflation et ses composantes à fin août 2023</i>	30
<i>Graphique 11 : Répartition des recettes budgétaires (%)</i>	31
<i>Graphique 12 : Analyse de la mobilisation des recettes par nature</i>	32
<i>Graphique 13 : Répartition des recettes budgétaires (%)</i>	
<i>Graphique 14 : Réalisation des recettes fiscales par catégorie</i>	32
<i>Graphique 15 : Part des projets/programmes et appuis budgétaires</i>	
<i>Graphique 16 : Mobilisation des Dons, Legs et Fonds de Concours</i>	33
<i>Graphique 17 : Répartition des recettes mobilisées par Régie au 30 septembre 2023</i>	36
<i>Graphique 18 : Part des titres dans les dépenses</i>	42
<i>Graphique 19 : Exécution des dépenses</i>	42
<i>Graphique 20 : Part de l'exécution dans le FINEX</i>	46
<i>Graphique 21 : Exécution des dépenses (FINEX)</i>	42
<i>Graphique 22 : Exportations par zone de destination à fin juin (Part en %)</i>	49
<i>Graphique 23 : Importations par zone de provenance à fin juin (Part en %)</i>	52
<i>Graphique 24 : Ventilation géographique des échanges de biens (en Mds de GNF)</i>	53
<i>Graphique 25 : Evolution du dollar US par rapport aux principales devises</i>	55
<i>Graphique 26 : Évolution de la croissance économique</i>	56
<i>Graphique 27 : Contributions des composantes à la croissance du secteur primaire</i>	57
<i>Graphique 28 : Contributions des composantes à la croissance du secteur secondaire</i>	59
<i>Graphique 29 : Contributions des composantes à la croissance du secteur tertiaire</i>	60
<i>Graphique 30 : Tendance de la masse monétaire</i>	61
<i>Graphique 31 : Tendance de la Balance des paiements en millions de dollars US</i>	62

Graphique 32 : Répartition du BIP par source de financement.....	74
Graphique 33 : Présentation sectorielle du budget 2024	74

SIGLES ET ACRONYMES

BCE	Banque Centrale Européenne
BCRG	Banque Centrale de la République de Guinée
BEI	Banque Européenne d'investissement
BID	Banque Islamique de développement
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CBG	Compagnie des Bauxites de Guinée
CDMT	Cadre des Dépenses à Moyen Terme
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEI	Communauté des Etats Indépendants
CNRD	Comité National du Rassemblement et pour le Développement
CSP	Centre de surveillance des pêches
DNI	Direction Nationale des Impôts
DNB	Direction Nationale du Budget
DGD	Direction Générale des Douanes
DNEEP	Direction Nationale des Etudes Economiques et de la Prévision
DNPP	Direction Nationale du Plan et de la Prospective
DTS	Droits de Tirages Spéciaux
FBCF	Formation Brute de Capital Fixe
FEC	Facilité Elargie de Crédit
FINEX	Financement extérieur
FMI	Fonds Monétaire International
GNF	Franc Guinéen
IADM	Initiative de l'Annulation de la Dette Multilatérale
IDE	Investissements Directs Etrangers
INN	Pêche illicite non déclarée et non règlementée
IPPTE	Initiative Pays Pauvres Très Endettés
LFR	Loi de Finances Rectificative
MDB	Ministère du Budget
Mds	Milliards
Mls	Millions
MP	Marchés Publics
MPDE	Ministère du Plan et du Développement Économique
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OPEP	Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
ODD	Objectifs de Développement Durable
PASANDAD	Programme Accéléré de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et de Développement Agricole Durable
PEM	Perspectives Economiques Mondiales
PIB	Produit Intérieur Brut
PRI	Programme de Référence Intérimaire
PRE	Programme de relance Economique
PLF	Projet de Loi de Finances
PMA	Pays les Moins Avancés
PNDES	Plan National de Développement Economique et Social
PNT	Position Nette du Trésor
SMB	Société Minière de Boké
TBS	Taux de Scolarisation Brut
UEMOA	Union Economique et Monétaire de Ouest Africaine -
USD	Dollar américain
ZMAO	Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest

Introduction

Le présent rapport économique et financier analyse le projet de Loi de finances de l'année 2024 en lien avec le contexte national et international. A ce titre, il met l'accent sur l'évolution et les perspectives de l'environnement international, la tendance récente de l'économie guinéenne, le contexte d'exécution du budget 2023 et les grandes lignes du Projet de budget 2024.



Il importe de souligner que les orientations retenues pour le Projet de Loi de Finances (PLF) 2024 ont été fortement influencées par les répercussions économiques du conflit russo-ukrainien et les effets persistants de la COVID-19. En effet, les réponses de mitigation apportées par les grandes puissances et les sanctions contre la Russie ont aggravé la crise économique. Sans une réponse appropriée, la contraction de la production dans la grande majorité des économies émergentes et en développement pourrait perdurer.

Dans ce contexte, il faut noter que la Guinée fait partie des économies les plus résilientes du continent africain et cette situation pourrait être renforcée par la bonne mise en œuvre du Programme de Référence Intérimaire (PRI). Ainsi, les dernières projections du cadrage macroéconomique tablent sur une croissance du PIB réel de 5,7% en 2023 contre 5,5% en 2022. Cette performance s'expliquerait principalement par les activités extractives, agriculture, de l'administration publique et le commerce. Toutefois, les activités se dérouleraient dans un contexte de maîtrise du niveau de l'inflation. Ainsi, le taux d'inflation en moyenne annuelle pourrait se situer à 8,9% en 2024 contre 8,6% en 2023.

1. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

Cette section analyse la situation économique mondiale ainsi que l'évolution du cours des matières premières et celle du taux de change.

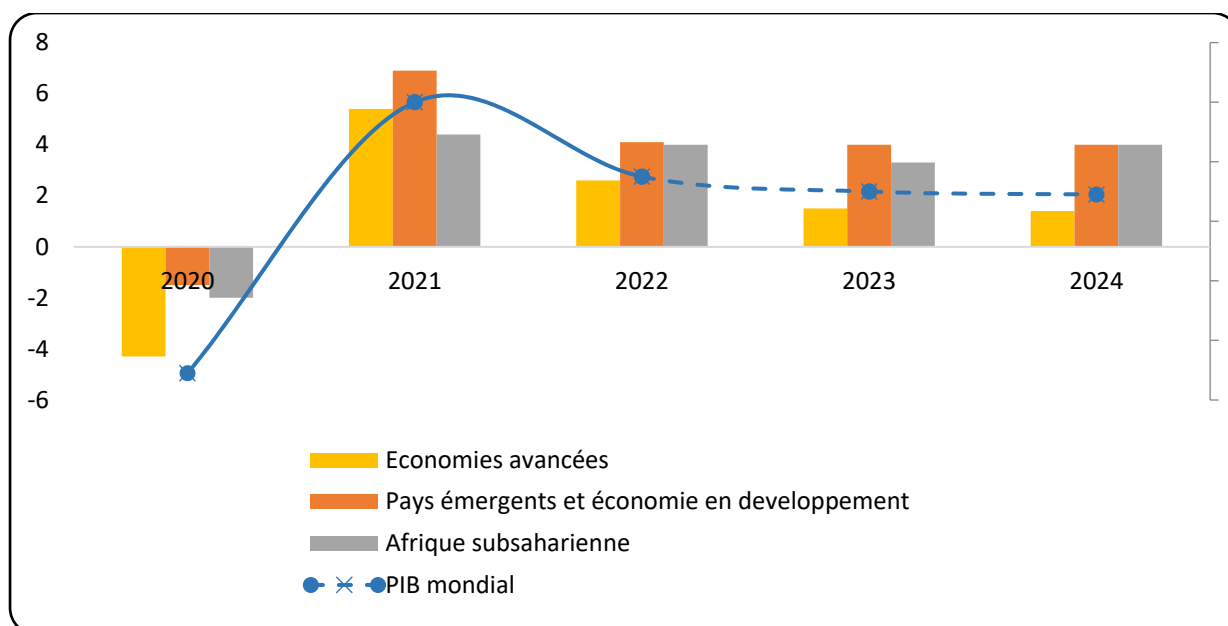
L'évolution de l'activité économique mondiale est diversement appréciée par les institutions de Breton Woods. Mais elles sont toutes unanimes sur le ralentissement généralisé en lien avec la crise du coût de la vie, le resserrement des conditions financières dans la plupart des régions, le conflit Russo-Ukrainien, l'exacerbation des tensions géopolitiques par la guerre entre Israël et Hamas et la persistance des effets de la pandémie à Covid-19.

1.1.1 Croissance économique

Selon les prévisions du FMI, la croissance de l'économie mondiale devrait freiner à 3,0 % en 2023 contre 3,5 % en 2022 et pourrait baisser de 0,1 point de croissance en 2024. Moins optimiste, la banque mondiale projette un ralentissement plus marqué, 2,1% en 2023 contre 3,1% en 2022 avant de se relever à 2,4% en 2024.

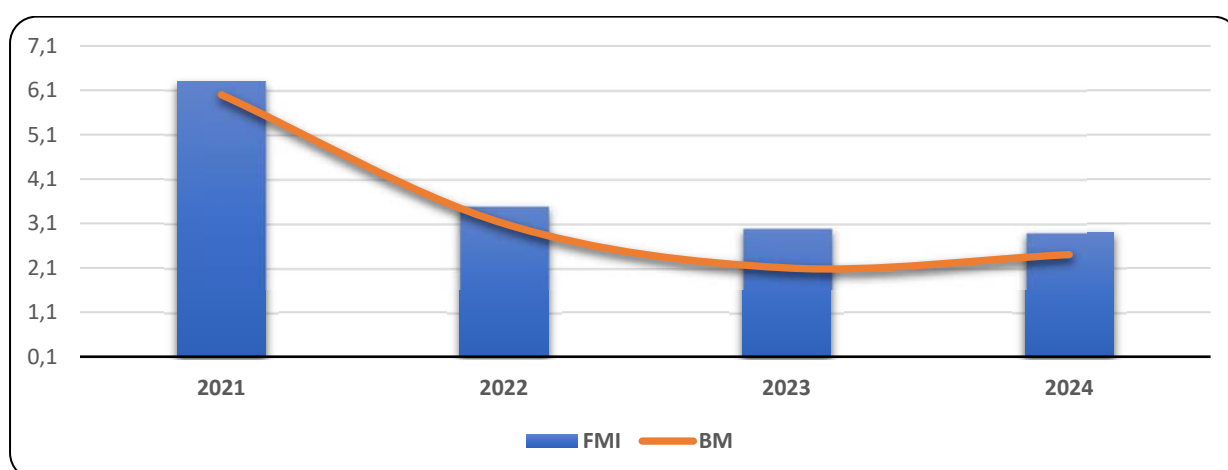
Au cours du premier trimestre 2023, l'activité économique mondiale a bien résisté principalement grâce au secteur des services. En effet, la réorientation de la consommation vers les services, enclenchée après la pandémie s'est accélérée un peu partout dans le monde. Cependant, les autres secteurs, y compris l'industrie manufacturière, ont affiché une certaine faiblesse pour le second trimestre, ce qui a induit un ralentissement plus généralisé de l'activité. Compte tenu du fléchissement de la consommation de biens, des incertitudes de plus en plus fortes qui pèsent sur le futur contexte géoéconomique, de la faible croissance de la productivité et du durcissement des conditions de financement, les entreprises ont réduit leurs investissements dans les capacités de production. La formation brute de capital fixe et la production industrielle ont fortement ralenti dans les principaux pays avancés, entraînant dans leur sillage le commerce international et l'industrie manufacturière dans les pays émergents.

Graphique1 : Taux de croissance économique dans le monde (%)



Source : WEO-Octobre 2023

Graphique1 : Taux de croissance économique dans le monde (%)



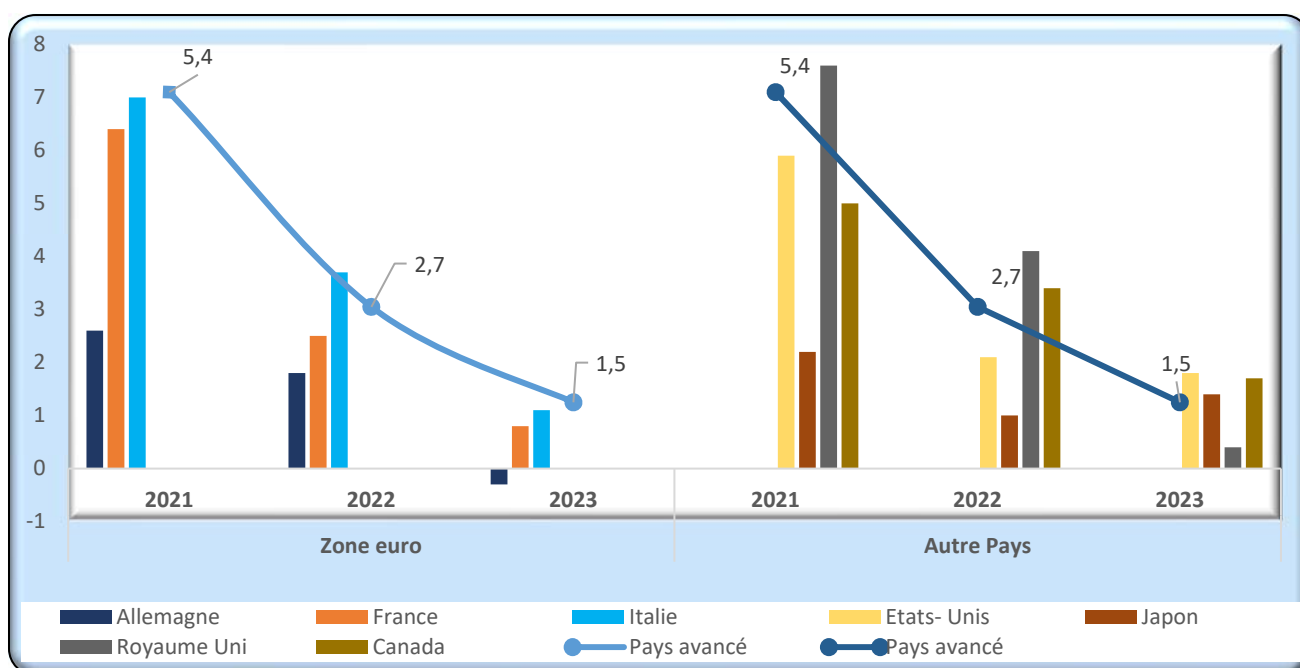
Source: WEO/data base BM-Octobre 2023

Dans les économies avancées, la croissance devrait s'établir à 1,5% en 2023 et à 1,4% en 2024, contre 2,6% en 2022. Cette même tendance devrait être observée dans la zone euro, où la croissance devrait ralentir, passant de 3,3 % en 2022 à 0,7 % en 2023 avant de remonter à 1,2% en 2024. Ce ralentissement dans ces économies s'expliquerait d'une part, par l'épuisement de l'épargne accumulée pendant la pandémie qui affecte la demande des consommateurs et la hausse des taux d'intérêt aux Etats Unis, d'autre part, par les effets de la crise Russo-Ukrainienne, la baisse de la production manufacturière et le resserrement des conditions financières dans la Zone Euro. Toutefois, aux États-Unis, la croissance devrait rester stable à 2,1 % en 2023 avant de baisser à 1,5 % en 2024.

La croissance au Royaume-Uni devrait passer de 4,1% en 2022 à 0,5 % en 2023, puis remonter légèrement à 0,6 % en 2024. Cette situation s'expliquerait par le resserrement des politiques monétaires pour juguler l'inflation toujours élevée et les effets persistants du choc des termes de l'échange dû aux prix élevés de l'énergie.

Par contre, le Japon devrait enregistrer une accélération de l'activité économique en 2023. La croissance passerait de 1,0 % en 2022 à 2,0% en 2023, avec une révision à la hausse de 0,6 point de pourcentage. Cette performance découlerait de l'augmentation du tourisme et des politiques accommodantes, ainsi que par un rebond des exportations d'automobiles qui avaient été freinées par des problèmes de chaîne d'approvisionnement.

Graphique 2 : Taux de croissance économique dans les pays avancés (%)



Source : Auteurs à partir des données du WEO-Octobre 2023

La croissance devrait être globalement stable à 4,1 % en 2023 et 4,0 % en 2024, pour les pays émergents et les pays en développement, portée par des économies chinoise et indienne, respectivement 5,0% et 6,3%. Cette situation s'expliquerait, d'une part par la croissance de la consommation intérieure et le niveau plus élevé des exportations en chine, et d'autre part par un investissement intérieur plus vigoureux en Inde. Toutefois, cette moyenne stable masque des disparités, puisqu'environ 61 % des pays de ce groupe devraient connaître une croissance plus rapide en 2023.

En Afrique subsaharienne, la croissance devrait se situer à 3,3 % en 2023 contre 4,0% en 2022 avant de remonter à 4,0 % en 2024. Même tendance pour le Nigéria, qui devrait enregistrer une baisse de 0,4 point de pourcentage en 2023 contre 3,3% en 2022, puis remonterait à 3,1% en 2024. Cette baisse serait due à une production de pétrole et de gaz plus faible que prévu, en partie à cause de la baisse des prix de

ces matières. En Afrique du Sud, la croissance devrait tomber à 0,9 % en 2023, avec toutefois une révision à la hausse de 0,9 point de pourcentage grâce à l'intensité des pénuries d'électricité au deuxième trimestre de 2023, qui a été moins importante que prévu.

Graphique 3 : Croissance économique dans les pays en développement (%)



Source : Auteurs à partir des données du WEO-Octobre 2023

1.1.2 Inflation globale

Selon le FMI, l'inflation mondiale devrait progressivement reculer, passant de 8,7 % en 2022 à 6,9 % en 2023, puis à 5,8 % en 2024. Toutefois, l'inflation ne devrait pas retrouver sa valeur pré-Covid-19 avant 2025 dans la plupart des pays.

Les incertitudes pesant sur les perspectives sont moins importantes qu'il y a six mois, en raison du dénouement des tensions concernant le plafond de la dette des États-Unis et des mesures d'atténuation prises par les autorités par certains pays pour juguler les turbulences financières. Le risque d'un atterrissage brutal s'est estompé, mais le solde des facteurs ayant une influence sur la croissance mondiale reste orienté à la baisse. La crise du secteur immobilier chinois pourrait s'aggraver et avoir des répercussions à l'échelle mondiale, en particulier sur les pays exportateurs de produits de base. Par ailleurs, les menaces d'une persistance de l'inflation se font sentir en lien avec les anticipations d'inflation à court terme et en conjonction avec une pénurie de main-d'œuvre. D'autres chocs climatiques et géopolitiques pourraient provoquer de nouvelles flambées des prix des denrées alimentaires et de l'énergie.

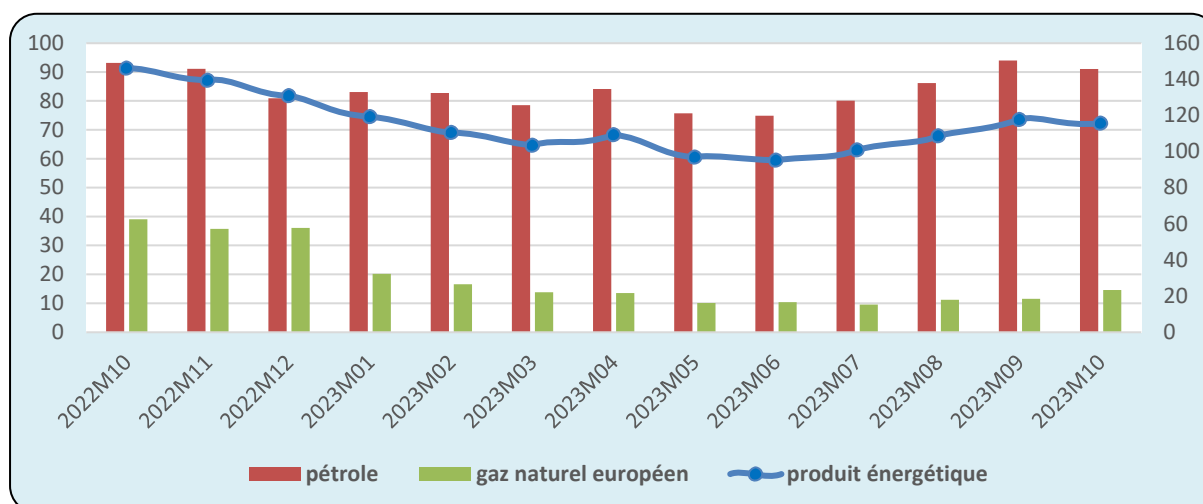
1.2 Cours des matières premières

Sur les marchés des matières premières, la baisse des cours s'est poursuivie au mois d'octobre 2023. Sur la période, l'indice global des produits de base a atteint 113,43 US dollars contre 135,42 US dollars au mois d'octobre 2022, soit un repli de 16,23%, en glissement annuel, soutenu par la baisse conjuguée des prix des produits énergétiques (-20,88%) et non énergétiques (-4,12%). Cette situation serait inconfortable pour les pays producteurs de pétrole qui enregistreront une baisse de leurs revenus contrairement à ceux importateurs qui s'en réjouiraient avec une diminution de leurs factures. Au terme des dix premiers mois de 2023, l'indice global a reculé de 25,18% contre une hausse de 48,96% à la même période de 2022.

1.2.1 Cours des produits énergétiques

Au mois d'octobre 2023, la baisse des cours des produits énergétiques en glissement annuel est attribuable aux reculs des prix du gaz européen (-62,66%), du charbon Australien (-63,54%) et du pétrole Brent (-2,22%). A fin octobre 2023, sur une base annuelle, les cours de l'énergie ont reculé de 30,95% après une hausse de plus de 70% au même moment de 2022. La même tendance est observée au niveau du prix du pétrole Brent, avec une baisse de 19,06% sur la période.

Graphique 4 : Évolution des cours des produits énergétique (Octobre 2022 à octobre 2023)



Source: World Bank Commodity Price Data (The Pink Sheet- Octobre 2023)

1.2.2 Cours des produits non énergétiques

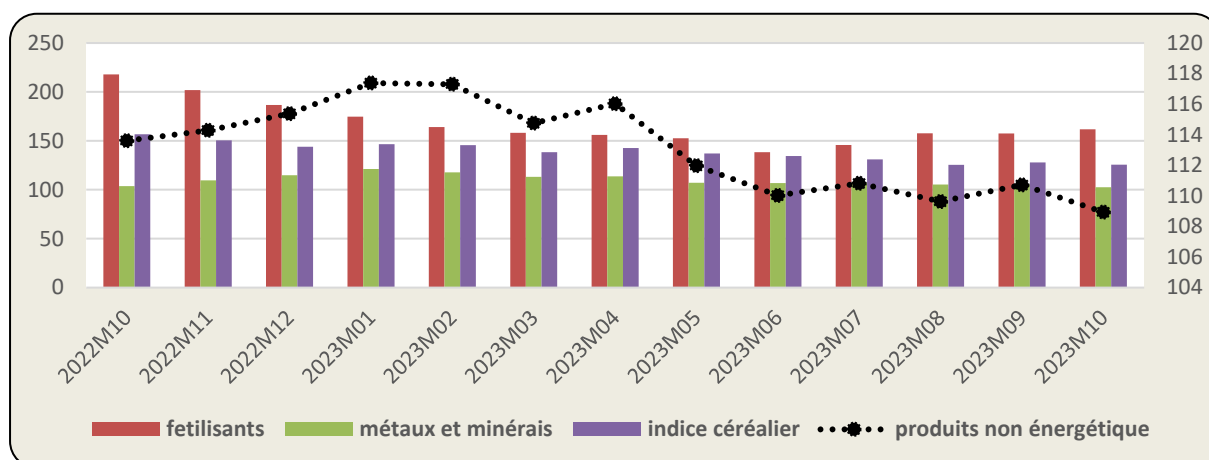
Tout comme les produits énergétiques, l'évolution négative des cours des produits non-énergétiques au mois d'octobre 2023, est en lien avec les prix des

fertilisants (-25,76%), des produits agricoles (-4,51%) ainsi que des métaux et minerais (-1,24%) en particulier l'aluminium (-2,28%). Au cours des dix premiers mois de 2023, les prix de ces produits ont de nouveau reculé de 10,71% en glissement annuel, contre une hausse de 13,53% un an auparavant.

S'agissant des cours des produits alimentaires de base, ils ont baissé de 7,70% au mois d'octobre 2023, portés par les prix des huiles alimentaires (-12,91%) et des céréales (-19,84%), notamment le blé US HRW (-31,93%) et le maïs (-32,85%). En revanche, les prix des autres produits alimentaires (+11,51%) se sont renchérissés, tels que le Riz Thaïlandais 5% (+36,89%) et 25% (+34,05%) puis le sucre (+46,55%). La décision de l'Inde (premier exportateur mondial de riz) d'arrêter ses exportations de riz par le souci de préserver la sécurité alimentaire sur son territoire devrait maintenir cette tendance haussière de cette denrée de grande consommation.

Sur les dix premiers mois de 2023, les cours des produits alimentaires de base ont encore diminué de 9,06% contre une augmentation de 20,05% un an auparavant.

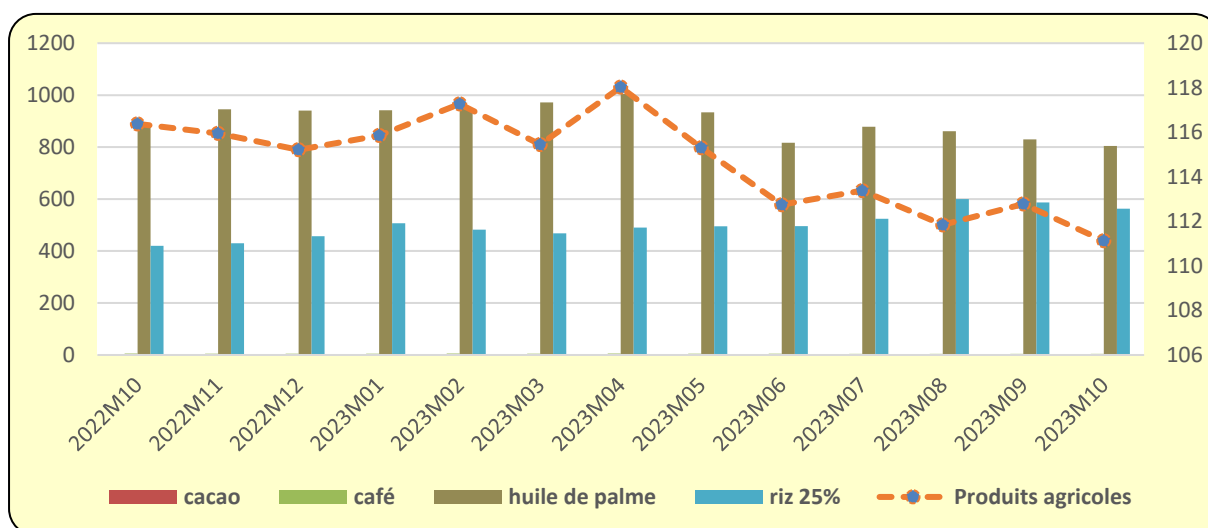
Graphique 5 : Évolution des cours des produits Non-Energétiques (octobre 2022 à octobre 2023)



Source: World Bank Commodity Price Data (The Pink Sheet- Octobre 2023)

Au mois d'octobre 2023, les cours des principaux produits agricoles exportés par la Guinée ont enregistré des évolutions contrastées. En effet, les prix du café (-23,53%), de l'huile de palme (-9,53%) et du coton (-4,15%) ont baissé tandis que celui du cacao (+57,18%) s'est renforcé. Dans la même trajectoire, à fin octobre 2023, les prix de l'huile de palme (-33,01%), du coton (-29,33%) et du café (-21,87%) ont encore baissé. Cependant, le prix du cacao (+30,85%) s'est plus tôt renchéri.

Graphique 6 : Évolution cours des produits agricoles (Octobre 2022 à octobre 2023)

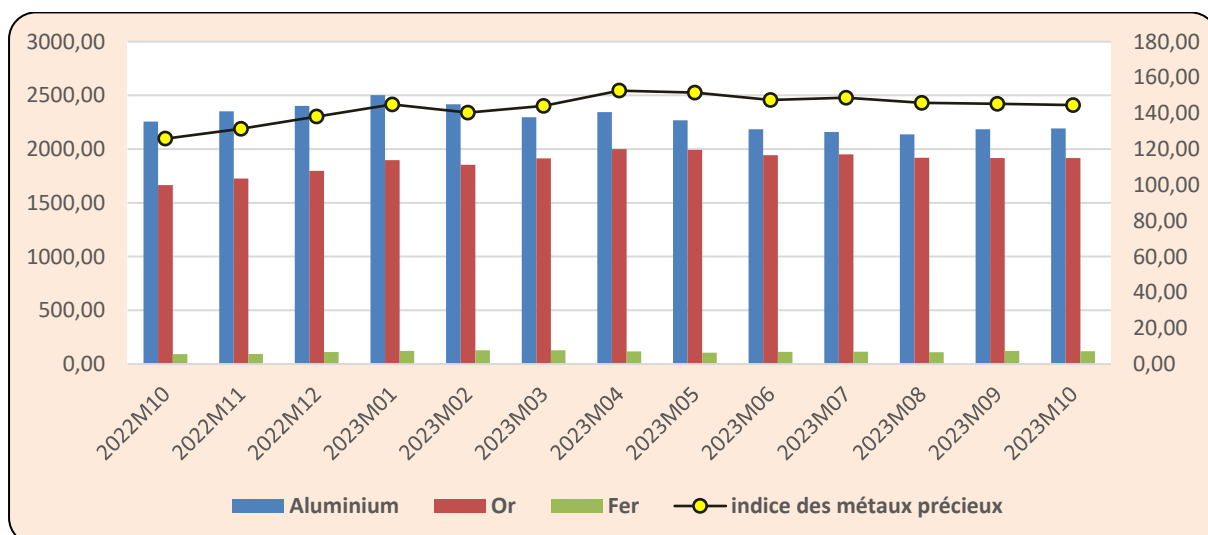


Source: World Bank Commodity Price Data (The Pink Sheet-Octobre 2023)

1.2.3 Cours des métaux précieux

Contrairement à plusieurs produits, les cours des métaux précieux ont affiché une évolution positive. Au mois d'octobre 2023, ces métaux ont enregistré une hausse de 14,88% en glissement annuel, induit par les prix de l'argent (+15,20%) et de l'or (+15,13%). Sur les dix premiers mois de 2023, les prix de ses métaux se sont renforcés de 6,78% contre un recul de 2,32% sur la même période de 2022.

Graphique 7 : Evolution des cours des métaux (Octobre 2022 à octobre 2023)

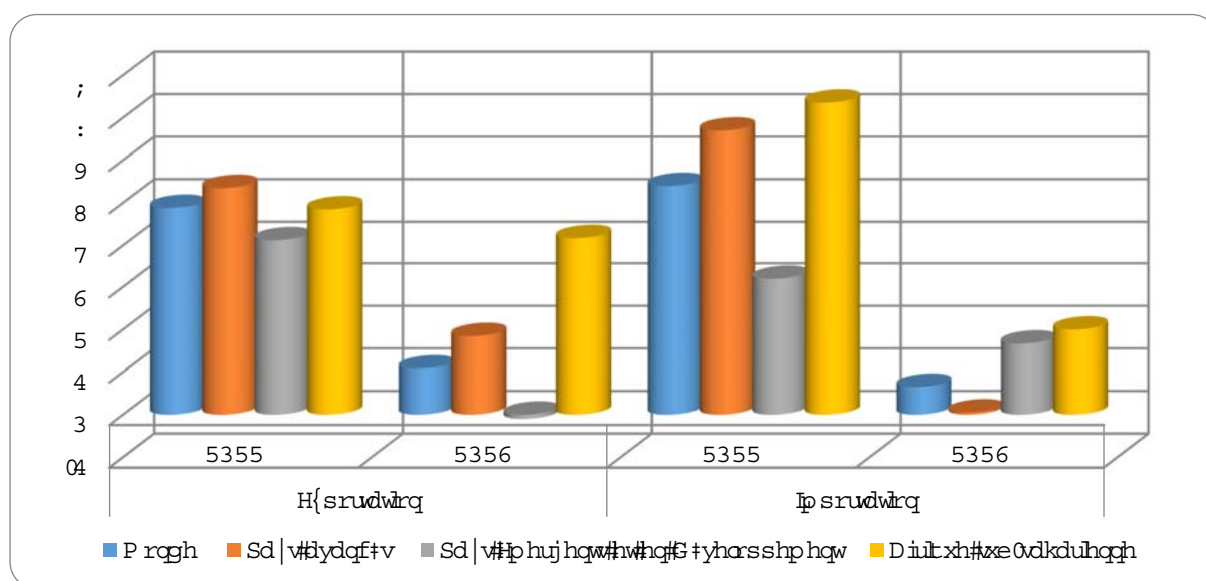


Source: World Bank Commodity Price Data (The Pink Sheet-Octobre 2023)

1.3 Commerce mondial

La croissance du commerce mondial devrait passer de 5,1 % en 2022 à 0,9 % en 2023, avant de remonter à 3,5 % en 2024, ce qui est bien inférieur à la moyenne de 4,9 %. Cette situation s'explique non seulement par le niveau de la demande mondiale, mais aussi par l'évolution de sa composition en faveur des services intérieurs, par les effets décalés de l'appréciation du dollar, qui ralentit les échanges en raison de la facturation généralisée des produits dans cette devise, et par la multiplication des obstacles aux échanges.

Graphique 8 : Croissance du volume du commerce mondial (%)



Source : Auteurs à partir des données du FMI (Perspectives de l'économie mondiale)

1.4 Taux de change et Finances Internationales

Sur le marché de change, le dollar américain s'est apprécié face au yen japonais (+1,5%) et au yuan chinois (+0,2%) au mois d'octobre 2023, en glissement annuel. En revanche, il s'est déprécié vis-à-vis de l'euro (-6,6%) et de la livre sterling (-5,3%).

Dans le cadre de la politique monétaire, les grandes banques centrales continuent de resserrer leur politique monétaire afin de maîtriser l'inflation. A la suite de sa dernière réunion de juillet 2023, la banque centrale américaine, la Réserve fédérale (Fed), a renoué, avec les hausses des taux, les faisant grimper au plus haut depuis vingt-deux ans pour lutter contre l'inflation, après une pause en juin. Le principal taux directeur de la Fed, relevé d'un quart de point de pourcentage, se situe désormais dans la fourchette de 5,25 à 5,5%. Dans le même ordre d'idées, la Banque Centrale Européenne (BCE) a décidé de relever ses principaux taux directeurs, pour la neuvième fois d'affilée, à la fin du mois de juillet 2023. L'institution européenne a choisi de relever ses taux d'un

quart de point, ce qui porte son taux de dépôt à 3,75%, tout en laissant planer l'incertitude pour la suite alors que l'effet du resserrement monétaire se fait sentir sur l'économie. La BCE a par ailleurs décidé de ramener à 0% la rémunération d'une partie des réserves des banques à son guichet, qui ont un caractère obligatoire, ce qui va réduire la facture qu'elle doit payer en intérêts sur les réserves qui représentent encore plusieurs billions d'euros.

Dans l'éventualité où l'inflation se maintiendrait durablement au niveau observé, les banques centrales pourraient accélérer le calendrier de normalisation de la politique monétaire, soit via des hausses supplémentaires de taux directeur, soit par une réduction de la taille de leur bilan. Ce qui se traduirait sans doute par une nouvelle hausse des taux longs.

Quant aux pays émergents, la hausse des taux d'intérêt américains et la force du dollar augmenteront les coûts de financement des pays émergents et en développement, qui sont déjà généralement confrontés à des taux réels plus élevés que ceux des économies avancées. Elle rendra également plus chers les biens importés facturés en dollars, ce qui stimulera l'inflation. Dans ce contexte, le resserrement des conditions financières et la crainte d'une récession mondiale influencent les flux de capitaux internationaux, avec souvent des conséquences négatives pour les économies de marché émergentes et en développement.

2 SITUATION ECONOMIQUE NATIONALE

Au plan national, l'activité économique a bénéficié de la mise en œuvre du Plan de Relance Economique (outil d'opérationnalisation du PRI) qui a contribué à consolider la reprise économique à travers les projets à Haute Intensité de Main d'Œuvre (HIMO) identifiés par les Bureaux de stratégie de développement (BSD) des départements qui pourraient développer les secteurs pro-pauvres.



2.1 Retour sur les Performances Economiques et Financières

Au cours de la période 2020-2022, l'activité économique a affiché un taux de croissance de 5,8% en moyenne, deux fois supérieur à la croissance démographique (2,9%). Cette performance s'explique par la résilience du secteur minier, les entrées massives des investissements directs étrangers auxquelles s'ajoute la mise en œuvre du vaste programme de construction et de rénovation des infrastructures.

Du côté de l'offre, la performance de l'activité économique est portée essentiellement par les secteurs secondaire et primaire avec des contributions respectives de 4,4% et 1,0 %. Au cours de la période sous revue, les deux secteurs ont connu respectivement des croissances de 12,5% et 5,3 % grâce aux résultats positifs de l'ensemble des sous-secteurs.

Entre 2020 et 2022, le secteur primaire a contribué à hauteur de 1,0% en moyenne à la croissance du PIB. Cette situation s'explique par les sous-secteurs agriculture (avec une contribution moyenne de 0,5%), pêche, pisciculture et aquaculture (avec une contribution de 0,3%) et élevage, chasse, services annexes (avec une contribution de 0,2%).

Le secteur secondaire a contribué à hauteur de 4,4% en moyenne sur la période sous revue. Cette évolution est imputable essentiellement aux sous-secteurs activités extractives (avec une contribution de 3,7%), production et distribution d'électricité de gaz et d'eau (avec une contribution de 0,2%), fabrication d'autres produits manufacturiers (avec une contribution de 0,2%) et de construction (0,2%).

Quant au secteur Tertiaire, il a contribué à hauteur de 0,7% en moyenne à la croissance globale du PIB, et ce, grâce à la contribution marginale de tous les sous-secteurs excepté le commerce qui a négativement contribué à hauteur de 0,5%.

Du côté de la demande, entre 2020 et 2022, la croissance a été soutenue principalement par la consommation finale (avec une contribution moyenne de 5,5% au PIB), tirée par la consommation publique (3,5%). Sur la période, l'investissement a enregistré une croissance de 1,4% imputable à la mise en œuvre d'un vaste programme de développement d'infrastructures engagé par l'Etat et à l'installation des nouvelles sociétés minières.

En ce qui concerne l'évolution des prix, en 2022, l'inflation a progressé de 10,5% en moyenne annuelle contre 12,6% en 2021 et 10,6% en 2020. En glissement annuel, elle a été de 8,6% en 2022 contre 12,5% en 2021 et 10,7% en 2020, malgré un contexte mondial inflationniste entretenu par la persistance de Covid-19 et l'enlisement du conflit russo-ukrainien. Ce bon résultat s'explique principalement par les efforts d'approvisionnement des marchés en produits de première nécessité et les effets induits par l'amélioration des infrastructures routières. L'apport des nouvelles technologies, à travers les commandes en ligne, a été d'une importance capitale pour le maintien des prix à un niveau accessible.

Au niveau des finances publiques, malgré les incertitudes qui planaient sur l'économie mondiale, les finances publiques guinéennes ont été bien tenues. Au cours de la période sous revue, les soldes budgétaires dons compris et hors dons se sont établis dans les limites de la norme communautaire.

Le solde budgétaire dons compris s'est situé à -2,0%, -2,7% et -0,1% du PIB respectivement en 2020, 2021 et 2022. Concernant le solde hors dons, il est passé de -3,0% en 2020 à -3,3% en 2021 puis à -0,6% du PIB en 2022, en lien avec une augmentation des dépenses courantes soutenue par une hausse des

dépenses du personnel et des subventions et transferts. Quant au solde primaire, il est passé de -1,2% en 2020, à -2,2% en 2021 puis à +0,3% du PIB en 2022. Le taux de croissance étant supérieur au solde primaire le risque de surendettement est momentanément écarté.

S'agissant des recettes, le niveau de mobilisation des recettes fiscales a été en moyenne de 11,5% du PIB entre 2020-2022. Ce faible niveau de mobilisation, beaucoup plus marqué en 2020 (11,1%), est en lien avec les exonérations fiscales et le report de paiement de certaines taxes dû à la pandémie à Covid-19. Ce niveau de pression fiscale en dessous de la moyenne sous-régionale s'explique par la faible couverture des statistiques des finances publiques, qui est au stade de l'administration centrale.

La solidarité internationale s'est fortement exprimée en faveur de la Guinée au cours de la période, ainsi 3395,2 milliards de GNF ont été mobilisés au titre des dons pour accompagner la Guinée dans sa marche vers le développement.

Concernant les dépenses budgétaires, en moyenne, elles sont ressorties à 14,7% du PIB sur la période 2020-2022. Ce niveau d'exécution est attribuable principalement aux dépenses courantes (11,2% du PIB) tirées, d'une part, par une augmentation de 38,1% des dépenses de personnel en lien avec le recrutement massif des enseignants et des agents de sécurité et, d'autre part, par les subventions et transferts (33,2%). Au cours de la période considérée, les dépenses en capital n'ont été que de 3,8% du PIB.

Les dépenses courantes devraient être exécutées à hauteur de 15 110,2 milliards de GNF en 2022 contre 20 361,8 milliards de GNF en 2021. Quant aux dépenses en capital, elles devraient connaître un rythme plus rapide que celui des dépenses courantes. Elles pourraient augmentées de 98,2%, passant de 3 700,4 milliards de GNF en 2021 à 7 334,7 milliards en 2022.

Le solde net de gestion ressortirait déficitaire de 160,7 milliards de GNF en 2022 contre un autre déficit de 4 025,7 milliards de GNF enregistré en 2022.

Au niveau des échanges extérieurs, le solde global devrait s'améliorer, passant de 74,4 millions de dollars US (0,05% du PIB) en 2021 à 516,2 millions de dollars US (0,29% du PIB) en 2022. Cette situation résulterait principalement d'une augmentation des exportations des produits miniers à travers des investissements dans les sociétés minières.

Du côté monétaire, la masse monétaire devrait connaître un accroissement de 22,2%, passant de 40 581,5 milliards de GNF (27,3% du PIB) en 2021 à 49 598,5 milliards de GNF (28,3% du PIB) en 2022.

Tableau1 : indicateurs macroéconomiques

	Estimation				
Indicateurs	2020	2021	2022	2023	2024
Croissance du PIB réel (%)	7,0	4,9	5,5	5,7	5,4
PIB nominal (million USD)	14 931,5	15 377,2	20 194,5	22 009	23 074,5
PIB nominal (milliards GNF)	142 821,3	150 128	175 281,1	192 578,9	203 187,6
Inflation, Fin période (%)	10,7	12,5	8,6	7,2	10,6
Dépenses totales (% du PIB)	15,2	16,0	12,8	18,8	18,2
Solde dons exclus (base engagements) en % du PIB	-3,0%	-3,3%	-0,6%	-4,6%	-2,8%
Offre de monnaie (M2, en % PIB)	26,2	27,0	28,3	28,1	27,8
Taux de change (Dépréciation pond., %)	5,4	4,3	-16,6	1,5	1,5
Balance courante (% du PIB)	21,0	16,3	26,3	20,1	14,5
Réserves brutes (millions USD)	1 988,5	2 022,8	1 713,6	1 913,7	1 990,0
Réserves brutes (en mois d'importations)	3,8	4,9	4,0	4,1	4,2

Source : Cadrage macroéconomique 2023/ DNP

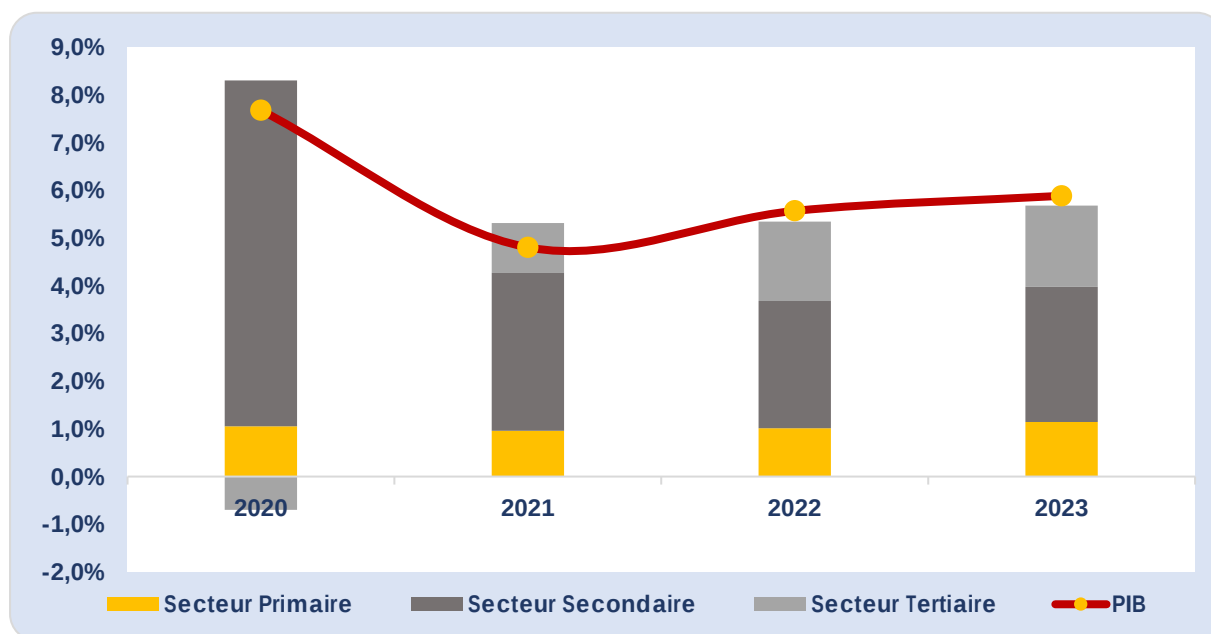
2.2 Situation économique récente en 2023

Le présent rapport intervient dans un contexte national marqué par la mise en œuvre du Plan de Relance Economique (PRE), en appui au Programme de Référence Intérimaire (PRI) dont il est le cadre d'exécution et un environnement mondial aux prises avec le prolongement du conflit Russo-Ukrainien, la montée des tensions géopolitiques avec un réel risque de fragmentation géoéconomique, la persistance des effets de la pandémie à Covid-19 et des perspectives de ralentissement de la croissance mondiale.

Par ailleurs, la prévision de croissance économique a été revue à la baisse (5,7%) pour 2023 par rapport aux objectifs du PRI (6,1%). Cependant, au cours des neuf premiers mois de l'année, en dehors de l'exploitation artisanale de l'or, l'évolution des principaux indicateurs conjoncturels au niveau national

indique une appréciation globale de l'activité économique, notamment certaines activités du primaire (volume des exportations des produits agricoles et de l'exploitation forestière), du secondaire (production de la bauxite, énergétique et de ciment) et du tertiaire (transport aérien, terrestre et la création d'entreprises).

Graphique 9 : Croissance de l'économie guinéenne (%)



Source : cadastre macroéconomique

2.2.1 Evolution de l'offre

Durant l'année 2023, la plupart des secteurs d'activités ont connu une accélération de leur rythme de progression. Cette situation de l'activité économique est imputable au niveau du secteur de l'Agriculture, des activités extractives, la construction, la production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau et celui des produits manufacturiers. Cependant, le secteur des services a enregistré un ralentissement dû essentiellement au commerce.

2.2.1.1 Secteur Primaire

En 2023, la croissance projetée du secteur primaire est de 6,1% soutenue par la contribution des sous-secteurs agriculture (3,3%) et pêche (1,5%).

Tableau 2 : Contributions des composantes à la croissance du secteur primaire (%)

Sous-secteur	2021	2022	2023	2024
Secteur primaire	5,1	5,3	6,1	6,0
Agriculture	3,0	3,2	3,3	3,4
Elevage, Chasse, services annexes	1,5	0,9	1,0	1,0
Sylviculture	-0,5	0,1	0,2	0,2
Pêche, pisciculture et aquaculture	1,1	1,1	1,5	1,4

Source : Cadrage Macroéconomique Sept, 2023/ DNP

La valeur ajoutée du sous-secteur agricole dans le secteur primaire devrait atteindre 49,7% en 2023 avec une croissance de l'activité de 6,7%. Cette évolution s'expliquerait par les efforts consentis par le gouvernement pour redynamiser la productivité à travers l'acquisition de 150 tracteurs et 150 moissonneuses batteuses, l'utilisation d'intrants de qualité, la réhabilitation de certaines rizeries et l'amélioration des circuits de distribution.

Les données conjoncturelles observées en septembre 2023 confirment cette tendance. Ainsi, le volume des exportations des produits agricoles (9,38 mille tonnes) a augmenté de 19,60% en glissement annuel après +145% à la même période de 2022. Cette évolution résulterait de l'augmentation du volume des exportations des principales composantes notamment le cacao et les autres produits.

Le sous-secteur élevage qui représente 16,1% de la valeur ajoutée du secteur primaire devrait contribuer à hauteur de 1,0% en 2023 contre 0,9% en 2022. Cette stagnation découlerait du passage désastreux de la grippe aviaire dans l'aviculture et la restriction de l'importation de certains intrants. Les mesures de relance prises par les autorités pourraient inverser la tendance dans les années à venir.

Avec une croissance de 6,6% projetée au compte de 2023, la valeur ajoutée de pêche devrait contribuer à hauteur de 1,5% à la croissance du secteur primaire. Cette timide contribution s'expliquerait par la prise de certaines mesures, pour approvisionner le marché intérieur en produits halieutiques, qui ont eu des effets contreproductifs sur la valeur ajoutée. Par contre d'autres mesures positives, telles que l'aménagement et l'empoissonnement des étangs piscicoles et retenues d'eau et la construction et réhabilitation des soutiens à la production, pourraient avoir des effets décalés sur la croissance.

Malgré le potentiel sylvicole de la Guinée, l'exploitation forestière ne représente que 10,7% de la valeur ajoutée du secteur primaire et 2% du PIB, alors qu'elle a une contribution très importante dans d'autres pays. Pour restaurer le capital forestier de la Guinée, le gouvernement a initié plusieurs réformes qui sont, entre autres, l'actualisation et la vulgarisation des textes d'applications du code de l'environnement, du code forestier, du code de la faune sauvage, l'aménagement d'environ 5000 hectares de forêt urbain et périurbain et la restauration et le reboisement d'environ 5000 hectares de sites écologiques sensibles. Ces mesures devraient, à moyen terme, améliorer la contribution de la sylviculture à l'emploi, à la croissance et à la fiscalité.

2.2.1.2 Secteur Secondaire

En 2023, le secteur secondaire devrait contribuer à hauteur de 2,8% à la croissance du PIB et son taux de croissance pourrait atteindre 7,2% contre 6,8% en 2022. Cette situation s'expliquerait principalement par la performance des activités extractives et une contribution marginale des autres sous-secteurs.

Tableau 3 : Contributions des composantes à la croissance du secteur secondaire (%)

SOUS-SECTEUR	2021	2022	2023	2024
Secteur secondaire	8,8	6,8	7,2	6,9
Activités extractives	7,2	5,1	5,3	5,4
Fabrication de produits alimentaires et de boissons	0,2	0,4	0,4	0,3
Fabrication d'autres produits manufacturiers	0,5	0,5	0,6	0,4
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	0,4	0,3	0,2	0,2
Construction	0,5	0,6	0,6	0,6

Source : Cadrage Sept 2023/ DNP

Principal moteur de la croissance, le secteur minier devrait enregistrer une croissance de 8,7% avec une contribution de 5,3% à la croissance du secteur secondaire et de 2,1% à celle du PIB. Cette performance est tirée par la production de la bauxite qui pourrait atteindre un niveau record (114,30 millions de tonnes). La tendance observée à fin août 2023 reste positive au niveau de la production de la bauxite. Son volume a atteint 71,630 millions de tonnes, soit une augmentation de 11,5%. A cette allure, la production bauxitique pourrait se situer à 107,45 millions de tonnes à la fin de l'année, inférieur aux objectifs fixés dans le cadrage. Au titre de la production aurifère, une autre situation se présente. En effet, la production de l'or projetée pour

l'année 2023 est de 71,2 tonnes contre 88,7 tonnes en 2022, soit une baisse de 19,7%. Cette contreperformance est attribuable au recul considérable de l'exploitation artisanale de l'or de 30%, expliquée par la restriction des périmètres et de l'utilisation d'engins lourds et le tarissement superficiel des gisements.

Grâce à l'effet endogène des secteurs de transport, santé, éducation et mines, le taux de croissance de la construction pourrait atteindre 5,0% en 2023 contre 4,8% en 2022 et sa valeur ajoutée dans le secteur secondaire représenterait 11,4%. Il est aussi imputable aux efforts de construction réalisés par les ménages.

Cette situation est observée au cours des huit premiers mois de l'année, le volume cumulé de la production de ciment a atteint 887,84 mille tonnes contre 796,30 mille tonnes à la même période de 2022, soit une hausse de 11,5% en glissement annuel.

L'industrie guinéenne pourrait connaître une croissance plus élevée des activités en 2023. Elle devrait se situer à 3,6% contre 2,5% en 2022. Cette progression serait imputable d'une part, à la facilitation de l'acheminement et à l'approvisionnement de certaines industries en matières premières et d'autre part, à l'exportation des produits finis et semi-finis. Toutefois, selon les données conjoncturelles, la production de boissons sucrées (14 858 hl) a enregistré une baisse de 76,3%, au mois d'août 2023 après une hausse de 68,4%, un an plutôt.

L'amélioration de la desserte en eau et électricité pourrait se traduire par un accroissement de la valeur ajoutée du sous-secteur. Ainsi, sa croissance pourrait de nouveau être élevée (6,3%) en 2023 grâce au remplacement des réseaux de transport et de distribution.

Dans cette dynamique, la production de l'électricité a atteint 2 672 704 MWH à fin septembre 2023 contre 2 355 600 MWH en 2022, soit une hausse de 13,5% en glissement annuel. Cette performance est due au niveau des barrages et à l'approvisionnement régulier en carburant des centrales thermiques. Au cours des huit premiers mois de 2023 la production de l'eau potable a atteint 42,78 millions m³ contre 41,66 millions m³, soit une augmentation de 2,7% en glissement annuel. Cette évolution positive est en rapport avec l'entrée en production de nouveaux centres à l'intérieur du pays.

2.2.1.3 Secteur tertiaire

Les prévisions restent également favorables pour le secteur tertiaire qui devrait enregistrer un accroissement de 4,4% en 2023 contre 4,3% en 2022. Cette situation s'expliquerait essentiellement par les activités de commerce et d'administration publique.

Tableau 4 : Contributions des composantes à la croissance du secteur tertiaire (%)

Sous-secteur	2021	2022	2023	2024
Secteur tertiaire	2.6	4.3	4.4	3.7
Commerce	-0.41	0.49	0.45	0.30
Hôtels et restaurants	0.02	0.03	0.03	0.03
Transports	0.10	0.13	0.13	0.13
Postes et télécommunications	0.18	0.14	0.16	0.13
Autres services marchands	0.29	0.31	0.33	0.30
Activités d'administration publique	0.73	0.44	0.47	0.39
Autres services non marchands	0.12	0.13	0.14	0.13

Source : *Cadrage Macroéconomique, Sept 2023/ DNP*

L'activité commerciale devrait enregistrer une performance de 3,5% en 2023 contre 3,7% en 2022 et sa contribution à la croissance du secteur tertiaire devrait également fléchir à 1,2% en 2023 contre 1,3% un an auparavant. Cette baisse pourrait se justifier par les mesures d'interdiction d'exportation de certaines denrées alimentaires prises par les autorités.

Le sous-secteur transport, qui représente 9,6% de la valeur ajoutée du secteur tertiaire, devrait augmenter de 3,4% en 2023 contre 3,3% en 2022. Cette embellie serait due à la poursuite des travaux d'entretien du réseau routier, à l'amélioration du transport aérien et terrestre. Sur cette lancée, le nombre de vols (7 101) et celui de passagers (489 134) enregistrés à l'aéroport international AHMED SEKOU TOURE, ont augmenté respectivement de 3,6% et 15,9% au cours des huit premiers mois de 2023, en lien avec la période des vacances et l'augmentation du nombre de transit. De même, le nombre d'immatriculation de véhicules enregistré par la société DSD-Guinée est passé de 18 761 à fin août 2022 à 29 913 au même moment de 2023, soit une augmentation de 59,4% en contre une baisse de 5,5% il y'a un an.

Les réformes et l'augmentation des salaires en cours devraient porter la croissance de l'administration publique à 5,4% en 2023 contre 5,1% en 2022. L'évolution de la consommation finale de l'administration à travers les dépenses déflatées en biens et services (80,7%), traitements et salaires (8,7%), subventions et transferts (78,1%), devraient porter la croissance de l'administration au-delà de ce qui est prévu.

L'hôtellerie et restauration, pourvoyeur d'emploi par excellence, devrait contribuer à la croissance du secteur tertiaire à hauteur de 0,3% en 2022, et se

maintenir en 2023. Son taux de croissance devrait se situer à 3,5% en 2023 contre 3,2% en 2022. Cette augmentation serait attribuable entre autres, à la réhabilitation, l'aménagement et la promotion des sites touristiques.

Le sous-secteur postes et télécommunications devraient enregistrer une croissance de 13,6% en 2023 contre 13,0% en 2022, en lien avec la réduction de la fracture numérique, la mise en œuvre du plan national de la digitalisation, le déploiement sur le territoire national de la fibre optique pour accélérer la digitalisation des services de l'Etat et améliorer la connectivité.

2.2.2 Evolution de la demande globale

Les dépenses de consommation finale devraient enregistrer une croissance de 17,0% en 2023 contre 1,9% en 2022. Cette évolution pourrait s'expliquer par la consommation publique qui contribue à hauteur de 12,6%, en lien avec l'amélioration des services publics dans les écoles, les structures sanitaires et autres.

La formation brute du capital fixe devrait connaître une croissance de 14,8% en 2023 contre -13,3% en 2022 avec une contribution à la croissance globale de 1,6% en 2023. Cette performance serait essentiellement tirée par les investissements privés.

Par ailleurs, la variation des stocks a négativement contribué à la croissance du PIB à travers le déstockage des produits dans les entreprises et les entités publiques.

Tableau 5 : Contributions des composantes à la croissance du PIB (%)

Composantes	2022	2023
Consommation finale	1,4	12,1
Publique	-1,2	12,6
Privée	2,6	-0,5
FBCF	-1,7	1,6
Administration	-0,9	0,1
Privée	-0,8	1,5
Mines	-0,4	0,3
Autres entreprises	-0,4	1,0
Ménages	0,0	0,2
Variation de stocks	-1,4	-9,7
Exportations	7,8	3,8
Importations	0,5	2,1
PIB	5,5	5,7

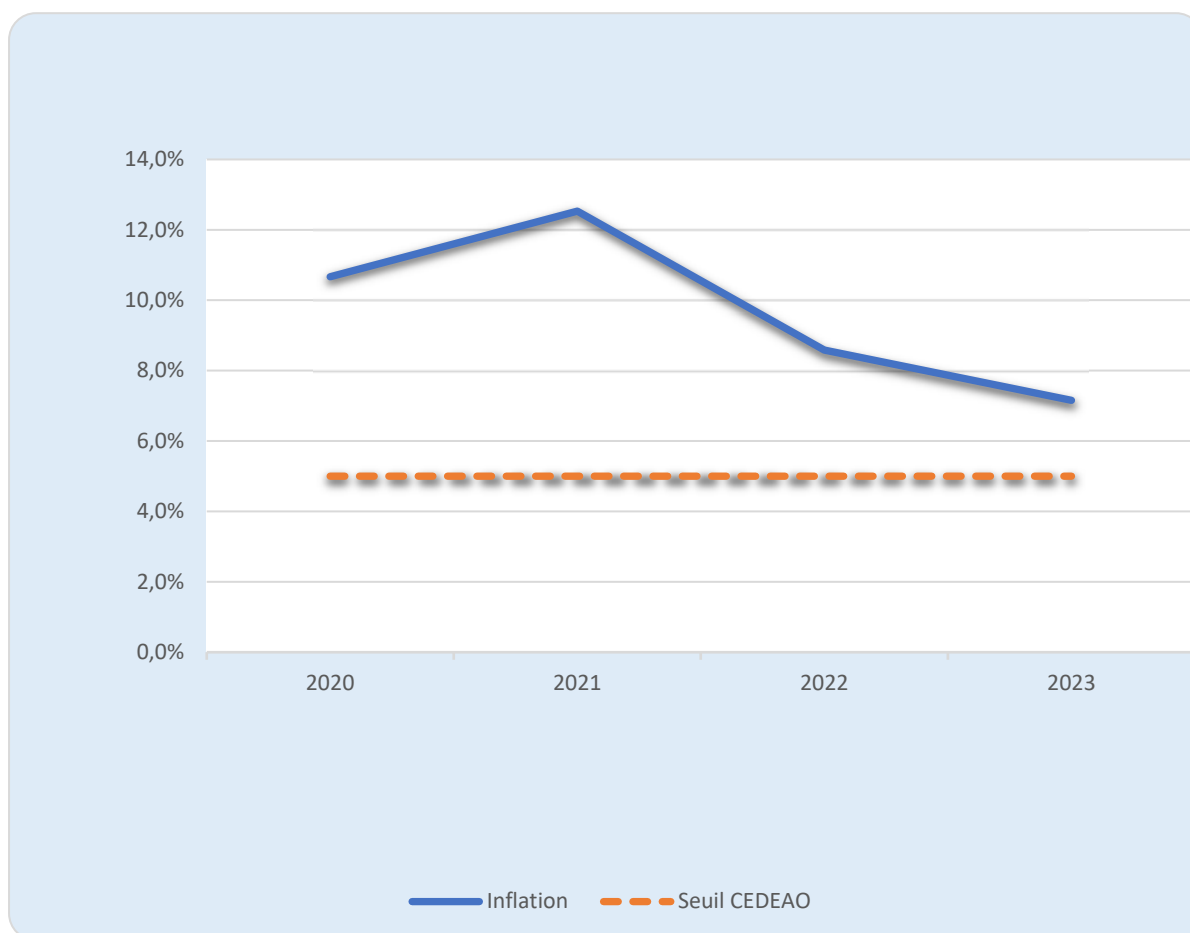
Source : Cadrage Macroéconomique Sept 2023/ DNP

2.2.3 Prix et inflation

A l'image des prix internationaux, l'inflation a amorcé une tendance baissière, elle est passée de 8,3% en fin janvier 2023 à 7,9% en septembre 2023. Il est à signaler que l'extension de l'IHPC aux régions administratives pourrait avoir un effet de chamboulement sur l'ancienne série qui a pour base 2002. Le rebasage opéré en 2019 a ramené la base de l'indice à 100 contre 1104. L'inflation calculée sur la base de ce nouvel indice à fin septembre 2023 est de 4,8%, en dessous du seuil de 5% retenu par la CEDEAO.

Au-delà de ces aspects techniques, qui ont amélioré la couverture statistique de l'inflation, le gouvernement a mis en œuvre plusieurs actions allant dans le sens de l'allègement du panier de la ménagère. Parmi ces actions on peut citer l'accélération de la route nationale N°1, provenance principale des produits agricoles, la route nationale N°4 et d'autres routes interurbaines.

Graphique 10 : Evolution du taux d'inflation et ses composantes à fin août 2023



Source : Cadrage Macroéconomique -Septembre 2023

2.2.4 Exécution du budget de l'Etat en 2023

Cette section présente le bilan sur l'exécution du budget de l'Etat notamment la mobilisation des recettes, l'exécution des dépenses publiques et le financement à fin Septembre 2023.

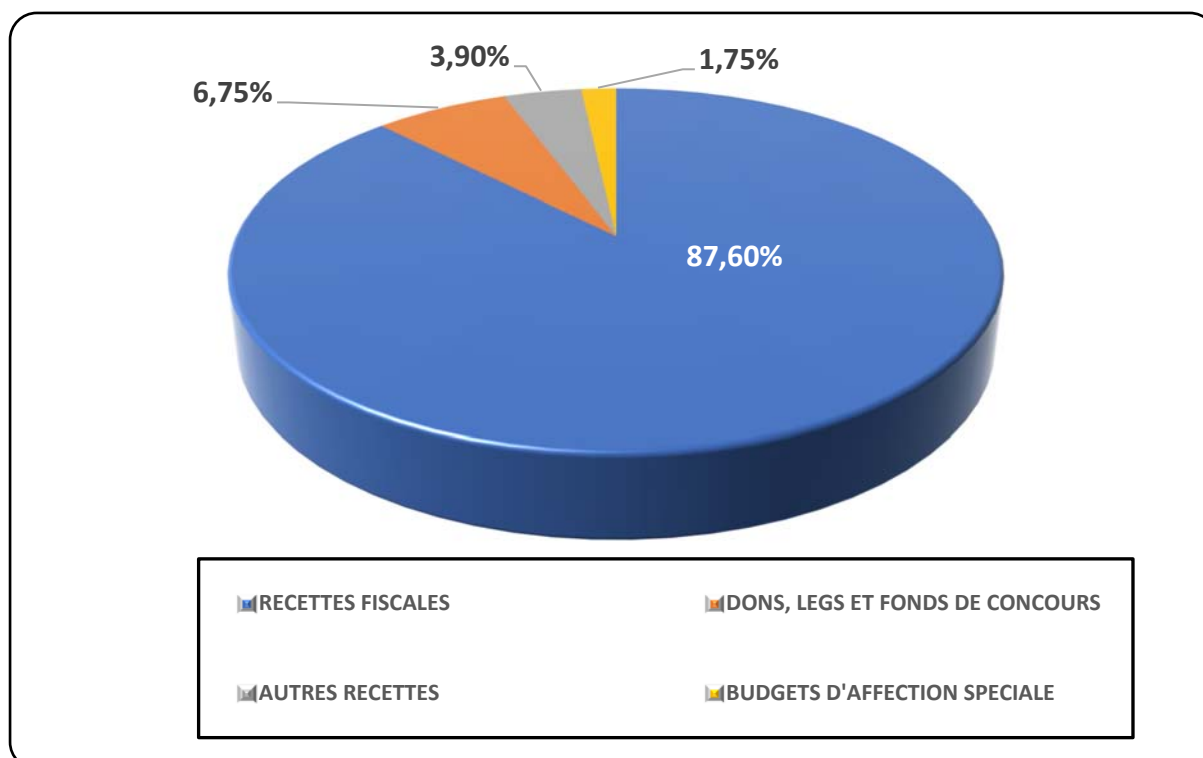
2.2.4.1 Evolution des recettes

2.2.4.2 Mobilisation globale des recettes

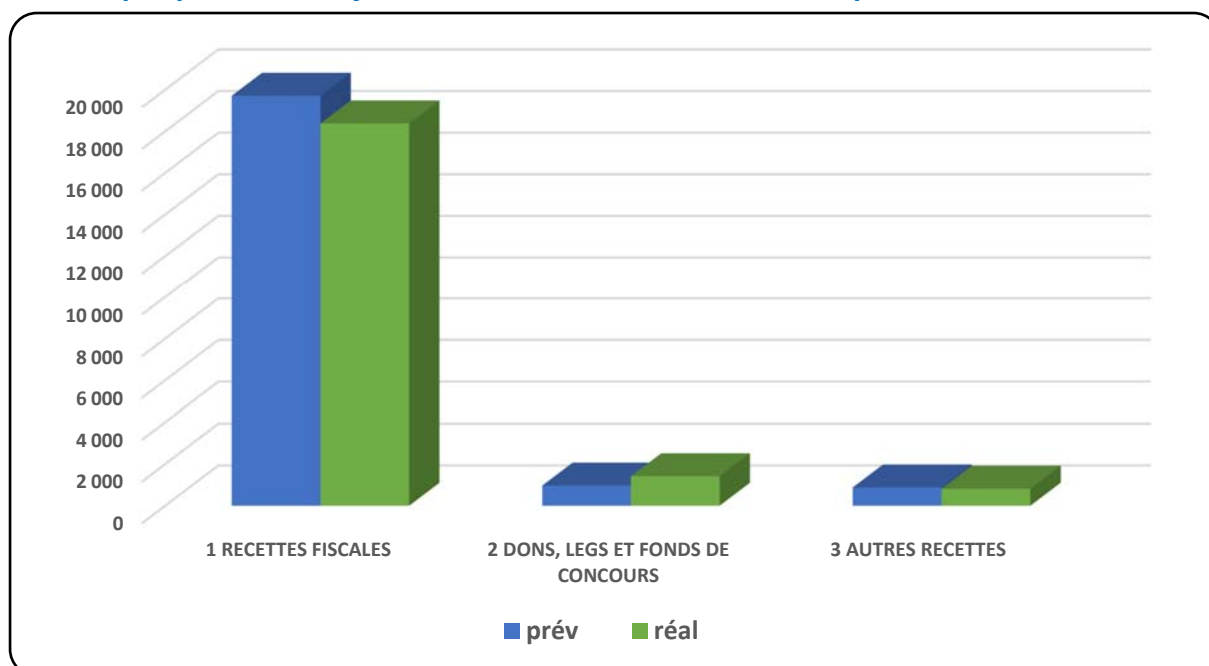
Selon les données disponibles à fin septembre 2023, les ressources budgétaires mobilisées se chiffrent à 20 979,49 Mds de GNF soit un taux de réalisation de 72,27% contre un objectif de 73,05%. A trois mois de la fin de l'année, elles représentent 10,9% du PIB contre 10,2% à fin septembre 2022. Cette performance traduit la volonté des autorités à améliorer la mobilisation de ressources intérieures et extérieures.

Par nature, les recettes se répartissent en recettes fiscales hors BAS pour 18 377,52 Mds de GNF (87,60%), en dons, legs et fonds de concours pour 1 415,07 Mds de GNF (6,75%), les autres recettes pour 818,89 Mds de GNF (3,90%) et le Budget d'affectation spéciale pour 368 Mds (1,75%) dont FNDL pour 175,82 Mds de GNF (47,78%), FODECCON pour 30,32 Mds de GNF (8,24%), FIM pour 85,86 Mds de GNF (23,33%) et le FCE pour 76 Mds de GNF (20,65%).

Graphique 11 : Répartition des recettes budgétaires (%)



Graphique 12 : Analyse de la mobilisation des recettes par nature



Sources : régies de recettes

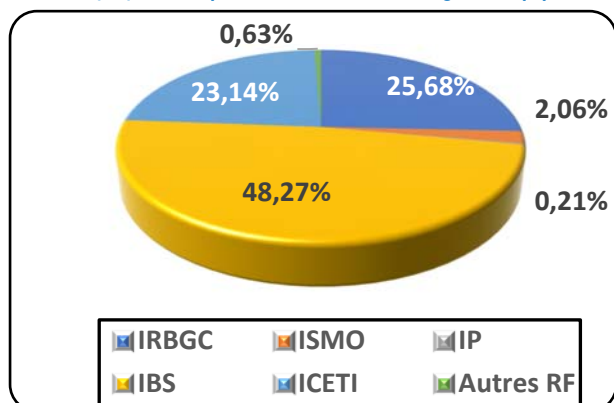
2.2.4.3 Analyse par type d'impôts

2.2.4.4 Recettes fiscales

Par type de prélèvements obligatoires sans contrepartie, la mobilisation s'est située à 18 669,52 Mds de GNF à fin septembre 2023, soit 91,83% de réalisation. Cet effort de recouvrement est essentiellement tiré par les impôts sur les biens et services pour 8 597,61 Mds de GNF (48,27%), les impôts sur les revenus, les bénéfices et gains en capital pour 4 574,68 Mds de GNF (25,68%), les impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales pour 4 121,46 Mds de GNF (23,14%). Sur la période, le taux de pression fiscale a atteint 9,5% contre 9,1% à fin septembre 2022.

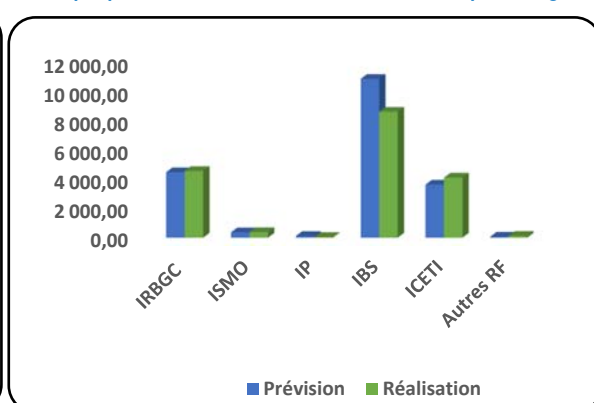
Le tableau ci-dessous indique les taux de réalisation des recettes fiscales par catégorie à fin septembre 2023.

Graphique 13 : Répartition des recettes budgétaires (%)



Source : régies de recettes

Graphique 14 : Réalisation des recettes fiscales par catégorie

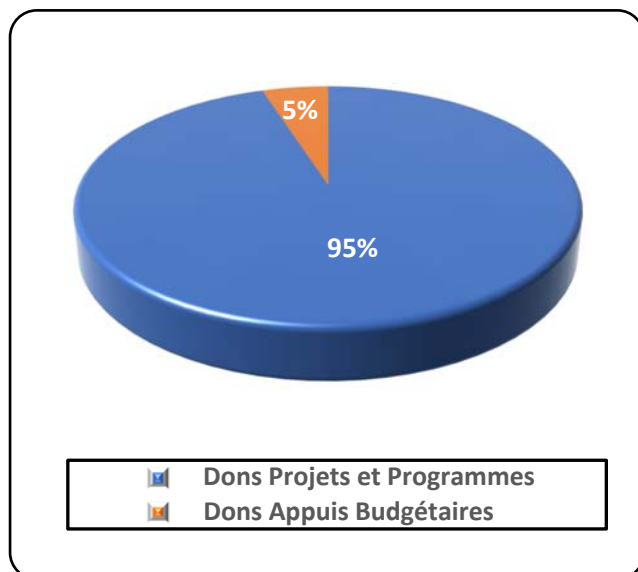


2.2.4.5 Dons, Legs et Fonds de concours yc FCE

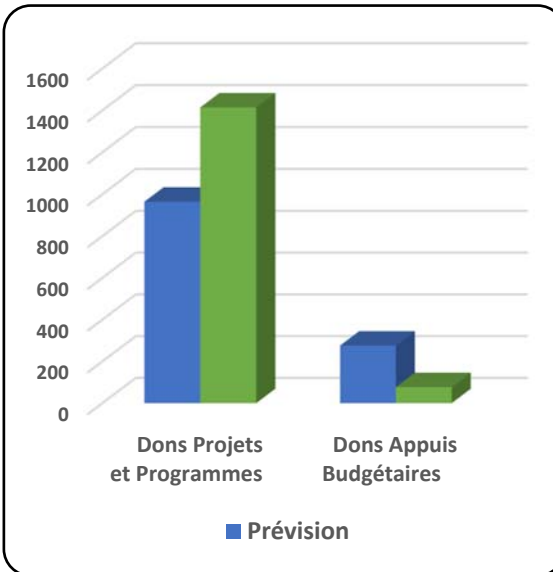
Au titre des transferts reçus par l'administration publique, sur une prévision en LFR de 1 653,01 Mds de GNF, il a été mobilisé 1 491,07 Mds de GNF, soit 90,20%.

Cette mobilisation concerne d'une part, les dons projets et programmes pour 1 414,43 Mds de GNF en faveur des secteurs du développement rural (34,71%), des mines-industries-eaux-énergie (22,64%), du social (20,77%), de l'administration/décentralisation (15,76%) et des infrastructures (6,12%) ; et d'autre part, les appuis budgétaires pour 76,65 Mds de GNF.

Graphique 15 : Part des projets/programmes et appuis budgétaires



Graphique 16 : Mobilisation des Dons, Legs et Fonds de Concours



Sources : TOFE / DGB/DNIP-SIG

2.2.4.6 Autres recettes

Pour cette catégorie de recettes, le montant mobilisé à fin septembre se chiffre à 818,89 Mds de GNF sur une prévision en LFR de 1 878,50 Mds de GNF, soit 43,59%. Par rapport à l'objectif de la période de 876,34 Mds de GNF, cette mobilisation atteint 93,45% et concerne les :

- Revenus de la propriété pour 503,08 Mds de GNF (61,43%) ;
- Ventes de biens et services pour 272,22 Mds de GNF (33,24%) ;
- Recettes diverses pour 43,10 Mds de GNF (5,26%) ;
- Amendes, pénalités et confiscations pour 0,50 Md GNF (0,06%).

A fin septembre 2023, un montant de 503,08 Mds de GNF a été mobilisé au titre des dividendes contre une prévision de 637,10 Mds de GNF, soit 78,97%. Ainsi, la situation des dividendes par type de société se présente comme suit :

- **Sociétés publiques**

- Société Guinéenne du Patrimoine Minier (SOGUIPAMI)50,00 Mds de GNF ;

- Guinéenne des Large Bandes (GUILAB)..... 10,06 Mds de GNF ;
- Société Navale..... 9,73 Mds de GNF ;
- Loterie Nationale de Guinée (LONAGUI)..... 2,07 Mds de GNF ;
- Conseil Guinéen des Chargeurs (CGC)..... 0,71 Md de GNF.
- **Sociétés mixtes à participation majoritaire**
- Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG).....325,70 Mds de GNF ;
- Société Guinéenne de Lubrifiant et d'Emballage (SOGUILUBE)....0,91 Mds de GNF ;
- **Sociétés mixtes à participation minoritaire**
- Anglo Gold Ashanti (SAG).....62,37 Mds de GNF ;
- Société Minière de Mandiana.....26,81 Mds de GNF ;
- Société Minière de Dinguiraye (SMD).....14,77 Mds de GNF ;
- Chalco-Guinée.....12,09 Mds de GNF ;
- Banque Populaire Maroc-Guinéenne (BPMG).....4,14 Mds de GNF ;
- Lafarge Holcim Guinée.....3,51 Mds de GNF ;
- Société Guinéenne de Pétrole.....2,61 Mds de GNF ;
- Guinean Gold Exploration (GGE).....2,10 Mds de GNF ;
- VISTA-GUI.....1,48 Mds de GNF ;
- Pharmacie Centrale de Guinée.....1,02 Mds de GNF ;
- Guinean Birimian Gold SA (GBG).....0,83 Md de GNF.

Le tableau ci-dessous présente les autres recettes par catégorie.

Tableau 6 : Réalisation des autres recettes au 30 septembre 2023 (Mds de GNF)

Libellé	SITUATION A FIN SEPTEMBRE 2023				
	LFR (1)	Prévision (2)	Réalisation (3)	Taux (4=3/2)	Part (5)
3 AUTRES RECETTES	1 878,50	876,34	818,89	93,45%	100%
31 REVENU DE LA PROPRIETE	1 260,09	637,10	503,08	78,97%	61,43%
312 Dividendes	1 260,09	637,10	503,08	78,97%	61%
32 VENTE DE BIENS ET SERVICES	357,11	206,67	272,22	131,72%	33,24%
321 Ventes des établissements marchands	29,77	23,05	20,52	89,01%	2,51%
322 Droits et frais administratifs	327,35	183,62	251,70	137,08%	30,74%

33 AMENDES, PENALITES ET CONFISCATIONS	0,88	1,22	0,50	40,72%	0,06%
331 Amendes, Pénalités et Confiscations	0,58	1,00	0,42	41,92%	0%
3349 Autres Transferts reçus	181,82	0,00	0,00	0,00	0%
35 RECETTES DIVERSES	78,61	31,35	43,10	137,47%	5,26%
351 Recettes diverses	78,61	31,35	43,10	137,47%	5%
TOTAL GENERAL	1 878,50	876,34	818,89	93,45%	100%

Source : DGT-CP

2.2.4.7 Mobilisation des recettes minières

A fin septembre 2023, il a été recouvré 3 353,03 Mds de GNF sur une prévision en LFR de 4 224,40 Mds de GNF, soit 79,34%. Cette mobilisation comparée à l'objectif de la période de 3 802,06 Mds de GNF se situe à 88,19%. Elle concerne :

- la taxe à l'exportation.....1 417,26 Mds de GNF (42,27%) ;
- la taxe minière à l'extraction.....1 123,29 Mds de GNF (33,50%) ;
- les impôts sur les sociétés minières.....347,46 Mds de GNF (10,36%) ;
- les recettes minières non fiscales.....253,53 Mds de GNF (7,56%) ;
- le ticket d'entrée.....211,49 Mds de GNF (6,31%).

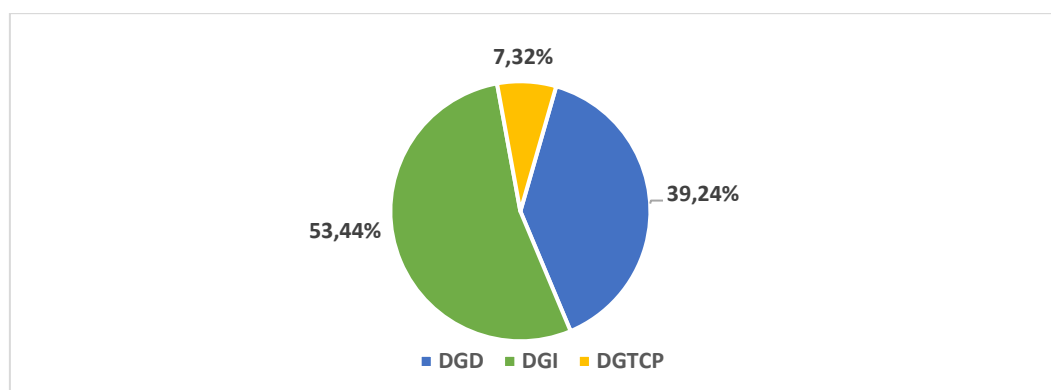
Cette performance est imputable aux efforts fournis par les autorités dans la mobilisation des ressources internes à travers la poursuite de la digitalisation des méthodes de paiements des impôts et l'amélioration du contrôle fiscal au niveau du secteur minier.

Les recettes minières non fiscales sont composées des redevances des comptoirs, acheteurs et collecteurs diamant, des redevances d'exploitation minières et 45% des dividendes.

2.2.4.8 Analyse de la réalisation des recettes par régie

Sur un objectif de la LFR de 26 546,70 Mds de GNF, les régies financières ont mobilisé 19 489,07 Mds de GNF, soit 73,41%. Par rapport à la prévision de la période de 21 206,57 Mds de GNF, la mobilisation a atteint 91,90%. Cette réalisation provient de la Direction Générale des Impôts (DGI) pour 10 415,05 Mds de GNF (53,44%), de la Direction Générale des Douanes (DGD) pour 7 648,45 Mds de GNF (39,24%) et de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) pour 1 425,57 Mds de GNF (7,32%).

Graphique 17 : Répartition des recettes mobilisées par Régie au 30 septembre 2023



Direction Générale des Impôts (DGI)

A fin septembre 2023, les recettes mobilisées par la Direction Générale des Impôts se chiffrent à 10 415,05 Mds de GNF sur un objectif de la période de 11 579,01 Mds de GNF, soit un taux de 89,95%. Ce niveau de mobilisation est le résultat de la poursuite des mesures de réformes entreprises pour la dématérialisation des recouvrements de recettes (E-tax), l'élargissement de l'assiette fiscale et le renforcement des mesures de contrôle fiscal.

Le tableau n°7 ci-dessous présente les recettes mobilisées par la DGI.

Tableau 7 : Situation des recettes collectées par la DGI au 30 septembre 2023 (Mds de GNF)

Libellé	Situation à fin septembre 2023				
	LFR (1)	Prévision (2)	Réalisation (3)	Taux (4=3/2)	Part (5)
11 IMPÔTS SUR LES REVENUS, LES BÉNÉFICES ET GAINS EN CAPITAL	7 414,03	4 491,67	4 574,68	101,85%	100,00%
111 Impôts sur les revenus des personnes physiques	2 575,61	1 653,59	1 445,16	0,87	31,59%
112 Impôts sur les bénéfices des Sociétés et autres entreprises	3 387,43	2 838,09	3 129,53	1,10	68,41%
11310 Impôts non ventilables (Taxe extration substances Minières métaux Précieux TME)	1 450,99	0,00	0,00	-	0,00%
12 IMPÔTS SUR LES SALAIRES ET LA MAIN D'ŒUVRE	498,81	360,88	367,77	101,91%	100,00%
121 Impôts sur les salaires et la main d'œuvre	498,81	360,88	367,77	101,91%	100,00%
13 IMPÔTS SUR LE PATRIMOINE	136,92	108,62	37,07	34,13%	100,00%
131 Impôts sur la propriété immobilière	105,46	101,00	37,07	36,70%	100,00%
132 Impôts sur les mutations d'immeubles, de meubles, de jouissance, d'autres documents et actes	31,46	7,62	0,00	0	0,00%
14 IMPÔTS SUR LES BIENS ET SERVICES	6 171,22	6 555,54	5 322,61	81,19%	100,00%

141 Impôts généraux sur les biens et services	2 664,67	3 116,99	2 963,89	95,09%	55,68%
142 Les accises	86,73	66,02	42,97	65,09%	0,81%
143 Impôts sur les services déterminés	546,15	433,21	187,35	43,25%	3,52%
144 Taxes sur l'utilisation ou l'autorisation d'utiliser des biens ou d'exercer des activités	2 873,67	2 939,33	2 128,40	72,41%	39,99%
16 AUTRES RECETTES FISCALES	87,59	62,29	112,92	181,29%	100,00%
161 Autres recettes fiscales à la charge exclusive des entreprises	87,59	62,29	112,92	181,29%	100%
TOTAL DGI hors BAS/FNDL/ANAFIC	14 308,57	11 579,01	10 415,05	89,95%	100%
Autres Comptes à Recevoir (Ex. clos)	174,20	0,00	0,00	0	0
TOTAL Général	14 482,77	11 579,01	10 415,05	89,95%	100%

Source : DGI

Direction Générale des Douanes (DGD)

La Direction Générale des Douanes a mobilisé 7 648,45 Mds de GNF sur une prévision de la période de 8 157,09 Mds de GNF, soit un taux de réalisation de 93,76%.

Cette mobilisation provient des impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales pour 4 121,46 Mds de GNF (53,89%), des impôts sur les biens et services pour 2 668,98 Mds de GNF (34,90%), des autres comptes à recevoir appelés encore « reste à recouvrer » pour 381,40 Mds de GNF (4,99%) et la part des revenus sur les produits pétroliers affectés au fonds d'entretien routier pour 476,61 Mds de GNF (6,23%).

Il importe de noter que les impôts sur le commerce extérieur et les transactions internationales concernent les droits de douanes et autres droits à l'importation pour 65,61% et les taxes à l'exportation pour 34,39%.

Quant aux impôts sur les biens et services, le niveau de réalisation provient essentiellement des impôts généraux sur les biens et services pour 94,37% et des accises pour 5,63%.

Tableau 8 : Recettes collectées par la DGD au 30 septembre 2023 (Mds de GNF)

Libellé	Situation à fin septembre 2023				
	LFR (1)	Prévision (2)	Réalisation (3)	Taux (4=3/2)	Part (5)
14 IMPÔTS SUR LES BIENS ET SERVICES	3 269,46	3 715,95	2668,98	71,82%	100,00%
141 Impôts généraux sur les biens et services	3 053,99	3 497,16	2518,74	72,02%	94,37%
14110 Taxes sur la valeur ajoutée (TVA)	3 053,99	3 497,16	2 518,74	72,02%	100,00%
1411002 TVA à l'importation	2 849,98	3 340,90	2 353,65	70,45%	93,45%

1411003 TVA sur FINEX	204,01	156,26	165,10	105,66%	6,55%
142 Les accises	215,47	218,80	150,24	68,66%	5,63%
14210 Droits d'accises	183,04	136,72	116,11	84,93%	77,28%
14211Taxe spécifique sur les produits pétroliers	32,43	82,08	34,13	41,58%	22,72%
15 IMPOTS SUR LE COMMERCE EXTERIEUR ET LES TRANSACTIONS INTERNATIONALES	5 533,05	3 638,95	4 121,46	113,26%	100,00%
151 Droits de douanes et autres droits à l'importation	3 518,31	2 082,11	2704,20	129,88%	65,61%
15110 Droit fiscal à l'Importation	2 538,69	1 662,75	2 130,21	128,11%	78,77%
15111 Droit de Magasinage	0,50	1,85	0,19	10,29%	0,01%
15112 Taxe d'Entreposage	120,19	51,99	97,18	186,93%	3,59%
15113 Redevances de liquidation	697,11	324,11	421,52	130,05%	15,59%
15114 Produit de Ventes aux Enchères	7,59	17,33	5,46	31,50%	0,20%
15115 Taxe Enregistrement Douane	120,00	19,83	22,24	112,19%	0,82%
15116 Taxes conjoncturelles de protection	29,54	0,00	23,88	-	0,88%
15119 Redevances de prestation administratives	4,69	4,26	3,53	82,67%	0,13%
152 Taxes à l'exportation	2 014,74	1 556,84	1417,26	91,03%	34,39%
15210 Taxes à l'exportation sur les substances autres minières	2 007,37	1 552,25	1 411,37	90,92%	99,58%
15213 Droit fiscal à la Sortie	7,38	4,58	5,89	128,43%	0,42%
Total	8 802,51	7 354,90	6 790,44	92,33%	100,00%
Autres Comptes à Recevoir (Ex.clos)	394,49	189,55	381,40	201,22%	4,99%
Redevance Entretien Routier	524,16	612,64	476,61	77,80%	6,23%
Total Général	9 326,67	8 157,09	7 648,45	93,76%	98%

Source : DGD

Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP)

A fin septembre 2023, la recette centrale du trésor a encaissé 1 425,57 Mds de GNF sur un objectif de la période de 1 470,48 Mds de GNF, soit un taux de 96,95%. Ces encaissements se décomposent en recettes fiscales pour 606,02 Mds de GNF (42,51%), en autres recettes pour 818,89 Mds de GNF (57,44%) et en cession d'actifs pour 0,65 Md GNF (0,05%).

L'exécution des recettes fiscales porte uniquement sur les impôts sur les biens et services (les taxes sur l'utilisation ou l'autorisation d'utiliser des biens ou d'exercer des activités).

Quant aux autres recettes, la mobilisation concerne :

- le revenu de la propriété (dividendes).....61,43% ;
- la vente des biens et services.....33,24% ;

- les recettes diverses.....5,27% ;
- les amendes, pénalités et confiscations.....0,06%.

Le Tableau n° 9 ci-dessous présente les recettes mobilisées par la DGTCP.

Tableau 9 : Situation de mobilisation des recettes par la DGTCP au 30 septembre 2023 (Mds de GNF)

Libellé	Situation à fin septembre 2023				
	LFR (1)	Prévision (2)	Réalisation (3)	Taux (4=3/2)	Part (5)
144 Taxes sur l'utilisation ou l'autorisation d'utiliser des biens ou d'exercer des activités	905,50	594,14	606,02	102,00%	100,00%
Ticket d'entrée	211,49	0,00	211,49		34,90%
14417 Redevances sociétés de pêche	73,21	95,95	78,62	81,94%	12,97%
14418 Redevance comptoirs acheteurs collecte. (Diamant)	4,99	4,23	3,82	90,11%	0,63%
144180 Redevance sur l'utilisation des eaux souterraines et superficielles	0,45	2,33	4,83	207,30%	0,80%
14419 Redevances exploitation minières	83,05	76,02	23,33	30,68%	3,85%
144190 Permis d'importation et d'exportation de Marchandises (DDI-DDE)	173,87	136,70	133,34	97,55%	22,00%
144182 Redevance superficielle	9,49	0,30	0,15	50,00%	0,02%
14422 Redevances Téléphone Mobile GSM	345,82	277,77	148,18	53,35%	24,45%
14423Frais d'autorisation de transport	-	0,85	2,27	265,92%	0,37%
14424Frais de délivrance des agréments du tourisme et de l'hôtellerie	0,10	-	-	-	-
14425Frais de délivrance des agréments autres activités non classées	3,02	-	-	-	-
3 AUTRES RECETTES	1 831,76	876,34	818,89	93,45%	100,00%
31 REVENU DE LA PROPRIETE	1 260,09	637,10	503,08	78,97%	61,43%
312 Dividendes	1260,09	637,10	503,08	78,97%	100,00%
31210 Dividendes perçus	1 260,09	637,10	503,08	78,97%	100,00%
32 VENTE DE BIENS ET SERVICES	310,37	206,67	272,22	131,72%	33,24%
321 Ventes des établissements marchands	29,77	23,05	20,52	89,01%	7,54%
32110 Locations d'actifs produits	0,26	0,20	0,17	83,68%	0,06%
32111 Locations d'actifs non produits	29,50	22,85	20,35	89,06%	99,17%
32111 Redevances domaniales	29,50	22,85	20,35	89,06%	99,17%
322 Droits et frais administratifs	280,61	183,62	251,70	137,08%	92,46%
32211 Frais judiciaires	2,53	1,54	1,36	88,35%	0,54%
32212 Recettes Consulaires	7,95	0,62	0,03	4,49%	0,01%

Libellé	Situation à fin septembre 2023				
	LFR (1)	Prévision (2)	Réalisation (3)	Taux (4=3/2)	Part (5)
32222 ventes de passeports	78,24	70,63	74,94	106,10%	29,77%
32214 Visa d'entrée sur le sol Guinéen	29,84	21,80	23,30	106,85%	9,26%
32214 Cartes de séjour étrangers résidents	1,78	1,36	1,43	104,96%	0,57%
32216 Droits et Frais de cartes nationale d'identité	8,00	5,38	5,58	103,73%	2,22%
32217 Vente de documents administratifs (valeur et titres)	7,96	4,17	4,99	119,47%	1,98%
32219 Droits Topographiques	1,85	12,20	16,20	132,74%	6,44%
32223 Permis de conduire	16,72	0,31	1,02	330,65%	0,41%
32220 Droits et Frais d'immatriculation véhicules et engins	66,75	57,95	59,63	102,90%	23,69%
32221 Autres droits et frais administratifs	2,52	1,23	6,21	504,20%	2,47%
32222 Extrait de naissance biométrique	6,14	4,68	14,18	-	5,64%
32223 Permis de travail aux étrangers	10,32	1,74	2,83	-	1,12%
32224 Droits d'analyse et de contrôle du laboratoire national	40,00	-	40,00	-	15,89%
33 AMENDES, PENALITES ET CONFISCATIONS	0,88	1,22	0,50	40,72%	0,06%
331 Amendes, Pénalités et Confiscations	0,58	1,00	0,42	41,92%	84,37%
33110 Amendes judiciaires	-	0,60	-	-	-
3311100 Amendes Polices routières	0,58	0,40	0,42	105,02%	100,00%
33112 Amendes Gendarmerie routière	0,30	0,22	0,08	35,25%	18,52%
3349 Autres Transferts reçus	181,82	-	-	-	-
35 RECETTES DIVERSES	78,61	31,35	43,10	137,47%	5,26%
351 Recettes diverses	78,61	31,35	43,10	137,47%	100,00%
35112 Ristournes sur les recettes des jeux	32,06	31,35	38,14	121,67%	88,50%
35113 Recettes en atténuation des dépenses	6,55	-	4,95	-	11,50%
35114 Recettes Exceptionnelles	40,00	-	-	-	-
Total	2 737,26	1 470,48	1 424,92	96,90%	100,00%
Cession d'actif, consignation et fonds de concours	0,01	-	0,65	-	0,05%
TOTAL GENERAL	2 737,27	1 470,48	1 426,57	97,01%	100,00%

Source : TDB/DGTCP

2.2.4.9 Évolution des dépenses de l'Etat

2.2.4.9.1 Analyse globale des dépenses

Les dépenses payées y compris financement extérieur se chiffrent à 15 225,12 Mds de GNF sur un objectif en LFR de 37 249,45 Mds de GNF, soit 40,87%.

Sur la base de prise en charge comptable, elles se chiffrent à 20 393,92 Mds de GNF dont 3 453,85 Mds de GNF en Demande de Retrait de Fonds (DRF) sur le financement extérieur.

Cependant, il faut noter que ces dépenses payées croissent de 8,26% en comparaison à la même période en 2022 dont l'exécution se chiffrait à 14 063,56 Mds de GNF.

Par rapport à la LFR 2023, les dépenses engagées se situent à 17 997,42 Mds de GNF, soit 48,32%. Les dépenses payées de la période hors financement extérieur représentent 65,41% des dépenses engagées.

Les dépenses budgétaires payées hors financement extérieur se chiffrent à 11 771,26 Mds de GNF, soit un taux d'exécution de 61,74 % par rapport à l'objectif du plan d'engagement de la période de 19 067,32 Mds de GNF.

Ce niveau d'exécution s'explique entre autres par le règlement des arriérés de paiements de l'exercice 2022 et le retard dans le paiement des subventions en faveur de l'EDG sur la période. Ces paiements se décomposent en dépenses courantes pour 10 411,08 Mds de GNF (68,38%) et en dépenses d'investissement pour 4 814,03 Mds de GNF (31,62 %).

Exécution des dépenses des BAS

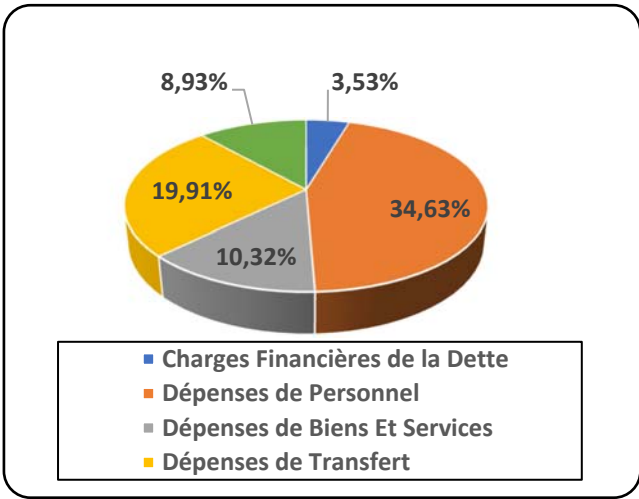
Les BAS ont été exécutés à hauteur de 154,75 Mds de GNF dont 86,24 Mds de GNF pour le FNDL, 6,25 Mds GNF pour le FODECCON et 62,25 Mds de GNF pour le FCE. Cette exécution se décompose par nature économique comme suit :

- dépenses de personnel pour 7,04 Mds de GNF ;
- dépenses de biens et services pour 23,18 Mds de GNF ;
- dépenses de transfert pour 19,58 Mds de GNF ;
- dépenses d'investissement pour 104,94 Mds de GNF.

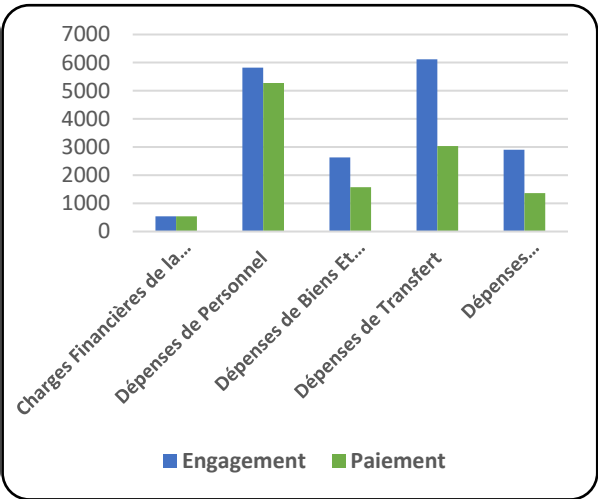
Il importe de noter que ces dépenses d'investissement concernent la mise en œuvre des Plans Annuels d'Investissement (PAI) pour 323 communes rurales et 39 communes urbaines par l'ANAFIC dans le cadre des compétences transférées.

Le Tableau 8 ci-dessous présente l'exécution des dépenses par titre à fin septembre 2023.

Graphique 18 : Part des titres dans les dépenses



Graphique 19 : Exécution des dépenses



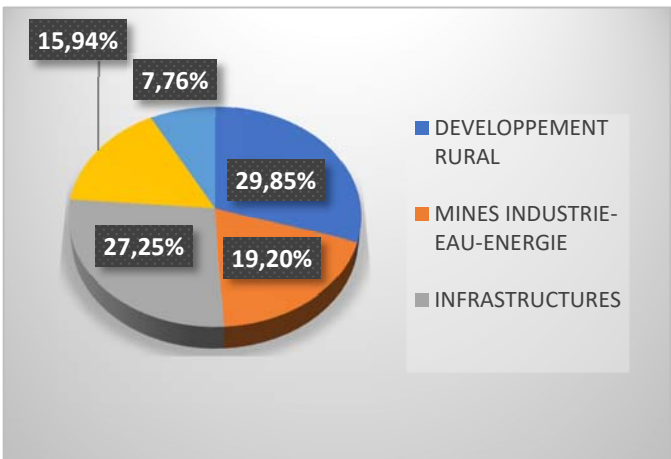
Sources : DGB, DNSI

L'exécution des dépenses sur financement extérieur à fin septembre s'est établie à 3 453,85 Mds de GNF dont 2 039,43 Mds de GNF au titre de prêts et 1 414,42 Mds de GNF en dons.

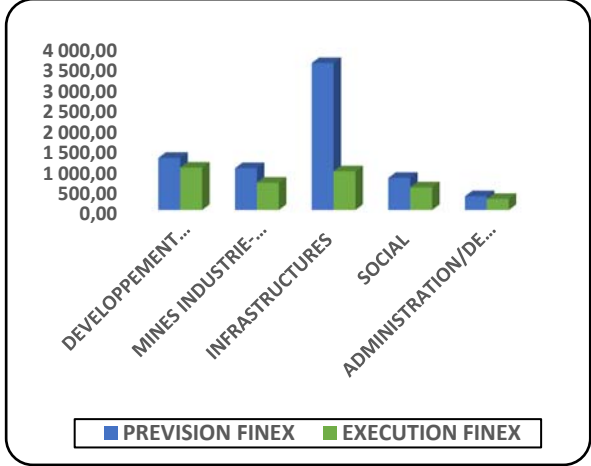
Cette exécution par secteur se présente comme suit en Mds de GNF :

- Développement rural.....1 030,83 ;
- Infrastructures.....941,34 ;
- Mines-industries-eau-énergie.....663,19 ;
- Social.....560,45 ;
- Administration /Décentralisation.....268,05.

Graphique 20 : Part de l'exécution dans le FINEX



Graphique 21 : Exécution des dépenses (FINEX)



Sources : DGB, DNSI

L'exécution des dépenses à fin septembre 2023 par grande fonction de l'administration sur base paiement se présente comme suit :

- la fonction **Services Généraux des Administrations Publiques** a enregistré une exécution de 4 002,80 Mds de GNF, représentant 34% des dépenses exécutées. Rapportée à la LFR, elle se situe à 29,44% et prend essentiellement en charge les dépenses de coordination des services généraux de l'administration ;
- les dépenses liées à la fonction **Défense** s'élèvent à 3 355,18 Mds de GNF, elles représentent 28,50% de l'ensemble des dépenses exécutées et se situent à 129,91% par rapport à l'objectif du plan d'engagement de 2 582,71 Mds de GNF et 68,84% de la LFR ;
- quant à la fonction **Enseignement**, les dépenses exécutées se chiffrent à 1 355,24 Mds de GNF sur une prévision de la période de 1 892,26 Mds de GNF, soit 71,62%. Rapportée à la LFR, elles représentent 52,84% et 11,51% des dépenses payées ;
- s'agissant des dépenses liées à la fonction **Affaires Économiques**, elles s'élèvent à 1 651,92 Mds de GNF, soit 57,27% de l'objectif à fin septembre et 14,03% de l'ensemble des dépenses exécutées. Comparées à la LFR, elles se situent à 34,83% ;
- en ce qui concerne la fonction **Ordre et Sécurité**, elle représente 5,28% des dépenses exécutées et 74,02% du plan d'engagement. Cette exécution se situe à 52,34% par rapport à la LFR ;
- les fonctions **Protection de l'Environnement, Logements et Équipements, Santé, Loisirs, Culture et Cultes et Protections Sociales** sont exécutées à hauteur de 784,19 Mds de GNF, soit 36,78% de l'objectif de la période de 2 132, 23 Mds de GNF. Leur part dans les dépenses exécutées représente 6,66%. Le niveau d'exécution de ces fonctions par rapport à la LFR est de 23,54%.

Tableau 10 : Exécution par grande fonction sur base paiement à fin septembre 2023 (Mds de GNF)

Libellé	LFR 2023	Plan d'Eng	Charges financières de la dette	Dép. de personnel	Dép. de biens et services	Dép. de Transfert	Dép. d'investissement	Total	Part
Services Généraux des Administrations Publiques	13 598,60	8 735,40	0	483,21	1 024,58	2 327,58	167,42	4 002,80	34,00%
Défense	4 873,85	2 582,71	0	2 520,26	191,33	232,11	411,48	3 355,18	28,50%
Ordre et Sécurité publique	1 188,29	840,18	0	518,38	42,39	32,59	28,58	621,94	5,28%
Affaire Economique	4 742,47	2 884,55	537,01	253,27	99,23	266,11	496,30	1 651,92	14,03%
Protection de l'Environnement	231,80	130,28	0	46,59	13,41	13,08	1,32	74,39	0,63%

Logement et Equipement Collectif	300,64	244,11	0	15,47	1,35	11,14	88,23	116,19	0,99%
Santé	1 627,61	910,85	0	185,62	53,36	53,81	91,93	384,72	3,27%
Loisirs, Culture et Culte	915,33	736,47	0	28,06	64,97	7,15	23,52	123,70	1,05%
Enseignement	2 564,94	1 892,26	0	1 207,49	61,55	44,58	41,62	1 355,24	11,51%
Protection Sociale	256,21	110,51	0	14,02	18,61	42,76	9,79	85,19	0,72%
TOTAL GENERAL	30 299,75	19 067,32	537,01	5 272,37	1 570,78	3 030,92	1 360,18	11 771,26	100%

Source : DNSI/DGB

2.2.4.9.2 Solde budgétaire

Solde primaire de base

Le solde primaire de base à fin septembre 2023 se chiffre à 3 085,37 Mds de GNF (1,45% du PIB) sur un objectif de la période de 2 817,68 Mds de GNF (1,32% du PIB).

Solde net de gestion

Le solde net de gestion¹ à fin septembre s'est établi à 7 400,90 Mds de GNF par rapport à l'objectif de la période de 7 276,40 Mds de GNF.

2.2.4.9.3 Dette Publique

La dette publique est estimée à 66 719,14 milliards de GNF (32,8% du PIB) au 30 septembre 2023, soit environ USD 7, 861 milliards contre USD 7, 465 milliards à fin juin 2023. Cette hausse s'expliquerait par la levée exceptionnelle de 5000 milliards GNF en deux tranches, l'une en septembre 2023 pour 2000 milliards et le reliquat en octobre 2023. Elle est constituée de GNF 36,378 milliards, soit USD 4 286 milliards au titre de la dette extérieure et de GNF 30 340,96 milliards soit USD 3 575 milliards au titre de la dette intérieure.

2.2.4.9.4 Dette intérieure

Au 30 septembre 2023, la dette intérieure de la Guinée est estimée à GNF 30 340,96 milliards (14,9 % du PIB). Elle représente 45,0% de la dette publique totale et constitue 15,8% du PIB. Celle-ci est constituée des Bons du trésor à moins d'un an (22%), des Obligations du trésor (19%), de la dette titrisée (13%), des avances et recapitalisation de la dette BCRG (36%) et des crédits TVA (11%).

2.2.4.9.5 Dette extérieure

Au 30 septembre 2023, l'encours de la dette extérieure rapporté au PIB s'est établi à 17,9% contre 19,4% au second trimestre 2023. La répartition sectorielle, à fin juin, indique qu'au cours de la période sous-revue, le secteur énergétique a absorbé, en moyenne, 46,6% de l'encours de la dette extérieure suivi de celui de la construction (travaux publics et infrastructures routières) représentant 17,7%. Les secteurs comme la santé et l'agriculture ne sont pas en reste et ont occupé respectivement 8,9% et 5,9%.

2.2.4.9.6 Service de la dette publique

L'exécution du service de la dette est estimée à un montant total de GNF 1 018,26 milliards au 30 septembre 2023 GNF dont 972,46 milliards pour la dette intérieure et GNF 222,08 milliards pour la dette extérieure, soit un taux d'exécution de 26,34%. La dette extérieure est constituée de la dette Multilatérale (42%) et de la dette bilatérale (58%), comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 11 Exécution du service de la dette au troisième trimestre 2023

Premier trimestre 2023	Prévision LFR 2023			Exécution au troisième trimestre			Taux de réalisation
	Principal	Intérêts	Total	Principal	Intérêts	Total	
Dette publique	3 632	903,2	4535,62	772,06	246,127	1194,469	26,34%
Dette Intérieure	2571,42	519,037	3 090,46	794,8	177,66	972,46	21,44%
Dette BCRG	208	194,48	402,48				0,00%
Dette titrisée	1452,94		1 452,94	208,335		208,335	14,34%
Crédits fournisseurs	500		500,00	176,585	0	176,585	35,32%
Obligations du trésor	0	273,321	273,321		126,425	126,425	46,26%
Emprunts obligataires 2	409,88	51,235	461,115	409,88	51,235	461,115	100,00%
Dette Extérieure	1 061	384,163	1445,3	153,54	68,469	222,009	4,89%

1 Solde net de gestion = Recettes- charges (Titre 1+Titre 2+Titre 3+Titre 4)

2.2.4.9.7 Secteur extérieur

Au second trimestre 2023, les transactions économiques et financières de la Guinée avec le reste du monde se sont traduites par une capacité de financement de USD 419,80 millions. Cette situation est imputable à l'amélioration des comptes de capital et des transactions courantes. Toutefois, il faut noter que cette amélioration a connu un ralentissement du compte des transactions courantes par rapport au second trimestre 2022.

Au cours de la période sous revue, **le compte des transactions courantes** présente un excédent de USD 3120,91 millions contre un excédent de USD 1038,83 millions à la même période en 2022 soit une baisse de 69,88%. En effet, l'excédent enregistré sur le compte des transactions courantes durant le

second trimestre s'explique principalement par la bonne évolution de la balance commerciale au cours de la période.

La **balance commerciale** a enregistré un excédent de USD 1 389,40 millions au second trimestre 2023. Cet excédent est tiré par une amélioration des exportations de produits d'industries alimentaires et boissons, de produits forestiers (bois, caoutchouc, etc.), de produits métalliques (ferraille, déchets, etc.) et de bauxite.

En effet, les exportations ont été de USD 1 423,01 millions au second trimestre 2023 contre une valeur de USD 1 179,70 millions au second trimestre 2022, soit une hausse de 20,6%. Quant aux importations, elles ont baissé de 13,7% pour se situer à USD 1 163,43 millions au second trimestre 2023.

Concernant la **balance des services**, déjà structurellement déficitaire, elle s'est détériorée pour s'établir à USD -674,76 millions au second trimestre 2023 contre USD -187,74 millions à la même période en 2022.

S'agissant du **compte de capital**, il présente un solde excédentaire de USD 106,89 millions au second trimestre 2023 contre USD 38,79 millions à la même période de 2022, soit une hausse de 175,5%. Cette hausse est due en grande partie à l'accroissement des financements des projets destinés à l'Etat guinéen par les partenaires techniques et financiers.

Le **compte financier**, pour sa part, a dégagé une acquisition nette d'actifs financiers de USD 708,76 millions au second trimestre 2023 contre USD 1018,64 millions en 2022. Par ailleurs, le solde global à financer ressort déficitaire de USD -289,07 millions au cours de la période sous revue. Cette situation s'explique principalement par la baisse des avoirs de réserves de USD -353,20 millions au second trimestre 2023 contre USD -74,20 millions à la même période de 2022.

Tableau 12 : Evolution des indicateurs clés de la balance des paiements

INDICATEURS	2T 2021	2T 2022	2T 2023
Compte des transactions courantes	1065,90	1038,83	312,91
Balance commerciale	1390,32	1 149,27	1 389,40
Balance des services	-175,57	-187,74	-674,76
Compte de capital	16,74	38,79	106,89
Compte financier	763,94	1018,64	708,76
Capacité (+) / Besoin (-) de financement	1082,65	1077,62	419,80

Source : BCRG/BDP

2.2.4.9.8 Commerce extérieur

Au second trimestre de l'année 2023, la balance commerciale s'est établie à 20 273,2 milliards de GNF (9,5% du PIB) contre 20656,4 milliards (11,2% du PIB) un an plus tôt, soit une diminution de 1,9% en glissement annuel, tirée simultanément par les exportations et les importations. La baisse des exportations est essentiellement attribuable aux produits miniers (or, et alumine) à la faveur d'un effet-volume et d'un effet-prix. En revanche, la Bauxite s'est bien comportée avec une augmentation respective de 20,2% et de 25,9% en volume et en valeur. Par conséquent, le taux de couverture est resté, d'une année à l'autre, quasiment stable à 201,3% dans un contexte marqué par l'intensification de la guerre russo-ukrainienne.

- **Exportations**

Comme souligné précédemment, les exportations globales de biens, ont régressé de 1,8% pour ressortir à 40 301,6 milliards de GNF à fin juin 2023. Outre les produits miniers (or et alumine), les produits agricoles (pomme de terre, banane, etc.), les produits de pêche (poissons, crevettes, etc.) ont suivi la même tendance à la faveur d'un effet volume et d'un effet prix. En revanche, les exportations de produits d'industries alimentaires et boissons, de produits forestiers (bois, caoutchouc, etc.), de produits métalliques (ferraille, déchets, etc.) et de bauxite se sont raffermies aussi bien en valeur qu'en volume. De son côté, l'exportation du diamant a progressé modestement.

La principale zone d'exportation des produits guinéens au cours de la période sous-revue, comme le montre le graphique ci-après, sont les pays d'Asie qui ont représenté 96,9% des exportations totales du pays à fin juin 2023, en hausse de 3,1 points de pourcentage par rapport à la même période de 2022. Celles-ci sont majoritairement représentées par la bauxite brute en direction de la Chine, représentant (92,7%) de la valeur des exportations guinéennes vers cette zone. Dans ce sillage, une infime part de ce produit, est orienté vers l'Inde et les Emirats Arabes Unis qui ont totalisé respectivement près de 3,5% et de 0,6% des exportations à destination de cette zone. En revanche, les exportations vers l'Union européenne, l'Europe de l'Est, le continent américain et la CEDEAO ont enregistré des baisses ou des parts congrues au cours de la période sous-revue, expliqué en partie par la guerre russo-ukrainienne. En particulier, la part des exportations en direction des pays de la CEDEAO dans le total des exportations demeure erratique et volatile en passant de 2,5% à fin juin 2022 à 0,1% à la même période de 2023. Cette situation intervient dans un contexte marqué par des mesures prises par les Autorités, interdisant l'exportation de certains produits alimentaires dans le cadre de lutte contre l'inflation.

Tableau 13 : Principales exportations à fin juin (en milliards de GNF)

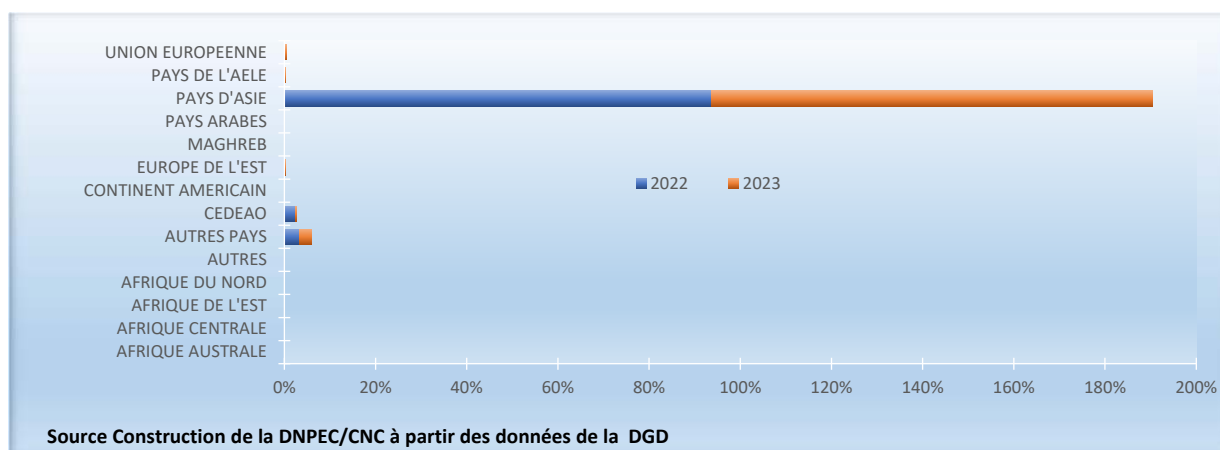
RUBRIQUES	2022	2023	Contribution %
Les produits agricoles (Pommes de terre, bananes etc.)	1305.299	624.687	-0.9
Les produits de pêche (poissons, crevettes etc.)	219.3947	78.70771	-0.2
Les produits d'industries alimentaires et boissons	32.68884	82.76556	0.1
Les produits forestiers (bois, caoutchouc etc.)	466.9384	432.7501	0,00
Les produits miniers (bauxite, alumine, OR, autres)	71612.36	37896.42	-44.4
<i>Dont : OR</i>	39543.22	18747.97	-27.4
<i>Dont : DIAMANTS</i>	76.1236	72.36743	0.0
<i>Dont : Bauxite</i>	30787.34	18668.58	-16.0
<i>Dont : Alumine</i>	985.5966	407.4968	-0.8
<i>Dont : Fer et Argent</i>	220.094	0.011647	-0.3
Les produits métallurgiques (ferraille, déchets.)	63.4866	33.68766	0.0
Les autres produits exportations	103.4887	60.62888	-0.1
Les divers (objets...)	2168.611	2219.7	0.1
Total	75972.27	41429.35	-45.5

Sources : BCRG, Calculs de la DNPEC, 2023

En 2023, seuls les produits d'industries alimentaires et boissons ont enregistré une croissance aussi bien en volume qu'en valeur en 2023, mais avec des contributions très marginales à la croissance des exportations globales.

La principale zone d'exportation de la Guinée au cours de la période sous-revue, comme le montre le tableau ci-après, est l'Asie (Chine, Inde). Celle-ci a représenté 96,7 à fin juin 2023 contre 93,6 à la même période de 2022 des exportations totales du pays.

Graphique 22 : Exportations par zone de destination à fin juin (Part en %)



En particulier, la part des exportations en direction des pays de la CEDEAO dans le total des exportations demeure erratique et volatile en passant de 2,5% à fin juin 2022 à 0,1% à la même période de 2023. Cette situation intervient dans un contexte marqué par des mesures prises par les Autorités, interdisant l'exportation de certains produits alimentaires dans le cadre de la lutte contre l'inflation.

Tableau 14 : Exportations intra-communautaires à fin juin (Part en %)

PAYS	2022	2023
Bénin	0,0	0,0
Burkina Faso	0,0	1,4
Cap-Vert	0,0	0,0
Côte d'Ivoire	0,1	1,6
Gambie	0,0	0,4
Ghana	9,1	1,8
Guinée-Bissau	0,0	0,7
Libéria	0,2	4,3
Mali	1,1	42,8
Niger	0,0	0,2
Nigeria	0,0	0,1
Sénégal	0,2	10,8
Sierra Leone	89,3	35,8
Togo	0,0	0,3
TOTAL	100,0	100,0

Sources : Calculs de la DNPEC/CNC à partir des données de la DGD

Par ordre décroissant de valeur exportée, les principaux pays de destination des produits guinéens dans la sous-région au cours de la période sous-revue sont : le Mali, essentiellement composé de divers produits (13,5%), du café (1,2%), du ciment (4,7%) et d'articles et ouvrages en matière plastique (16,9%), représentant 42,8% des exportations totales du pays vers la CEDEAO ; la Sierra-Leone, majoritairement constitué de divers produits (31,9%), représentant 35,8% des exportations totales du pays vers la CEDEAO ; le Sénégal, essentiellement composé de Café (2,4%), représentant respectivement 10,8% des exportations totales de la Guinée vers cette zone ; et le Liberia (4,3%) où une portion relativement faible de divers produits (3,7%) y a été exportée avec des valeurs marginales pour le café (0,1%) et autres jus (0,3%). Excepté le Mali, les principaux flux exportés (produits en gras) sont restés homogènes pour ces pays de destination susmentionnés au cours de la période sous-revue.

- **Importations**

A fin juin 2023, les importations de biens, se sont inscrites également à la baisse de 1,8% en s'établissant à 20 028,3 milliards de GNF contre 20 385,9 milliards de GNF. Cette évolution a été favorisée aussi bien par le volume que par le prix. Elle a été tirée principalement par la baisse en valeur des importations des produits pétroliers. En outre, les importations des biens d'équipements, des produits textiles et accessoires ainsi que des produits métallurgiques ont ralenti avec de contribution modeste respective de 0,9, 0,8 et de 0,6 points de pourcentage à la baisse des importations en valeur. Pour le reste, la hausse en valeur et en volume des importations a été quasiment généralisée sur l'ensemble des groupes de produits. Il s'agit notamment : les produits chimiques (2,2 points de pourcentage) ; les produits des industries alimentaires (0,9 point de pourcentage, dont le riz (0,6 point de pourcentage) ; et les matériaux pour la construction (0,8 point de pourcentage).

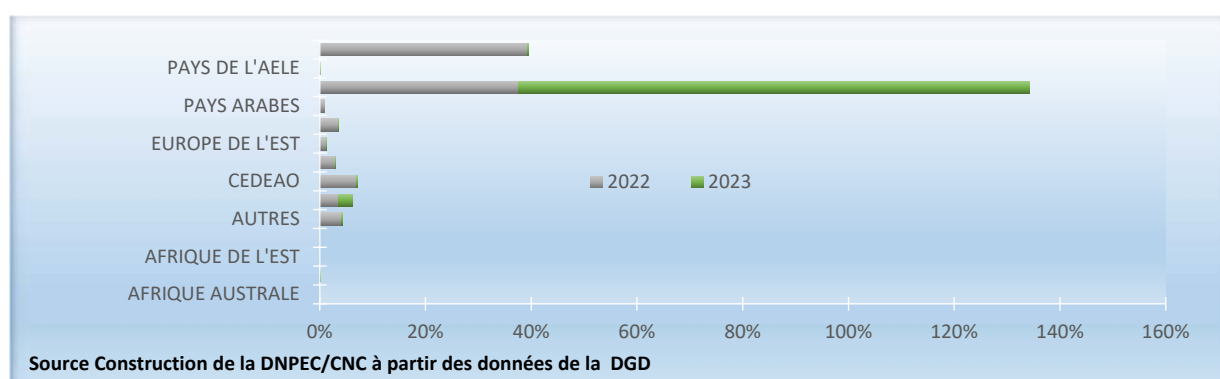
Il importe de souligner que les produits pétroliers qui représente près de 25,5% des importations totales a enregistré en valeur, une baisse de 20,7% en passant de 6 432,4 milliards de GNF à fin juin 2022 à 5 102,4 milliards à fin juin 2023. Quant aux importations en volume de ce produit elles se sont inscrites en hausse de 2,5% au cours de la période sous-revue. Cette évolution s'est traduite en termes de ressources mobilisées par une diminution de 12,1% de la taxe sur les produits pétroliers (TSPP). Ainsi, l'évolution récente des cours pétroliers s'est traduite par un repli des importations en valeur de l'ensemble des composantes de ce groupe. Cette baisse de la facture énergétique devrait normalement se traduire par une atténuation des subventions accordées aux produits pétroliers. Celle-ci reste contrariée par la rigidité dans la mise en œuvre du système d'ajustement automatique des prix des produits pétroliers à la pompe. Par ailleurs, les importations de médicaments et autres produits

pharmaceutiques ont joué un rôle important dans l'évolution des importations totales, avec une contribution significative du poids dans les flux qui en glissement annuel, a littéralement doublé en fin juin 2023, en dépit de la maîtrise de l'évolution de COVID-19.

L'origine des importations n'a pas été assez diversifiée, malgré la volonté des pouvoirs publics de rechercher un meilleur positionnement de la Guinée sur le marché mondial et régional. En effet, La principale zone de provenance des produits importés par les agents économiques guinéens sont les pays d'Asie (96,7% en juin 2023 contre 37,6% un an plus tôt). Ceux-ci sont essentiellement composés de : (i) machines pour l'extraction ou la construction, produits chimiques à usage spécifique, produits de la sidérurgie et véhicules utilitaires, représentant respectivement 5,8%, 3,6%, 5,3% et 4,4% des importations totales du pays de cette zone en provenance de la Chine (61,5%) ; (ii) Riz (5,9%) provenant de l'Inde (20,3%) ; et (iii) bateaux de pêche et barges miniers (4,9%) importés du Singapour (9,1%).

Il importe de souligner que la part des importations en provenance du continent américain, de l'Union européenne, des pays d'Europe de l'Est et des autres zones géographiques ont enregistré une baisse drastique au profil des pays d'Asie susmentionnés au cours de la période sous-revue. Cette orientation s'explique notamment par la guerre en Ukrainienne et par la reprise des activités économiques en Chine suite à la maîtrise de l'évolution de COVID-19. En particulier, les importations en provenance des pays de la CEDEAO sont dominées par : le gazole (69,5%) et de fiouls lourds, importés principalement du Sénégal et du Togo, représentant respectivement 71,3% et 6,5% des importations totales du pays vers cette zone ; les machines pour l'extraction ou la construction (3,7%), provenant essentiellement du Mali (9,9%) ; les véhicules utilitaires (2,8%) importés du Burkina Faso (0,4%); les condiments et assaisonnements (1,6%) de la Côte d'Ivoire (2,9%) ; les tuiles et les briques en terre (0,8%) et les produits de la sidérurgie provenant majoritairement du Ghana (3,8%) ; Autres navires marchands (2,8%) du Libéria ; et divers produits (1,1%) importés notamment du Sénégal et de la Sierra-Leone (1,7%).

Graphique 23 : Importations par zone de provenance à fin juin (Part en %)



En particulier, les importations en provenance des pays de la CEDEAO sont dominées par : le gazole (69,5) et de fiouls lourds, importés principalement du Sénégal et du Togo, représentant respectivement 71,3 et 6,5 des importations totales du pays vers cette zone ; les machines pour l'extraction ou la construction (3,7), provenant essentiellement du Mali (9,9) ; les véhicules utilitaires (2,8) importés du Burkina Faso (0,4); les condiments et assaisonnements (1,6) de la Côte d'Ivoire (2,9) ; les tuiles et les briques en terre (0,8) et les produits de la sidérurgie provenant majoritairement du Ghana (3,8) ; Autres navires marchands (2,8) du Libéria ; et divers produits (1,1) importés notamment du Sénégal et de la Sierra-Leone (1,7).

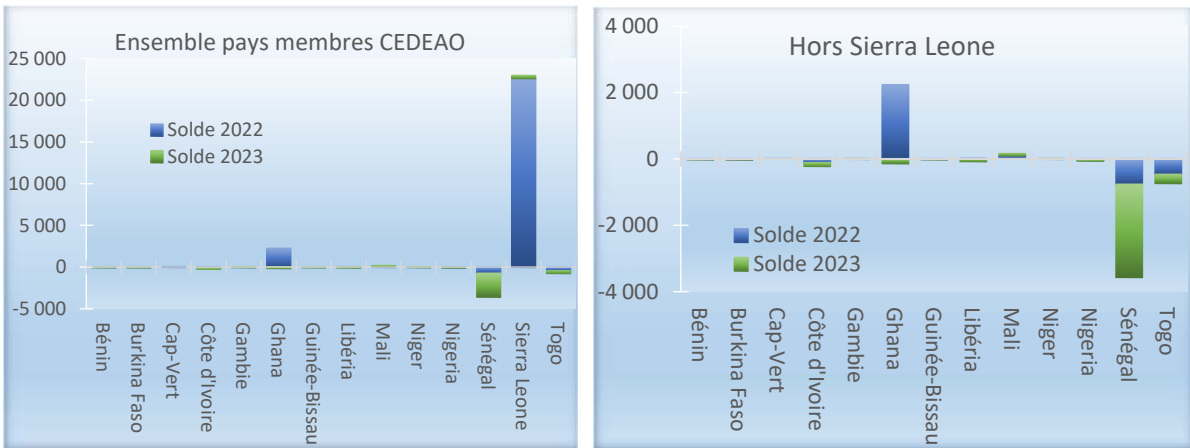
Tableau 15 : Guinée – Importations intra-communautaires à fin juin (Part en %)

PAYS DE PROVENANCE	2021	2022
Bénin	0,5	0,0
Burkina Faso	1,4	0,4
Cap-Vert	0,0	0,0
Côte d'Ivoire	6,3	2,9
Gambie	0,1	0,0
Ghana	4,5	3,8
Guinée-Bissau	0,6	0,3
Libéria	0,0	2,9
Mali	8,5	2,9
Niger	0,1	0,0
Nigeria	2,1	0,13
Sénégal	38,7	71,3
Sierra Leone	13,8	1,7
Togo	22,2	6,5
TOTAL GÉNÉRAL	100,0	100,0

Sources : Calculs du CNC à partir des données de la DGD

Les échanges commerciaux de biens de la Guinée sont marqués à fin juin 2023, comme en 2022, par un creusement relativement significatif du déficit vis-à-vis du Sénégal, qui passe de 771,5 milliards de GNF à 2 794,8 milliards de GNF. Ainsi, le Sénégal devient le premier déficit bilatéral de la Guinée au cours de la période sous-revue. Par ailleurs, La Sierra-Leone est le premier excédent bilatéral de la Guinée au cours de la période sous-revue ; elle est suivie par le Mali. Mais cet excédent a enregistré une baisse, respectivement de 98,6 et de 46,0 à fin juin 2023.

Graphique 24 : Ventilation géographique des échanges de biens (en Mds de GNF)



Sources : Construction de la DNPEC/ CNC à partir des données de la DGD

3 Monnaie, Crédit et Taux de change

3.1 Monnaie et crédit

Au 31 septembre 2023, la situation monétaire reste marquée par une progression de la masse monétaire et de ses contreparties. En glissement annuel, la masse monétaire a enregistré une hausse de 9,6%, en se situant à GNF 48 044,85 milliards. Cette évolution est portée par l'accroissement des actifs intérieurs nets (+22,5% de contribution), atténuée par la diminution des actifs extérieurs nets (-12,8% de contribution). Comparée au mois de septembre 2022, les actifs intérieurs nets (73,9% de M2) ont augmenté de 33,6% contre une diminution de 27,9% pour les actifs extérieurs nets (26,1% de M2) en glissement annuel.

Sur la période, le crédit intérieur net a augmenté de 11,8%, en lien avec la progression à la fois des créances nettes sur le secteur public (+11,3%) et des créances sur le secteur privé (+10,3%). Le taux d'intérêt sur les emprunts de l'État à 91 jours de maturité a été de 10% et le taux directeur est de 11%.

La hausse de la masse monétaire s'est traduite par l'augmentation conjuguée des dépôts à vue en GNF (+14,6%), de la quantité de monnaie en circulation (+12,6%), des dépôts à terme en GNF (+3,3%). Au même moment, le taux de liquidité de l'économie mesurée par le ratio masse monétaire/PIB a atteint 24,9% contre 22,8% au mois septembre 2022.

Tableau 16 : Situation monétaire intégrée en fin juin 2023 (Milliards de GNF)

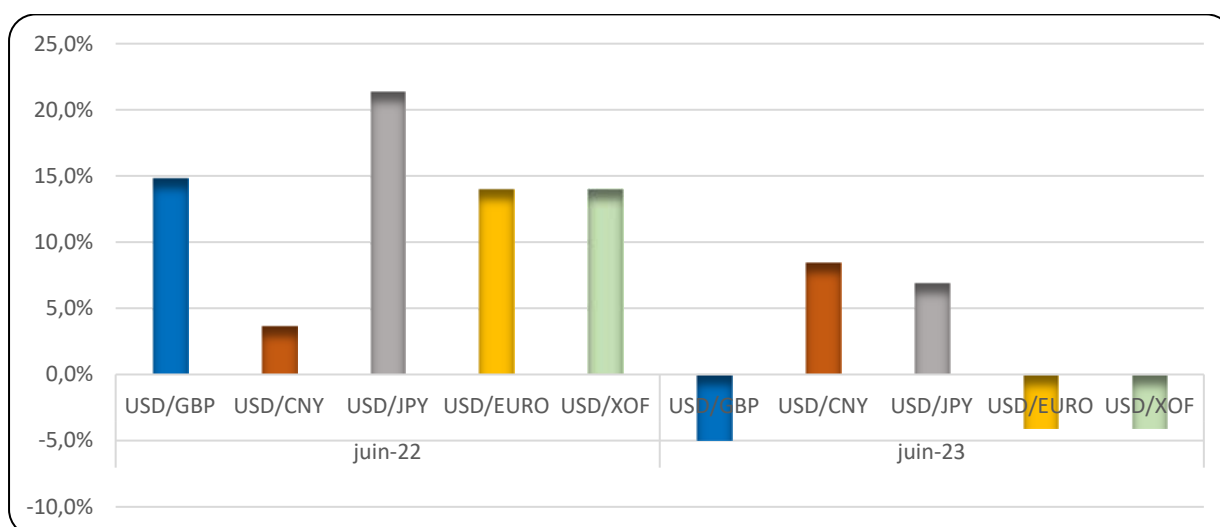
POSTES	Valeurs (en Mds de GNF)		Variation (en%)
	2022	2023	2023
Avoirs extérieurs nets	17 244,06	12 525,26	-27,4
Banque Centrale	11 300,12	7 161,74	-36,6
Banque de Dépôts	5 943,94	5 363,52	-9,8
Avoirs intérieurs nets	26 580,91	35 519,59	33,6
Crédit intérieur net	34 090,59	38 110,31	11,8
Créances /Secteur Public	17 739,85	20 072,20	13,1
Créances nettes/Etat	17 543,66	19 525,09	11,3
Créances E/ses Pub.	196,19	547,11	178,9
Créances / Secteur Privé	16 350,73	18 038,11	10,3
Créances compromises	1 135,05	1 125,85	-0,8
<i>Dont provisions</i>	835,35	943,39	12,9
Créances saines	15 215,69	16 912,27	11,2
<i>Dont créances à MLT</i>	5 917,85	6 523,13	10,2
Autres Postes nets	-7 509,68	-2 590,72	-65,5

Source : BCRG/SMI ; Calcul DNPEC

3.1.1 Taux de change

Sur le marché de change officiel, le franc guinéen s'est échangé à 8 482,98 contre un dollar et à 9137,23 contre un euro à fin septembre 2023, soit une appréciation nominale de 1,5% face au dollar US et une dépréciation de 7,0% vis-à-vis de l'euro, en glissement annuel. Sur la période, la prime de change entre le marché officiel et parallèle a atteint 1,8% face au dollar américain et 2,9% face à l'euro.

Graphique 25 : Evolution du dollar US par rapport aux principales devises

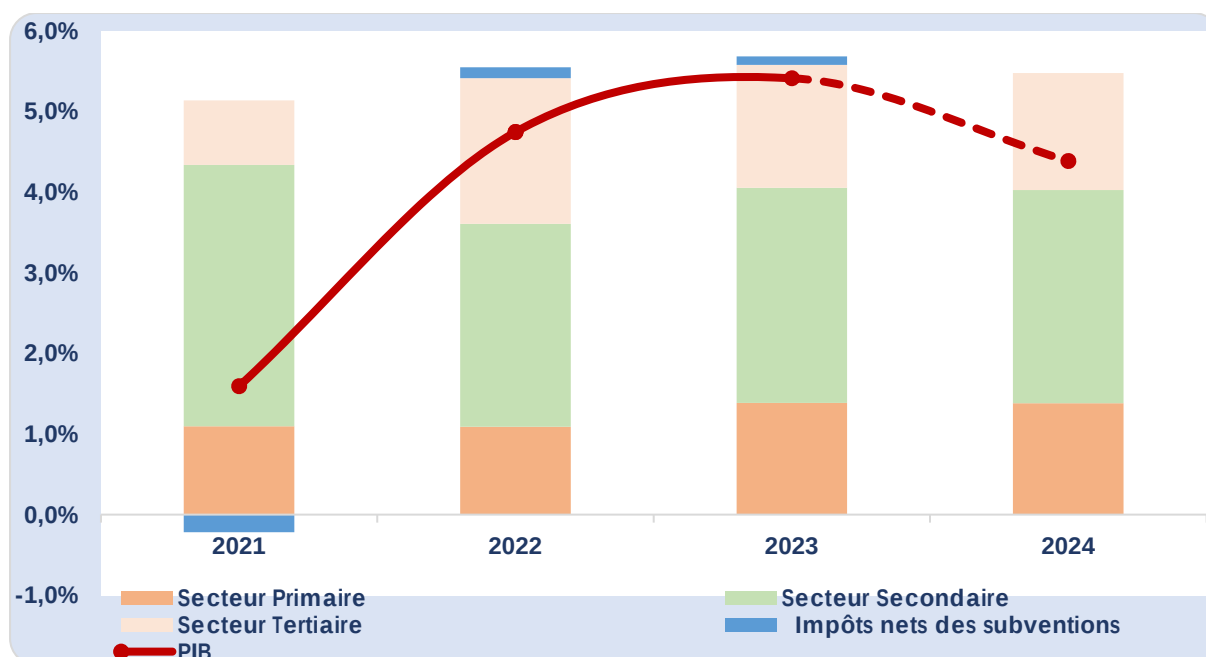


Source : BCRG / DNPEC

4 Perspectives économiques en 2024

Malgré un contexte international difficile marqué par des perspectives de ralentissement généralisé en lien avec la crise du coût de la vie, le resserrement des conditions financières dans la plupart des régions, le conflit russo-ukrainien, la guerre entre l'Israël et le Hamas et la persistance des effets de la pandémie à Covid-19, la Guinée devrait enregistrer une croissance économique élevée en 2024. Ce dynamisme de l'activité économique résulterait de la bonne mise en œuvre du Programme de Référence Intérimaire (PRI) et du Plan de Relance Economique (PRE), de la poursuite et de la consolidation des réformes économiques et financières, et des investissements massifs dans différents types d'infrastructures (routes, échangeurs, aéroports, barrages, hôpitaux, écoles, etc...). Ainsi, la Guinée devrait enregistrer une croissance soutenue de 5,4% en 2024 contre 5,7% en 2023. Ces chiffres témoignent la résilience de l'économie guinéenne et l'efficacité des politiques économiques mises en œuvre par le gouvernement.

Graphique 26 : Évolution de la croissance économique



Source : cadrage macroéconomique- Septembre 2023

4.1 Évolution de l'offre globale

4.1.1 Secteur réel

Selon les projections du cadrage macroéconomique en septembre 2023, le secteur primaire devrait enregistrer une croissance de 6,0% en 2024, à peu près similaire à celle de 2023. Cette situation pourrait s'expliquer par la bonne tenue des activités agricoles, d'élevage et de pêche en relation avec la mise en œuvre des programmes d'investissements et de modernisation y afférents. Ce secteur devrait contribuer à la croissance du PIB réel à hauteur de 1,1% en 2024.

La poursuite des appuis du gouvernement au sous-secteur agriculture par la distribution des intrants de qualité (semences, engrais et produits phytosanitaires) et de tracteurs aux agriculteurs en vue d'améliorer respectivement la productivité et la mécanisation de l'agriculture guinéenne. Ainsi, la croissance du sous-secteur pourrait atteindre 6,8% en 2024 contre 6,7% en 2023. Ce qui devrait lui permettre d'apporter une contribution de 3,4% à la croissance du secteur primaire. L'accès au financement pour les petites exploitations familiales et la nécessité d'une organisation des filières, pourraient être aussi des solutions pour le développement de l'agriculture.

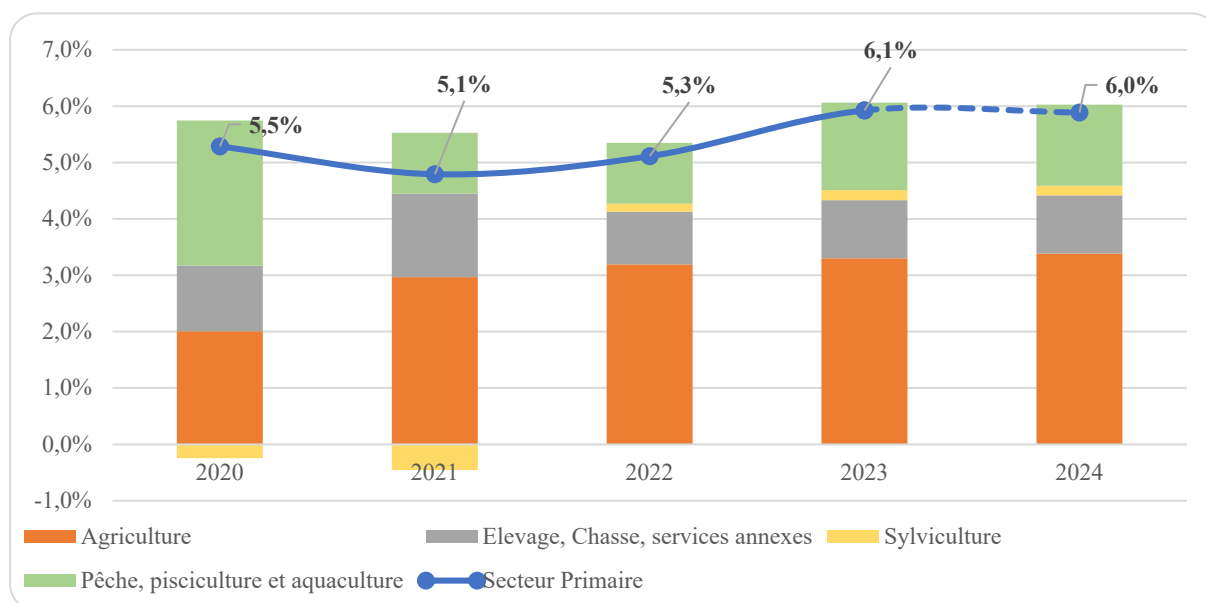
Concernant le sous-secteur élevage, sa croissance devrait rester constante à 6,4% en 2024. La contribution de ce sous-secteur à la croissance du primaire devrait rester inchangée à 1% en 2024 suite à la mise en œuvre des actions

concrètes pour accroître la production animale et mettre aux normes les filières de production, de conservation et de distribution.

S'agissant du sous-secteur pêche, il devrait connaître une croissance de 6,1% en 2024. La contribution de ce sous-secteur à la croissance du secteur primaire devrait se chiffrer à 1,4% en 2024 contre 1,5% en 2023. Ce résultat pourrait s'expliquer par la modernisation de certains ports de pêche. À cela s'ajoute la poursuite de la réglementation du secteur et la lutte contre les activités illégales de pêche en renforçant le contrôle des bateaux de pêche sur les eaux territoriales guinéennes.

Quant à la croissance du sous-secteur sylviculture, elle devrait être similaire à celle de 2023 (1,6%). Ce sous-secteur devrait contribuer à la croissance du secteur primaire de 0,2% en 2024 soit la même qu'en 2023. Cette situation pourrait résulter de la reprise effective de l'exportation des produits forestiers et la réglementation des activités de coupe du bois.

Graphique 27 : Contributions des composantes à la croissance du secteur primaire



Source : Cadrage Macroéconomique -Septembre 2023

Le secteur secondaire devrait enregistrer une croissance de 6,9% en 2024, en lien avec la bonne tenue des activités extractives et industrielles, l'amélioration de la production de l'énergie et l'accélération des activités de construction.

Le Gouvernement envisage de promouvoir les activités extractives en tant que composante importante de la croissance économique. Pour ce faire, les dispositions relatives au contenu local seront appliquées et renforcées afin d'attirer les investisseurs étrangers pour l'exploitation des gisements qui ont fait l'objet d'une étude de faisabilité. En effet, les activités extractives devraient

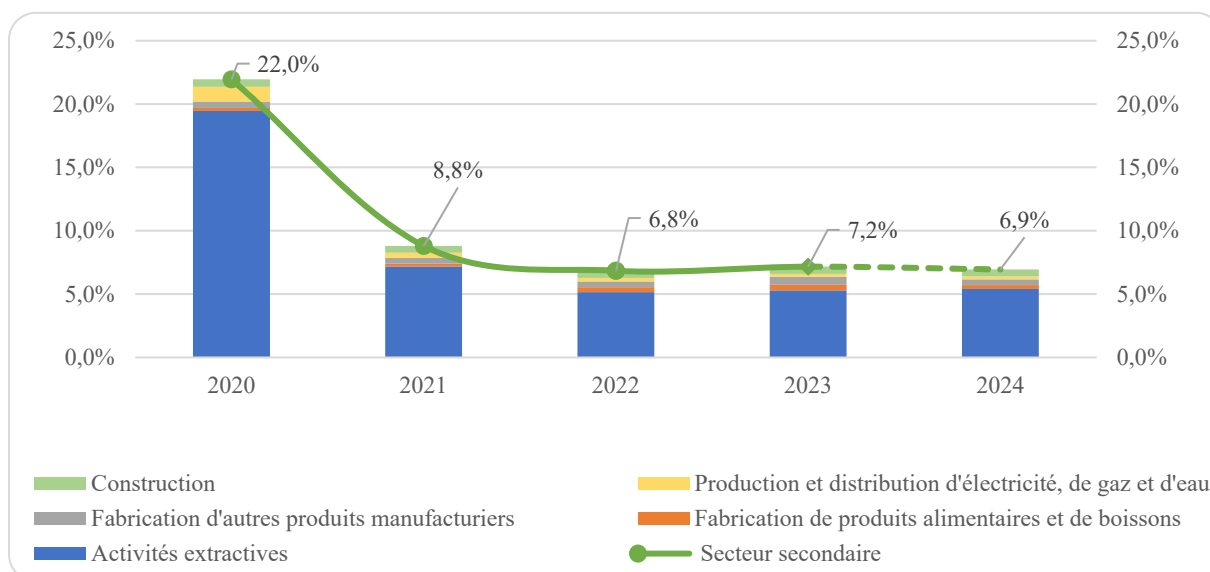
enregistrer une croissance de 8,8% en 2024 contre 8,7% en 2023. De même, elles devraient contribuer à la croissance du secteur secondaire à hauteur de 5,4% en 2024.

L'agroalimentaire et les autres industries pourraient connaître une croissance moyenne de 3,6% en 2024 avec une contribution de 0,4% à la croissance du secondaire. Cette évolution devrait résulter de la disponibilité des matières premières à des prix abordables, de l'amélioration de la capacité productive des unités existantes et de la création de nouvelles unités de transformation de produits agricoles. Elle pourrait s'expliquer, également, par la création des plateformes d'interopérabilité avec le secteur privé, l'élaboration de loi de l'auto-entrepreneuriat ou start-up act, l'amélioration de l'environnement des affaires et la facilitation de la création de petites unités et des usines de transformation.

Concernant le sous-secteur de l'énergie et de l'eau, le Gouvernement ambitionne de faire en sorte que la population tant rurale qu'urbaine ait accès aux sources d'énergie fiables, propres et à des prix compétitifs, et de fournir l'énergie en quantité suffisante pour les activités industrielles, artisanales et minières. Ainsi, la production de ce sous-secteur devrait augmenter de 6,3% en 2024 comme en 2023, grâce à l'ensemble des actions qui visent : (i) la réhabilitation et la protection des bassins versants fluviaux ; (ii) la construction des équipements de drainage des eaux pluviales ; (iii) la réhabilitation des équipements de traitement des eaux usées ; (iv) la construction des forages et des puits améliorés dans le cadre de l'hydraulique villageoise ; (v) la construction des lignes de transport d'énergie électrique ; (vi) la réhabilitation et l'extension des réseaux moyenne tension, basse tension des localités de Kankan, Siguiri, Télimélé et la Commune de Ratoma dans le cadre du Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité de Guinée (PAAEG) ; (vii) et la poursuite des travaux de construction des centrales hydroélectriques d'Amaria et de Kogbédou-Frankonédou.

Les orientations du gouvernement accordent une priorité aux infrastructures économiques sans lesquelles la Guinée ne pourrait pas réaliser la croissance économique accélérée souhaitée pour atteindre l'émergence à l'horizon 2040. En effet, les activités de construction pourraient connaître une croissance de 4,9% en 2024. Cette évolution serait possible grâce à la poursuite par le Gouvernement du vaste programme de construction et de réhabilitation des routes, en vue d'améliorer la desserte intérieure et l'accès aux pays voisins. Il est prévu dans son programme d'aménagement infrastructurel, le revêtement en bitume de 1500 km de routes nationales et préfectorales et de 825 km de voiries urbaines. Plusieurs chantiers sont déjà en cours : (i) les travaux de reconstruction et d'élargissement de l'axe Labé-Mali, Boké-Quebo, et (ii) la poursuite des travaux de construction des échangeurs aux grands carrefours à Conakry.

Graphique 28 : Contributions des composantes à la croissance du secteur secondaire



Source : *Cadragre Macroéconomique -septembre 2023*

La croissance des activités du secteur tertiaire devrait se chiffrer à 3,7% en 2024 contre 4,4% en 2023. Cette situation pourrait s'expliquer par l'évolution de ses sous-secteurs.

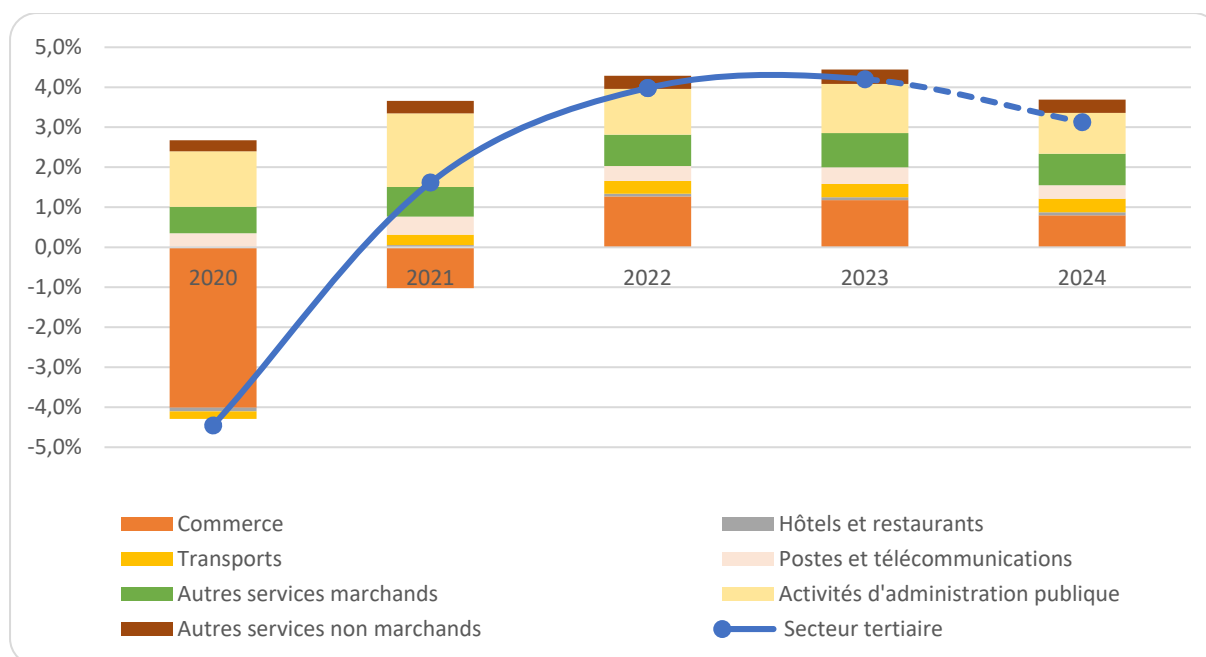
Les activités commerciales devraient augmenter de 2,4% en 2024 contre 3,5% en 2023, avec une contribution de 0,8% à la croissance du secteur tertiaire. Cette évolution serait due à l'amélioration des infrastructures d'appui au commerce et à la facilitation du cadre du commerce de détail à l'intérieur du pays.

Le sous-secteur hôtels et restaurants, devrait augmenter de 3,9% en 2024 contre 3,5% en 2023. En plus, il devrait contribuer à hauteur de 0,1% à la croissance du secteur tertiaire. Cette situation pourrait être possible grâce à la réhabilitation, l'aménagement et la promotion des sites touristiques.

La croissance du sous-secteur transports devrait être de 3,5% en 2024, en lien avec la poursuite des travaux d'entretien du réseau routier, à l'amélioration du transport public et l'augmentation du trafic conteneur et marchandises au port de Conakry.

Cependant, en 2024, le sous-secteur postes et télécommunications devrait se situer à 10,0% contre 13,6% en 2023, avec une contribution de 0,3% à la croissance du secteur tertiaire. Cette situation s'expliquerait par la mise en œuvre du plan national de la digitalisation et de la stratégie de réduction des tarifs d'appels et d'internet.

Graphique 29 : Contributions des composantes à la croissance du secteur tertiaire



Source : Cadrage Macroéconomique -Septembre 2023

4.2 Évolution de la demande globale

La consommation finale, principale composante de la demande globale, pourrait enregistrer un accroissement dans sa contribution au PIB de 1,6% en 2024 contre 12,1% en 2023. Cet état de fait serait imputable principalement à la diminution de la contribution de l'administration publique (17,6% en 2023 contre -0,6% en 2024). Quant au secteur privé, il ne devrait contribuer qu'à hauteur de 2,6% en 2024.

En ce qui concerne l'investissement, il devrait contribuer à hauteur de 4,9% en 2024 contre -5,0% en 2023. Les investissements pourraient être soutenus notamment par la poursuite de la construction des infrastructures socio-économiques. Ainsi, le taux de croissance de l'investissement devrait se chiffrer à 6,6% en 2024.

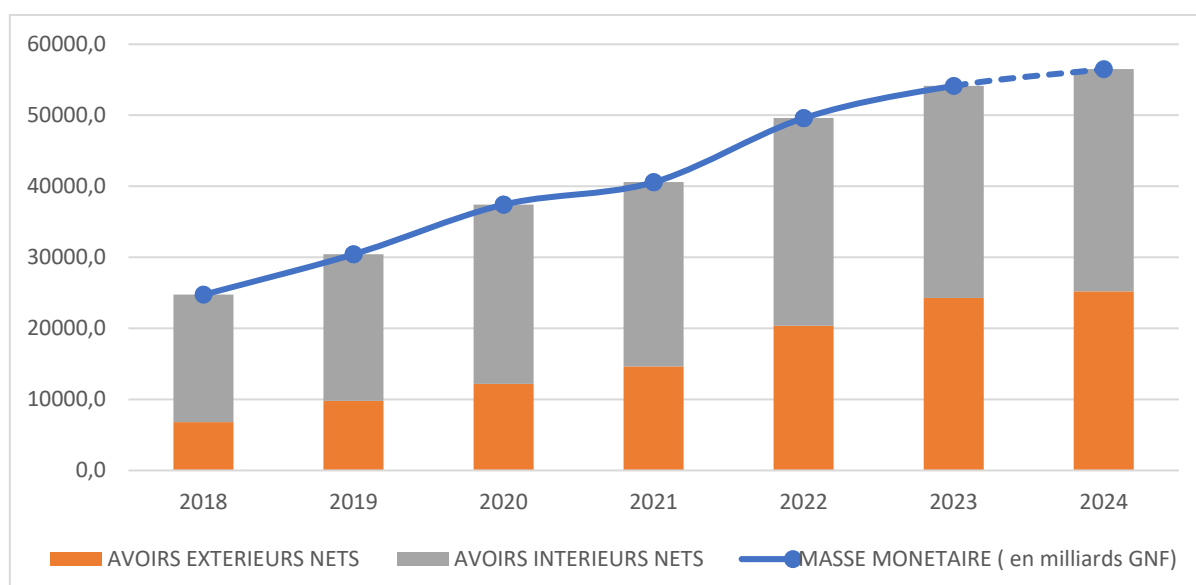
4.2.1 Taux d'inflation

Le taux d'inflation Conakry en moyenne annuelle pourrait se situer à 8,9% en 2024 contre 8,6% en 2023. En glissement annuel, il devrait encore afficher 10,6% en 2024 contre 7,2% en 2023. Quant au taux d'inflation capitales régionales, il pourrait se situer au tour de 5% sous l'effet des impacts escomptés des programmes de relance et de mitigation concoctés et mis en œuvre par le gouvernement. Une attention particulière devrait être accordée aux incertitudes liées aux échéances électorales en cours dans la sous-région et la fragmentation de la géopolitique mondiale.

4.3 Secteur monétaire

L'objectif principal de la politique monétaire en 2024 est de maintenir l'inflation à un niveau raisonnable tout en apportant la liquidité nécessaire au bon fonctionnement de l'économie. Cet arbitrage difficile devrait porter le taux de liquidité à 27,8% en 2024 contre 28,1% en 2023. Ainsi, la masse monétaire devrait passer de GNF 54 139,5 milliards en 2023 à GNF 56 497,7 milliards en 2024, soit une progression de 4,4%. Cette tendance devrait être soutenue par l'augmentation des avoirs extérieurs nets, à travers les entrées massives des capitaux couplés du retour des revenus d'exportation, par l'allègement des conditionnalités de crédits au secteur privé à la suite de la baisse du taux directeur et du desserrement des réserves obligatoires. A travers les ODT et les BDT, le système bancaire participe activement au financement du développement du capital humain à travers les infrastructures scolaires et sanitaires. Ces instruments sont aujourd'hui des remparts à la rareté des appuis budgétaires.

Graphique 30 : Tendance de la masse monétaire



Source : SMI 2023

4.4 Balance des paiements

A l'instar des années précédentes, le solde global de la balance des paiements devrait être excédentaire de USD 518,2 millions (2,2% du PIB) en 2024 contre USD 693,2 millions (3,1% du PIB) en 2023. Cet excédent en 2024 devrait s'expliquer par l'amélioration du compte des transactions courantes. Ainsi, le solde du compte courant pourrait être excédentaire de USD 3 352,7 millions en 2024 contre USD 4 454,2 millions en 2023, en lien avec la balance des biens et services.

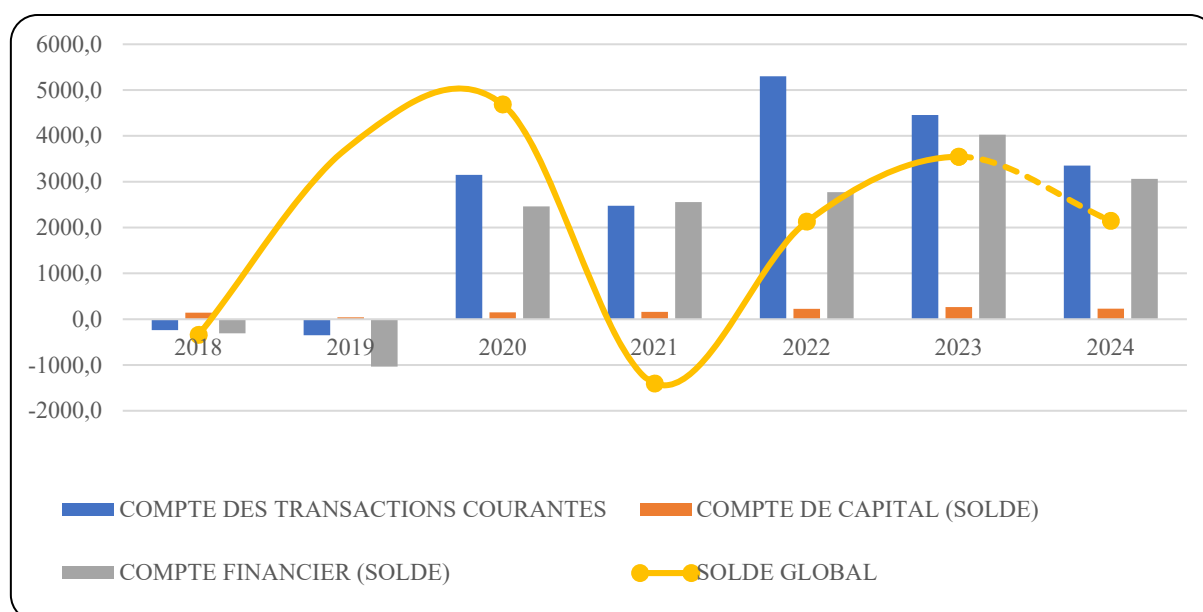
En effet, la balance des biens et services pourrait afficher un excédent de USD 3 370,4 millions en 2024, en raison du niveau très élevé des exportations (USD 9 067,5 millions) par rapport aux importations (USD 5 432,3 millions). La structure des exportations par groupe de produits devrait se présenter comme suit :

- Produits miniers (représentent plus de 74,8% des exportations totales) ;
- Produits agricoles (0,1%) ;
- Produits de pêche (1,4%) ; et
- Autres produits (23,8%).

S'agissant de la balance du compte de capital, elle devrait ressortir excédentaire de USD 227,4 millions en 2024, en lien avec la mobilisation des dons affectés (dons projets) à l'administration centrale dans le cadre de la réalisation des projets d'investissements publics.

Quant au compte financier, il devrait dégager un excédent de USD 3 061,8 millions en 2024 contre USD 4 025,4 millions en 2023. Cet excédent serait principalement tiré par les IDE (USD 1 813,8 millions) et les autres investissements (USD 1 215,3 millions).

Graphique 31 : Tendance de la Balance des paiements en millions de dollars US



Source : Cadrage Macroéconomique -Septembre 2023

5.1 Objectifs et principales hypothèses de projet de loi de Finances 2024

L'élaboration du Projet de Loi de Finances 2024 intervient dans un contexte international marqué par (i) une hausse des prix des produits céréaliers et des intrants agricoles en raison du conflit russo-ukrainien, (ii) la persistance de certains effets négatifs de la pandémie de la Covid-19, (iii) les événements climatiques extrêmes et (iv) les difficultés de mobilisation des appuis budgétaires.

Au niveau régional, les défis sécuritaires liés à (i) l'extrémisme violent et le terrorisme, (ii) la piraterie maritime, (iii) les violences inter communautaires, et (iv) les tensions transfrontalières demeurent une préoccupation majeure.

Le contexte national est principalement marqué par les contraintes liées à la transition politique, les défis de la refondation de l'État et la nécessité de répondre aux besoins croissants des populations.

Dans ce contexte difficile, la poursuite de la refondation de l'Etat et de l'amélioration de la gestion de nos finances publiques, prônées par Son Excellence, Monsieur le Président de la République, restent des priorités pour le Gouvernement.

C'est pourquoi, ce projet de Loi de Finances 2024 s'inscrit dans la consolidation des choix stratégiques entamés, permettant d'accélérer l'atteinte des objectifs du Gouvernement de la Transition à travers notamment l'amélioration de la gouvernance publique qui passe par la poursuite du soutien à l'activité économique et aux ménages, grâce à des réformes structurelles.

Le Projet de Loi de Finances 2024, tient compte des acquis du budget en cours d'exécution et s'inscrit dans la recherche d'une plus grande efficacité des dépenses publiques afin d'assurer un service public de qualité. Ainsi, les orientations de Monsieur le Premier Ministre qui ont guidé l'élaboration du Projet de Loi de Finances 2024 ont pris en compte des mesures spécifiques ci-après :

- Accroître significativement le niveau de mobilisation des recettes fiscales de manière à atteindre un taux de pression fiscale de 13,39% en 2024 ;
- Assurer la mobilisation optimale des recettes intérieures par une relance économique à travers le soutien aux entreprises et aux ménages, pour contenir les chocs économiques des crises en cours ;
- Poursuivre les réformes et mesures de sécurisation des recettes ;
- Déployer des plans de modernisation des régies financières ;
- Allouer au moins 20% des dépenses de biens et services du budget des départements aux services déconcentrés ;

- Réaffirmer le caractère prioritaire des investissements en les maintenant à un taux supérieur à 35 % des dépenses totales du budget de l'Etat ;
- Limiter le déficit budgétaire au tour de 3,62% du PIB ;
- Poursuivre l'apurement de la dette intérieure (dette fournisseur) afin d'améliorer le climat des affaires ;
- Prévoir une dotation conséquente pour l'exécution du chronogramme de la Transition ;
- Revoir à la baisse de plus de 1 000 milliards la subvention du prix de consommation de l'électricité ;
- Poursuivre l'effort d'augmentation des dépenses de santé et d'éducation pour les porter à 20% des dépenses de l'Etat ;
- Accroître le niveau des dépenses du secteur de développement rural (Agriculture, élevage, pêche et environnement) en le portant au minimum à 8% des dépenses de l'Etat.

Les grandes masses du PLF 2024 se résument ainsi qu'il suit en milliards de francs guinéens : Recettes totales : 30 388,58 Mds Recettes hors Dons : 29 174,01 Mds
Dépenses : 38 099,08 Mds

Le besoin de financement est de 7 710,50 Mds, couvert par la différence entre les ressources de financement de 21 772,36 Mds et les charges de financement de 14 061,86 Mds

En cohérence avec la politique monétaire, les objectifs de la politique budgétaire visent notamment :

- (i) Un déficit budgétaire de 3,85% du PIB ;
- (ii) Un taux d'endettement raisonnable ne devant pas dépasser 45,4 % du PIB et le maintien du risque de surendettement à un niveau modéré conformément à la stratégie de gestion de la dette à moyen terme 2023-2026 ;
- (iii) Soutenir l'effort de mobilisation des recettes en maîtrisant les exonérations et les manques subséquents, de manière à établir le taux de pression fiscale à 12% du PIB ;
- (iv) Garantir une plus grande efficacité des dépenses publiques pour le bien-être de la population et maintenir le caractère prioritaire des dépenses d'investissement en les portant au minimum à 25% des dépenses de l'Etat.

5.2 Les actions budgétaire et fiscale pour 2024

Le projet de loi de finances pour l'année budgétaire 2024 s'inscrit dans le cadre de la loi organique relative aux lois de finances qui a été adoptée le 27 juillet 2012 et promulguée le 6 août 2012. Il est orienté vers la poursuite de la refondation de l'Etat et l'amélioration de la gouvernance publique.

Dans ce cadre, l'exercice budgétaire de 2024 sera marqué par la poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route du Gouvernement de la Transition, le Programme de Reference Intérimaire (PRI) et le Plan de Relance Economique (PRE). Les chantiers prioritaires concernent : les infrastructures, l'Agriculture, l'Energie-eau, le capital humain, transports etc. Cette orientation de la politique économique du gouvernement est soutenue par des mesures budgétaires et fiscales présentées ci-après :

Encadrer 2 : Principales mesures du PLFI 2024

DISPOSITIONS RELATIVES AUX RESSOURCES ET CHARGES DU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES COMMUNES DE CONAKRY (FODECCON)

- ✓ Article 6 : Les ressources du Budget d'Affectation Spéciale « Fonds de Développement des Communes de Conakry (FODECCON) » sont constituées de 6,50% des recettes douanières, exceptées les recettes minières, les recettes pétrolières, les Chèques Trésor Série Spéciale (CTSS) et les recettes affectées au Fonds d'Entretien Routier (FER).
- ✓ Les charges du FODECCON sont relatives au financement des projets et programmes de type communautaire élaborés par les collectivités locales de Conakry avec l'appui de l'Agence Nationale de Financement des Collectivités (ANAFIC).

DISPOSITION RELATIVE AUX EXONERATIONS FISCALES

- ✓ La validité des exonérations fiscales concédées est assujettie à la désignation des impôts ou taxes exemptés dans l'acte d'exonération et dument ratifié par l'organe législatif. Elles doivent être préalablement motivées dans une requête soumise à cet effet au Ministre en charge du budget.
- ✓ Les exonérations déjà concédées, sans être nommées, doivent être mises en conformité dans un délai maximum de 10 ans, à compter de la publication de la présente loi. Les contribuables concernés doivent adresser à l'administration fiscale un plan de conformité annuellement évalué.

DISPOSITION RELATIVE A L'ECHEANCE DE DECLARATION DE LA DECLARATION MENSUELLE UNIQUE (DMU)

Article 25 : L'article 72. I. du CGI est modifié et rédigé comme suit :

- ✓ Art 72. I. Les retenues afférentes aux paiements effectués pendant un mois déterminé doivent être versées dans les dix (10) jours du mois suivant à la caisse du Receveur Spécial des Impôts ou du Trésor public du lieu de l'établissement de l'employeur ou du domicile du débirentier.

Article 26 : L'Article 373 sexies. I du CGI est modifié comme suit :

- ✓ Art.373 Sexies. I. Les assujettis qui ne bénéficient pas du régime de la franchise visée à l'article 359 sont tenus de remplir et de remettre à leur service de rattachement fiscal, au plus tard le 10 de chaque mois, une déclaration de TVA.

DISPOSITIONS RELATIVES AUX OBLIGATIONS DECLARATIVES EN MATIERE DE TVA article 373 sexies)

Article 20 : L'article Art.373 Sexies est modifié et ainsi rédigé :

- ✓ Art. 373 Sexies. I. Les assujettis qui ne bénéficient pas du régime de la franchise visée à l'article 359 sont tenus de remplir et de remettre à leur service de rattachement fiscal, au plus tard le 15 de chaque mois, une déclaration de TVA.
- ✓ II. Les assujettis utilisent les formulaires de déclaration disponibles en ligne sur le site de l'administration fiscale.

- ✓ III. La déclaration de TVA fait notamment état :
 1. du montant des opérations suivantes effectuées par l'assujetti au titre du mois précédent pour lesquelles la TVA est exigible :
 - a. les opérations taxables ou exonérées ;
 - b. les régularisations à effectuer.
 2. du montant de la TVA collectée sur les opérations visées au 1;
 3. du montant de la TVA déductible exigible au titre du mois précédent ayant grevé les acquisitions suivantes effectuées par l'assujetti :
 - a. les importations ;
 - b. les livraisons de biens ;
 - c. les prestations de services.
- ✓ IV. Lorsqu'aucune opération imposable n'est déclarée, qu'aucune TVA déductible et qu'aucun crédit de TVA n'est reporté, l'assujetti appose la mention « néant » sur la déclaration de TVA.
- ✓ V. La déclaration de TVA doit être accompagnée du Tableau des déductions qui récapitule les informations suivantes relatives aux opérations du mois précédent pour lesquelles la TVA est déductible :
 1. les numéros et dates des factures ;
 2. les noms, raison sociale, Numéro d'Identification Fiscale permanent et clef d'immatriculation à la TVA de chaque fournisseur ou prestataire
 3. La nature du bien livré ou du service rendu ;
 4. la date de paiement des prestations de services ;
 5. le montant de la TVA déductible mentionnée sur chaque facture ;
 6. pour les importations, le bulletin de liquidation de la TVA acquittée en douane.
- ✓ Outre le tableau de déduction de TVA, l'assujetti doit joindre à sa déclaration le détail des éléments constitutifs du chiffre d'affaires taxable et non taxable à la TVA. Ce fichier doit se présenter sous format Excel et faire ressortir :
 1. les numéros et dates des factures ;
 2. les noms, raison sociale, Numéro d'Identification Fiscale permanent de chaque client ;
 3. la nature du bien livré ou du service rendu ;
 4. la date d'encaissement des prestations de services ;
 5. le montant hors taxe de l'opération et de la TVA collectée mentionnée sur chaque facture ;
 6. pour les exportations, la référence des documents d'exportation délivrée par la douane. Cette obligation était prévue par les dispositions de l'article 386 qui a été abrogé en 2022. La réinsertion de cet article permettra un meilleur contrôle de la TVA et l'augmentation de son rendement.

VI. Lorsque la déclaration de TVA fait apparaître une TVA nette à payer, l'assujetti est tenu d'acquitter ce montant au moment du dépôt de sa déclaration mensuelle.

5.3 Les grandes masses du budget de l'Etat

Le projet de Loi de Finances 2024 traduit les priorités du Gouvernement en tenant compte de l'évolution récente du cadre macro-économique afin d'assurer l'atteinte des objectifs socioéconomiques contenus dans le Programme de Référence Intérimaire (PRI). Les projections budgétaires pour 2024, tant au niveau des recettes, des dépenses que du financement, tablent sur un taux de croissance économique de 5,4% du PIB, un taux d'inflation moyen de 8,9% du 6 PIB, un taux de pression fiscale de 13,39% ainsi que des réserves de la BCRG à un niveau adéquat de trois mois d'importations et une stabilisation du taux de change à 8 805,74 FG pour 1 Dollar.

Recettes

Les recettes résumées dans le tableau ci-dessus sont estimées à 30 388,58 Mds contre une prévision dans la Loi de Finances Rectificative (LFR) 2023 de 29 029,32 Mds, soit une augmentation de 1 359,26 Mds.

A l'analyse de ces prévisions, on peut noter que les recettes ont connu un taux d'accroissement de 4,68%, malgré le ralentissement de l'économie mondiale consécutif à la crise Russo-Ukrainienne et aux effets de la COVID-19. Ces efforts de mobilisation reposent sur la mise en œuvre des plans de réformes et de modernisation de nos régies de recettes dans le but d'accroître leur performance, et consolider la digitalisation des administrations fiscales. Les projections des recettes se décomposent en recettes fiscales (y compris BAS) pour 27 208,78 Mds (89,54%), des dons, legs et fonds de concours (y compris FCE) pour 1 214,57 Mds (3,99%) et des autres recettes pour 1 965,23 Mds (6,47%).

La répartition des recettes en 2024 par régie financière se présente comme suit :

- ✓ Direction nationale des impôts : GNF 15 500 Mds contre 14 845,52 Mds dans la LFR 2023, soit un taux d'accroissement de 4,41% ;
- ✓ Direction Générale de la Douane : 10 942,31 Mds contre 9 793,55 Mds en LFR 2023 soit un taux d'accroissement de 1,17% ;
- ✓ Direction nationale du Trésor et de la Comptabilité Publique : 2 731,70 Mds contre 2 737,24 Mds en LFR 2023, soit une baisse de 0,20% ;
- ✓ Budget d'affectation spécial (BAS) : GNF 1 048,64 Mds contre 1 197,15 Mds dans la LFR 2023, soit une baisse de 12,4 % Mds, imputable aux ressources du BAS FCE.

Concernant les autres recettes budgétaires, les prévisions pour 2024 pourraient s'établir à GNF 1 965,23 Mds, soit une augmentation de 4,53 % Mds par rapport à la Loi de Finances Rectificative 2023 de 1 880,02 Mds.

Dépenses

Les dépenses résumées dans le tableau ci-dessous, sont évaluées à 38 099,08 Mds contre une prévision dans la Loi de Finances Rectificative 2023 de 37 249,45 Mds, soit une augmentation de 849,63 Mds (2,28%). Rapportées au PIB, les dépenses se sont établies à 18,75%.

S'agissant des dépenses courantes, elles ont été projetées à 22 479,66 Mds et représentent 60,67% par rapport au total des dépenses du Budget Général du PLF 2024. Ces dépenses portent sur les charges financières de la dette pour 1 875,10 Mds, les dépenses de personnel pour 9 262,25 Mds, les dépenses de biens et services pour 3 937,17 Mds et les dépenses de transfert pour 7 405,15 Mds.

Concernant les dépenses d'investissement y compris BAS, elles se chiffrent à 15 619,42 Mds contre 15 626,56 Mds dans la LFR 2023, soit une baisse de 7,14 Mds (0,05%), elles représentent 41% des dépenses totales et sont financées à hauteur 51,29% sur ressources intérieures et 48,71% sur ressources extérieures contre respectivement 53,17% et 46,83% en LFR 2023. Par ailleurs, les dépenses d'investissement hors BAS sont évaluées à 14 570,78 Mds contre 14 429,41 Mds en LFR 2023, soit une augmentation de 141,37 Mds (0,98%). Leur part représente 39,33% des dépenses totales et 7,17% du PIB contre respectivement 40,02% et 6,77% dans la LFR 2023. Ces dépenses concernent essentiellement l'acquisition de 50 bus de transports en commun, la poursuite de la réalisation des 44 projets et programmes prioritaires, les ressources affectées au Fonds d'Entretien Routier et la souscription aux prises de participation.

Tableau 17 : Grandes masses PLF 2024

Rubriques	LFR 2023	PLF 2024	ECART	Taux de var
Recettes	29 029,32	30 388,58	1 359,26	4,68%
Recettes fiscales y compris BAS	25 496,29	27 208,78	1 712,49	6,72%
Recettes fiscales/PIB	11,95%	13,39%		
Dons, legs et fonds de concours	1 653,01	1 214,57	-438,44	-26,52%
Autres recettes	1 880,02	1 965,23	85,21	4,53%
Recettes hors dons	27 376,31	29 174,01	1 797,70	6,57%
Recettes hors dons/PIB	12,83%	14,36%		
dont BAS	1 197,15	1 048,64	-148,51	-12,41%
Dépenses Totales	37 249,45	38 099,08	849,63	2,28%

Dépenses totales/PIB	17,45%	18,75%		
Dépenses courantes	21 622,89	22 479,66	856,77	3,96%
Dépenses courantes/PIB	10,13%	11,06%		
Dépenses courantes/Dépenses totales	58,05%	59,00%		
Dépenses d'investissement hors BAS	14 429,41	14 754,86	325,45	2,26%
Dépenses d'investissement hors BAS/PIB	6,76%	7,26%		
Dépenses d'investissement yc BAS	15 626,56	15 803,50	176,94	1,13%
Dépenses d'investissement yc BAS/Dépenses totales	41,95%	41,48%		
Dépenses d'investissement projet sur fin. Interne	5 671,72	5 689,8	18,09	0,32%
Dépenses d'investissement projet sur fin. Interne/Dépenses d'investi	36,30%	36,00%	-0,29%	-0,80%
Dépenses d'investi projet sur FINEX	6 949,70	7 482,0	532,30	7,66%
Dépenses d'investi sur FINEX/Dépenses d'investi	44,47%	47,34%		
Solde budgétaire	-8 220,13	-7 710,5	509,63	-6,20%
Solde budgétaire en % du PIB	-3,85%	-3,79%		
PIB	213 440	2038		

5.4 Analyse des dépenses par nature économique

Les dépenses courantes ont été projetées à 22 479,66 Mds et représentent 60,67% par rapport au total des dépenses du Budget Général du PLF 2024. Ces dépenses portent sur les charges financières de la dette pour 1 875,10 Mds, les dépenses de personnel pour 9 262,25 Mds, les dépenses de biens et services pour 3 937,17 Mds et les dépenses de transfert pour 7 405,15 Mds.

Titre I : Charges financières de la dette

Dans le cadre de la gestion des charges financière de la dette, la Guinée s'est dotée d'une stratégie d'endettement à moyen terme qui couvre la période 2023-2027. Elle offre un cadre dans lequel les autorités peuvent prendre des décisions sur la façon de satisfaire les besoins de financement du

gouvernement, en tenant compte des contraintes propres au pays et de ses préférences à l'égard du risque. La SMDT 2023 a permis d'élaborer le calendrier d'émissions des titres publics (bons du trésor et obligations du trésor) ont été réalisées.

En effet, les projections pour l'exercice 2024 se chiffrent à 1 875,10 Mds contre une prévision de la LFR 2023 de 1 063,20 Mds, soit une hausse de 811,90 Mds (76,36%). La part des charges financières de la dette dans les dépenses courantes est de 8,34% et se décomposent en intérêts de la dette intérieure pour 1 279,44 Mds (68,23%) et en intérêts de la dette extérieure pour 595,66 Mds (31,77%).

Titre II : Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel sont évaluées à 9 262,25 Mds contre 7 831,50 Mds dans la LFR 2023, soit une augmentation de 1 430,75 Mds (18,27%). Ce niveau de prévision prend en compte le recrutement de 20 000 nouveaux fonctionnaires en 2024, l'impact du protocole d'accord entre le mouvement syndical et le Gouvernement, les primes de l'équipe nationale de football pour la Coupe d'Afrique des Nations 2024 et le recrutement de 7 500 agents en faveur des forces de défenses et de sécurité.

La part des dépenses de personnel dans les dépenses courantes se situe à 41,20%. Rapportées aux recettes fiscales, elles passent de 30,72% en LFR à 34,04% dans le PLF 2024. Ce taux reste encore inférieur au seuil du critère de convergence de la CEDEAO qui est de 35%.

Titre III : Dépenses de biens et services

Les dépenses de biens et services sont projetées à hauteur de 3 937,17 Mds contre 4 116,86 Mds dans la LFR 2023, soit une diminution de 179,69 Mds (4,36%) et représentent 17,51% des dépenses courantes. Cette baisse résulte de la poursuite des efforts de réduction du train de vie de l'Etat. Ces dépenses absorbent 13,50% des recettes hors dons.

Toutefois, cette projection prend essentiellement en compte les activités liées au chronogramme de la Transition, la consommation en eau et électricité de l'administration publique, le fonctionnement des forces de défense et de sécurité et l'achat de médicaments et de vaccins.

Titre IV : Dépenses de transfert

Cette rubrique de dépenses est évaluée à 7 405,15 Mds dans le Projet de Loi de Finances 2024 contre 8 611,32 Mds dans la LFR 2023, soit une diminution de 1 206,17 Mds (14,01%). Cette baisse est portée principalement par la réduction de la subvention accordée à l'EDG, passant de 3 250 Mds à 2 000 Mds, soit un

écart de 1 250 Mds. Les dépenses de transfert dans les dépenses courantes sont de 32,94 %.

L'évaluation des dépenses de transfert a pris en compte les dépenses de pensions civiles et militaires revalorisées conformément au protocole d'accord entre le mouvement syndical et le Gouvernement, le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), l'assainissement du Grand Conakry, les bourses et compléments de bourses de nos étudiants à l'intérieur et à l'extérieur du pays, les contributions internationales et l'alimentation et les frais médicaux des détenus.

Titre V : Dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement y compris BAS se chiffrent à 15 619,42 Mds contre 15 626,56 Mds dans la LFR 2023, soit une baisse de 7,14 Mds (0,05%), elles représentent 41% des dépenses totales et sont financées à hauteur 51,29% sur ressources intérieures et 48,71% sur ressources extérieures contre respectivement 53,17% et 46,83% en LFR 2023.

Par ailleurs, les dépenses d'investissement hors BAS sont évaluées à 14 570,78 Mds contre 14 429,41 Mds en LFR 2023, soit une augmentation de 141,37 Mds (0,98%). Leur part représente 39,33% des dépenses totales et 7,17% du PIB contre respectivement 40,02% et 6,77% dans la LFR 2023.

Ces dépenses concernent essentiellement l'acquisition de 50 bus de transports en commun, la poursuite de la réalisation des 44 projets et programmes prioritaires, les ressources affectées au Fonds d'Entretien Routier et la souscription aux prises de participation.

5.5 Le Budget d'Investissement Public (BIP)

Dans son plan d'investissement de 2024, le gouvernement prévoit un montant de 14 216,16 milliards de GNF contre 13 713,36 milliards de GNF en 2023, soit une hausse de 3,67%. Cette augmentation pourrait s'expliquer par une amélioration des dépenses d'investissement publiques au niveau extérieure. Concernant le BND, il pourrait enregistrer une baisse de 0,44% allant de 6 763,66 milliards de GNF en 2023 pour se situer à 6 734,16 milliards de GNF en 2024. Contrairement aux FINEX, en 2024 le montant devrait s'élever à 7 482,00 milliards de GNF contre 6 949,70 milliards de GNF en 2023, soit une hausse de 7,67%. Cette situation est imputable aux nombreux efforts fournis par les autorités dans le cadre de la recherche de financement afin de faire face aux besoins infrastructurels.

Dans son vaste programme de développement des infrastructures de soutien au développement économique et social, le gouvernement prévoit un

investissement de 5 136,33 milliards sur BND. Dans le but d'améliorer la mobilité des personnes et la circulation des biens et services, avec comme priorité la construction et la rénovation des routes, pistes rurales et aéroports, l'optimisation des procédures portuaires et aéroportuaires, l'amélioration des transports urbains et interurbains 1 802,32 milliards seront investis.

Pour améliorer les conditions de travail dans l'administration publique, il est prévu un budget de 1 588 617,2 milliards de GNF (11.2% du BIP) dans le cadre de construction, de rénovation, d'extension et équipement des bâtiments administratifs. En effet, l'amélioration de l'environnement de travail entraîne une augmentation de la productivité, et par conséquent améliore l'efficacité des travailleurs et la qualité du service public. Par ailleurs, les activités de construction sont des travaux à forte intensité de main-œuvre qui peuvent employer de nombreuses personnes. En outre, ils ont un « effet de ruissellement économique » sur les cimenteries, les carrières, les métallurgies, et autres industries manufacturières. Toutes choses qui devraient favoriser la croissance économique. Cependant, le BIP relatif à la construction et rénovation des bureaux au compte de l'administration publique ne devrait pas être très élevé au point de nuire à d'autres secteurs prioritaires pro-pauvres.

Pour améliorer les performances de l'administration, accroître la productivité du travail et accélérer la transformation structurelle de l'économie, le gouvernement entend investir 75,21 milliards de GNF dans la gouvernance numérique dans le but de saisir les opportunités de la digitalisation et les innovations dérivées. Pour y arriver, une priorité sera accordée à l'actualisation du cadre juridique, au développement de la culture numérique en réduisant la fracture numérique, et à l'édification d'une administration digitalisée au service du citoyen et des entreprises.

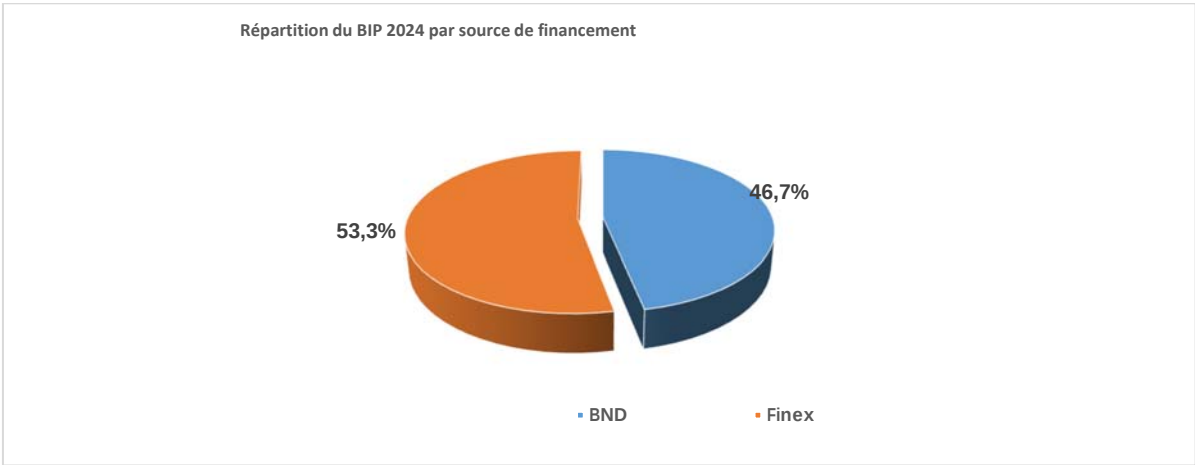
Pour atteindre l'objectif de l'AXE 4 du PRI, investir plus et mieux dans l'Homme, à toutes les phases de son cycle de vie, afin de lui donner les moyens de devenir un membre productif d'une société plus cohésive, le gouvernement a prévu dans son budget d'investissement un montant de 677,89 milliards de GNF, dont 386,36 milliards de GNF dans l'amélioration de l'accès à une éducation de qualité, y compris l'éducation non formelle et la formation professionnelle et 291,55 milliards de GNF pour l'amélioration du service de santé en général et celle de la reproduction en particulier.

5.5.1 Répartition par source de financement

Le projet de budget de l'exercice 2024 dans son volet dépense d'investissements publics pour un total de **367 projets et programmes**, se chiffre à **14 420,29 Mds** GNF. Ce montant serait financé à **53,3%** sur ressources

extérieures (FINEX) et **46,7%** par les ressources intérieures hors taxes (BND). Cette situation est représentée comme suit :

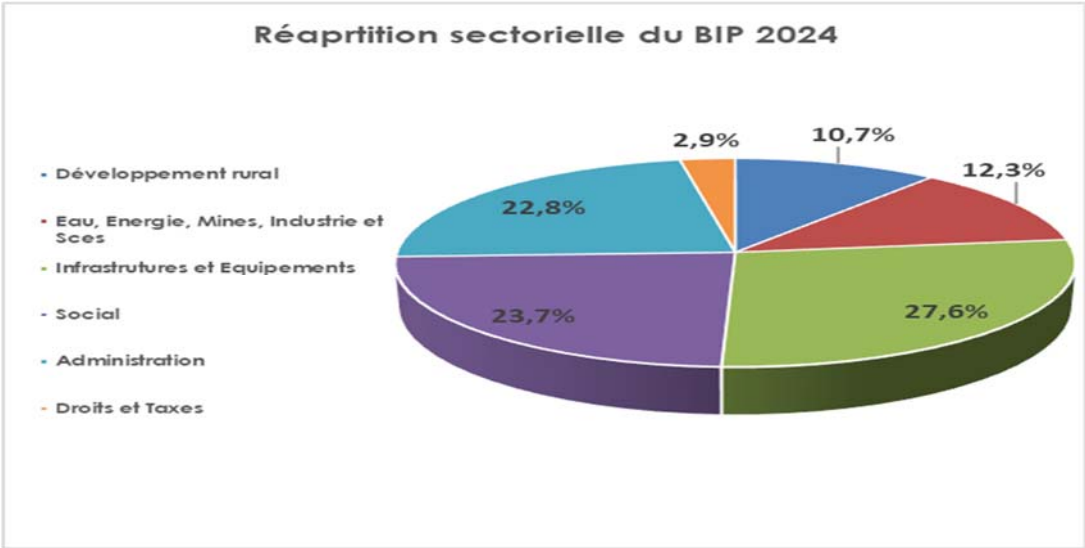
Graphique 32 : Répartition du BIP par source de financement



Source : DNIP

Pour ce qui concerne les secteurs d'activité de l'économie, les secteurs productifs occupent plus de la moitié du budget des programmes d'investissements publics en 2024. En effet, les secteurs productifs composés de développement rural et environnement ; mines, industrie, eau, énergie et les infrastructures et équipements devraient représenter 50,6%, suivi du social 23,7% et enfin par le secteur de l'administration 22,8%.

Graphique 33 : Présentation sectorielle du budget 2024



Source : DNIP

Tableau 18 : le BIP par secteur d'activité et par source de financement (en Millions GNF)

SECTEUR	BND	Finex	Total	Répartition
Développement rural	278 469,4	1 268 662,7	1 547 132,1	10,7%
Eau, Energie, Mines, Industrie et Sces	651 157,7	1 121 754,3	1 772 911,9	12,3%
Infrastructures et Equipements	2 086 650,3	1 887 786,5	3 974 436,7	27,6%
Social	1 059 555,1	2 364 630,5	3 424 185,5	23,7%
Administration	2 242 299,2	1 043 308,9	3 285 608,2	22,8%
Droits et Taxes	416 018,4	0,0	416 018,4	2,9%
TOTAL GÉNÉRAL	6 734 150,0	7 686 142,8	14 420 292,8	100,0%

a. Equilibre Général de la loi de finances de 2024

Les projections du PLF 2024 dégagent un besoin de financement de 7 710,50 Mds (-3,79% du PIB) contre 8 220,13 Mds (-3,85% du PIB) en LFR 2023.

Ce besoin de financement est couvert par la contraction des ressources et charges de financement d'un total de 7 710,50 Mds, ventilées comme suit :

Ressources de financement.....21 772,36 Mds

Emprunts..... 21 052,22 Mds

Remboursements des prêts accordés.....396,91 Mds

Remboursement de la garantie prêt SOGES et SOGEKA.....323,23 Mds

Charges de financement.....14 061,86 Mds

Remboursement du capital des emprunts intérieurs.....11 976,96 Mds

Remboursement du capital des emprunts extérieurs.....1 134,90 Mds

Cautions de garantie.....950 Mds

Le solde primaire s'établit à -5 835,40 Mds (-2,87% du PIB) contre -7 137,38 Mds (-3,35% du PIB) dans la LFR 2023.

Telle est l'économie du projet de Loi de Finances pour l'année 2024.

6. Performance de la Guinée au regard des critères de convergence de la CEDEAO

L'analyse de la situation économique de la Guinée à fin septembre 2023 révèle que le pays a amélioré sa position par rapport à celle de la même période de l'année précédente. Sur quatre (4) critères de premier rang et deux (2) critères de second rang, la Guinée est en phase de respecter tous les critères de convergence.

6.1 Critères de premier rang

Le pacte révisé en 2015 a porté les critères de convergence à six (6), dont quatre (4) critères premier rang à savoir : (i) le déficit budgétaire (dons compris) rapporté au PIB ; (ii) l'inflation en moyenne annuelle ; (iii) le financement du déficit budgétaire par la BCRG et (iv) les réserves extérieures brutes en mois d'importation à respecter d'ici le 31 décembre 2019.

6.1.1 Déficit budgétaire (dons compris) rapporté au PIB

Ce critère a continué d'être respecté sur la période 2020-2022. Toutefois, selon les dernières prévisions officielles, il pourrait ne pas être respecté en s'établissant à 3,7% du PIB, soit en dessus de la norme communautaire de 3%.

Au troisième trimestre de l'année 2023, la Guinée respecte le critère du solde budgétaire (Dons compris) quel que soit la méthode de calcul puisqu'il dégage un excédent de 310,35 milliards de GNF.

6.1.2 Taux d'inflation en moyenne annuelle

En termes d'indice capitale régionale, la Guinée fait son entrée dans le peloton des pays respectueux du critère de l'inflation avec un taux de 4,8% inférieur au seuil de 5%. En revanche, avec l'indice capitale (Conakry) le critère relatif au « Taux d'inflation en moyenne annuelle » n'est pas respecté au niveau des quatre (4) critères de premier rang.

6.1.3 Réserves brutes de change en mois d'importations

La performance réalisée en 2020 est restée trop proche de la limite communautaire de 3,0%. Les réserves brutes resteraient nettement en dessous de ce seuil en 2023, comme il l'a été sur la période 2021-2022

A fin septembre 2023, la performance de la Guinée par rapport à ce critère est autour de 4 mois selon les informations disponibles contre 3,8 mois à la même période de 2022. Cette performance intervient dans un contexte marqué par le ralentissement de l'exploitation artisanale de l'or dont les revenus sont quasiment rapatriés.

6.1.4 Le financement du déficit par la Banque centrale

Malgré le recours fréquent de l'Etat à l'épargne intérieure pour financer le déficit, la Guinée tient au respect du critère de financement du déficit par la Banque Centrale. Selon les prévisions officielles, il devrait être autour de 9% à fin décembre 2023 inférieur au seuil de 10%.

6.2 Critères de second rang

Au-delà des critères de premier rang révisé dans le pacte de 2015 s'ajoutent les critères de second rang au nombre de deux (2) à savoir : (i) l'encours de la dette rapporté au PIB et (ii) la stabilité du taux de change nominale à respecter également d'ici le 31 décembre 2019

6.2.1 L'encours de la dette publique en pourcentage du PIB

L'encours de la dette publique de la Guinée continue d'être respecté, depuis l'accession de la Guinée à l'initiative des pays pauvres très endettés. Selon les données provisoires disponibles, l'encours de la dette publique rapporté au PIB a représenté 32,8% à fin septembre 2023 contre 35,3% à fin septembre 2022, soit en dessous du seuil communautaire de 70%. Ce critère continuerait d'être respecté en 2023 et 2024.

6.2.2 Taux de Change nominal

Les prévisions sur l'évolution du taux de change à l'incertain, exprimé en DTS, présage que cet indicateur s'établirait à -3,2% à fin décembre 2023 contre une moyenne de -1,1% sur l'ensemble de la période 2020-2023.

Ce critère a été respecté car le taux de change nominal du franc guinéen par rapport à l'UCAO s'est stabilisé à 1,39% à fin septembre 2023 contre -19,98% un an plus tôt. Cette performance bien qu'inférieure aux limites maximales préconisées par la CEDEAO, intervient dans un contexte de baisse des recettes d'exportation et un accroissement progressif de la liquidité sur le marché des changes soutenant l'appréciation du franc guinéen.

Les résultats obtenus au cours de la période sous-revue sont résumés à travers le tableau ci-après :

Tableau 19 : Guinée - Performance-pays à fin juin 2023

DESIGNATION	SITUATION		
	Norme	2022	2023
A. Critères de premier rang			
1. Déficit budgétaire dons compris, (base engagement) / PIB	≤ 3	-2,2	-0,6
2. Inflation en moyenne annuelle	≤ 5	12,3	7,7

3. Financement de la BCRG du déficit budgétaire /RF _{n-1}	≤ 10	-22,0	9,2
4. Réserves extérieures brutes en mois d'importations	≥ 3	4,7	4,2
B. Critères de second rang			
5. Encours dette publique/ PIB	≤ 70	22,8	-1,5
6. Stabilité du taux de change nominal	± 10	15,4	6,4
Nombre de critères satisfaits		4	5
Nombre de critères non satisfaits		2	1

7 Conclusion

Les objectifs prioritaires assignés au Projet de Loi de Finances 2024 s'inscrivent dans la logique d'une continuité dans la mise en œuvre des actions du Programme de Référence Intérimaire (PRI) et le Plan de Relance Économique (PRE) qui met l'accent sur, entre autres, le développement des infrastructures routières, énergétiques, agricoles, sanitaires et scolaires. Ces actions structurantes et pro-pauvres bénéficient des dotations budgétaires substantielles de nature à répondre aux défis auxquels la société guinéenne est confrontée.

En effet, cette transformation structurelle de l'économie multipliera les opportunités de création de richesses et d'emplois. Les finances publiques en 2024 tablent sur une amélioration du solde budgétaire global. En effet, le déficit du solde budgétaire ressortirait à 3,79% après 3,86% en LFR 2023. Cette embellie proviendrait d'une bonne tenue des recettes et dons et d'une maîtrise des dépenses totales.

En matière d'endettement, le Gouvernement entend s'assurer que tous les emprunts publics, y compris ceux non concessionnels soient contractés dans le cadre de la politique nationale d'endettement, afin de préserver la viabilité de la dette et la soutenabilité des finances publiques.

En outre, la mise en œuvre effective et efficace du PND 2021-2025 par le Gouvernement permettra de maintenir la solidité du cadre macroéconomique et renforcer l'environnement des affaires. Aussi, les efforts de bonne gouvernance détermineront la mesure et la vitesse avec lesquelles des progrès réels et palpables pourraient être inscrits sur la voie du progrès économique et social.

ANNEXES

Résultats du cadrage macro-économique	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
			Est	Est	Est	Prév	Prév	Prév	Prév	Prév	Prév
PIB en FG 2010 (variations en %)											
Secteur primaire	1,1%	13,8%	5,5%	5,1%	5,3%	6,1%	6,0%	6,3%	6,5%	6,6%	6,6%
Agriculture	11,3%	16,5%	4,1%	6,1%	6,5%	6,7%	6,8%	6,9%	7,0%	7,1%	7,1%
Elevage, Chasse, services annexes	-32,7%	2,9%	7,8%	9,7%	5,9%	6,4%	6,4%	6,5%	6,6%	6,6%	6,6%
Sylviculture	29,3%	4,7%	-1,8%	-3,6%	1,2%	1,6%	1,6%	1,9%	1,9%	1,9%	1,9%
Pêche, pisciculture et aquaculture	4,7%	22,6%	11,5%	4,6%	4,6%	6,6%	6,1%	6,9%	7,2%	7,2%	7,2%
Secteur secondaire	10,3%	5,5%	22,0%	8,8%	6,8%	7,2%	6,9%	7,9%	9,0%	9,3%	9,6%
Activités extractives	14,0%	5,6%	38,1%	12,4%	8,6%	8,7%	8,8%	9,9%	11,3%	11,4%	11,8%
Fabrication de produits alimentaires et de boissons	9,8%	6,8%	2,9%	3,1%	5,9%	6,6%	4,5%	6,4%	6,4%	6,7%	6,7%
Fabrication d'autres produits manufacturiers	5,2%	5,4%	2,2%	2,4%	2,5%	3,6%	2,7%	3,0%	3,7%	3,7%	3,7%
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	12,1%	8,1%	36,3%	11,3%	7,5%	6,3%	6,3%	6,6%	6,9%	6,9%	6,9%
Construction	6,5%	3,9%	4,1%	4,4%	4,8%	5,0%	4,9%	5,2%	5,7%	5,9%	6,0%
Secteur tertiaire	6,0%	4,0%	-1,6%	2,6%	4,3%	4,4%	3,7%	4,5%	4,2%	4,2%	4,2%
Commerce	1,7%	3,9%	-10,1%	-2,8%	3,7%	3,5%	2,4%	2,4%	0,9%	0,0%	-1,5%
Hôtels et restaurants	4,3%	4,2%	-4,4%	2,5%	3,2%	3,5%	3,9%	3,4%	3,8%	4,1%	4,5%
Transports	5,6%	4,4%	-1,9%	2,7%	3,3%	3,4%	3,5%	3,7%	3,8%	3,9%	4,1%
Postes et télécommunications	3,8%	18,1%	16,8%	18,2%	13,0%	13,6%	10,0%	12,3%	12,3%	12,3%	12,3%
Autres services marchands	18,0%	5,8%	3,5%	3,7%	3,9%	4,3%	4,0%	4,7%	4,7%	5,2%	5,8%
Activités d'administration publique	8,0%	2,8%	7,1%	8,6%	5,1%	5,4%	4,4%	6,5%	6,9%	7,3%	7,9%
Autres services non marchands	0,0%	0,0%	3,5%	3,7%	3,9%	4,3%	4,0%	4,7%	4,7%	5,2%	5,8%
Impôts nets des subventions	4,3%	-7,5%	-12,3%	-9,6%	4,9%	1,7%	1,8%	1,2%	1,4%	1,8%	1,9%
PIB aux prix du marché	6,4%	5,6%	7,0%	4,9%	5,5%	5,7%	5,4%	6,1%	6,5%	6,7%	6,9%
Tableau n°3 : P I B NOMINAL											
PIB nominal en milliards FG											
Secteur primaire	24 510,3	32 626,5	31 807,5	35 327,9	41 083,3	44 165,5	47 908,6	51 325,3	55 088,0	59 204,6	62 688,0

Agriculture	10 308,2	12 339,4	13 427,6	15 299,0	18 558,8	20 367,9	22 759,6	25 107,4	27 936,8	31 034,0	34 426,8
Elevage, Chasse, services annexes	3 318,5	3 306,6	5 837,9	6 297,0	6 772,8	7 219,7	7 779,8	7 971,9	8 196,6	8 307,5	8 249,0
Sylviculture	2 647,9	3 162,9	4 480,0	4 337,6	4 059,5	4 206,7	4 402,5	4 814,4	5 122,3	5 478,5	5 521,9
Pêche, pisciculture et aquaculture	8 235,6	13 817,6	8 062,0	9 394,3	11 692,2	12 371,2	12 966,6	13 431,6	13 832,3	14 384,6	14 490,2
Secteur secondaire	35 623,3	36 285,2	51 239,8	46 731,1	59 243,4	65 696,4	71 262,6	74 146,3	78 424,9	82 664,3	93 037,0
Activités extractives	19 947,2	20 448,6	34 101,4	30 520,6	41 038,4	46 664,5	49 017,5	49 418,9	50 547,9	51 340,6	58 111,7
Fabrication de produits alimentaires et de boissons	4 595,1	4 712,5	3 828,5	3 610,7	4 112,6	3 829,8	4 408,8	4 698,7	5 132,6	5 479,6	5 789,5
Fabrication d'autres produits manufacturiers	8 304,6	8 127,5	7 507,7	7 478,5	8 911,4	9 318,9	11 327,2	13 395,7	16 054,0	18 860,3	21 954,3
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau	783,6	772,3	840,4	846,6	873,6	889,5	924,8	992,9	1 030,8	1 117,3	1 180,7
Construction	1 992,7	2 224,3	4 961,9	4 274,8	4 307,4	4 993,7	5 584,3	5 640,1	5 659,5	5 866,5	6 000,8
Secteur tertiaire	37 474,9	43 460,6	48 007,2	56 388,0	61 131,4	67 853,2	71 380,2	83 589,8	91 968,4	103 508,7	111 669,2
Commerce	18 655,6	21 757,4	18 298,1	19 335,2	16 335,5	17 281,5	17 720,7	25 774,8	27 322,4	30 777,2	34 413,6
Hôtels et restaurants	1 037,5	1 151,3	1 172,5	1 188,1	1 207,4	1 226,6	1 395,1	1 480,8	1 886,7	1 973,9	2 002,9
Transports	4 004,5	4 445,9	4 211,6	4 342,6	5 007,4	5 888,4	6 902,1	7 032,5	8 378,4	9 798,2	10 347,2
Postes et télécommunications	679,8	764,9	834,1	976,1	1 066,3	1 128,5	1 203,2	1 595,1	1 826,6	2 098,3	2 424,7
Autres services marchands	5 473,2	5 777,9	7 814,2	8 060,7	10 085,9	11 921,7	12 296,3	12 842,9	14 059,1	16 037,6	17 080,2
Activités d'administration publique	3 862,3	4 979,6	9 641,6	15 872,5	19 949,3	21 897,9	22 195,6	23 963,5	26 272,7	28 264,5	30 523,4
Autres services non marchands	3 761,9	4 583,6	6 035,1	6 612,9	7 479,6	8 508,6	9 667,2	10 900,2	12 222,5	14 558,9	14 877,3
Impôts nets des subventions	9 236,8	12 708,8	11 766,8	11 681,1	13 830,1	14 863,8	12 636,2	12 956,1	13 792,2	10 240,7	10 905,3
PIB aux prix du marché	106 845,3	125 081,0	142 821,3	150 128,0	175 288,1	192 578,9	203 187,6	222 017,6	239 273,4	255 618,3	278 299,5
PIB nominal (variations en %)											
Secteur primaire	27,2%	33,1%	-2,5%	11,1%	16,3%	7,5%	8,5%	7,1%	7,3%	7,5%	5,9%
Agriculture	23,0%	19,7%	8,8%	13,9%	21,3%	9,7%	11,7%	10,3%	11,3%	11,1%	10,9%
Elevage, Chasse, services annexes	15,3%	-0,4%	76,6%	7,9%	7,6%	6,6%	7,8%	2,5%	2,8%	1,4%	-0,7%
Sylviculture	27,2%	19,4%	41,6%	-3,2%	-6,4%	3,6%	4,7%	9,4%	6,4%	7,0%	0,8%
Pêche, pisciculture et aquaculture	39,1%	67,8%	-41,7%	16,5%	24,5%	5,8%	4,8%	3,6%	3,0%	4,0%	0,7%
Secteur secondaire	19,9%	1,9%	41,2%	-8,8%	26,8%	10,9%	8,5%	4,0%	5,8%	5,4%	12,5%
Activités extractives	24,9%	2,5%	66,8%	-10,5%	34,5%	13,7%	5,0%	0,8%	2,3%	1,6%	13,2%
Fabrication de produits alimentaires et de boissons	57,8%	2,6%	-18,8%	-5,7%	13,9%	-6,9%	15,1%	6,6%	9,2%	6,8%	5,7%

Fabrication d'autres produits manufacturiers		27,9%	-2,1%	-7,6%	-0,4%	19,2%	4,6%	21,6%	18,3%	19,8%	17,5%	16,4%
Production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau		31,2%	-1,4%	8,8%	0,7%	3,2%	1,8%	4,0%	7,4%	3,8%	8,4%	5,7%
Construction		-46,6%	11,6%	123,1%	-13,8%	0,8%	15,9%	11,8%	1,0%	0,3%	3,7%	2,3%
Secteur tertiaire		5,3%	16,0%	10,5%	17,5%	8,4%	11,0%	5,2%	17,1%	10,0%	12,5%	7,9%
Commerce		18,6%	16,6%	-15,9%	5,7%	-15,5%	5,8%	2,5%	45,5%	6,0%	12,6%	11,8%
Hôtels et restaurants		9,5%	11,0%	1,8%	1,3%	1,6%	1,6%	13,7%	6,1%	27,4%	4,6%	1,5%
Transports		27,1%	11,0%	-5,3%	3,1%	15,3%	17,6%	17,2%	1,9%	19,1%	16,9%	5,6%
Postes et télécommunications		24,9%	12,5%	9,0%	17,0%	9,2%	5,8%	6,6%	32,6%	14,5%	14,9%	15,6%
Autres services marchands		18,1%	5,6%	35,2%	3,2%	25,1%	18,2%	3,1%	4,4%	9,5%	14,1%	6,5%
Activités d'administration publique		-0,3%	37,6%	-7,4%	-0,7%	18,4%	7,5%	-15,0%	2,5%	6,5%	-25,8%	6,5%
Autres services non marchands		-8,4%	21,8%	31,7%	9,6%	13,1%	13,8%	13,6%	12,8%	12,1%	19,1%	2,2%
Impôts nets des subventions		-0,3%	37,6%	-7,4%	-0,7%	18,4%	7,5%	-15,0%	2,5%	6,5%	-25,8%	6,5%
PIB aux prix du marché		13,9%	17,1%	14,2%	5,1%	16,8%	9,9%	5,5%	9,3%	7,8%	6,8%	8,9%
Tab. n° 4 : RESSOURCES & EMPLOIS EN FG CONSTANTS												
(en milliards de FG 2010)												
PIB		63 868,1	67 474,2	72 225,1	75 800,2	79 974,7	84 562,1	89 108,2	94 583,9	100 765,1	107 557,7	115 022,0
Importations		10 147,0	9 240,4	10 763,2	12 099,4	12 504,6	14 152,5	16 331,0	18 279,6	21 098,7	23 923,9	26 703,1
Total Ressources		74 015,1	76 714,6	82 988,3	87 899,7	92 479,3	98 714,6	105 439,2	112 863,5	121 863,9	131 481,6	141 725,2
Consommation finale		43 394,6	45 538,2	52 029,3	56 044,6	57 102,8	66 788,8	68 148,3	71 075,3	76 488,6	82 769,4	92 730,7
Publique		14 787,2	15 497,5	21 724,8	23 554,3	22 637,7	32 701,0	32 308,5	34 205,1	36 810,2	40 187,0	46 465,2
Privée		28 607,4	30 040,7	30 304,5	32 490,2	34 465,0	34 087,8	35 839,8	36 870,2	39 678,3	42 582,3	46 265,5
FBCF		9 736,7	10 306,5	8 930,7	9 929,6	8 608,2	9 879,6	10 527,0	11 306,8	12 187,6	13 190,1	14 269,2
Administration		1 716,0	1 863,3	990,1	1 410,6	695,5	760,1	826,0	916,5	1 007,9	1 136,5	1 253,6
Privée		20 232,0	19 731,8	7 940,6	8 519,0	7 912,7	9 119,5	9 700,9	10 390,3	11 179,7	12 053,6	13 015,7
Mines		2 974,4	2 838,4	430,6	1 162,8	822,4	1 078,4	1 161,7	1 249,9	1 343,1	1 447,1	1 552,7
Autres entreprises		2 551,6	3 090,5	3 417,4	4 349,3	4 072,4	4 874,1	5 252,6	5 706,9	6 188,8	6 714,3	7 306,5
Menages		2 494,6	2 561,1	4 092,6	3 006,9	3 017,9	3 166,9	3 286,6	3 433,5	3 647,8	3 892,1	4 156,4
Variation de stocks		17,3	6 891,5	4 682,5	12 733,0	11 717,4	3 939,0	6 176,1	7 813,5	8 161,0	7 631,5	3 773,7
Exportations		14 290,2	13 978,4	17 345,8	9 192,4	15 050,9	18 107,3	20 587,8	22 667,8	25 026,8	27 890,7	30 951,5

Total Emplois	67 438,8	76 714,6	82 988,3	87 899,7	92 479,3	98 714,6	105 439,2	112 863,5	121 863,9	131 481,6	141 725,2
(variations en %)											
PIB	6,4%	5,6%	7,0%	4,9%	5,5%	5,7%	5,4%	6,1%	6,5%	6,7%	6,9%
Importations	-11,8%	-8,9%	16,5%	12,4%	3,3%	13,2%	15,4%	11,9%	15,4%	13,4%	11,6%
Total Ressources	3,4%	3,6%	8,2%	5,9%	5,2%	6,7%	6,8%	7,0%	8,0%	7,9%	7,8%
Consommation finale	5,2%	4,9%	14,3%	7,7%	1,9%	17,0%	2,0%	4,3%	7,6%	8,2%	12,0%
Publique	8,7%	4,8%	40,2%	8,4%	-3,9%	44,5%	-1,2%	5,9%	7,6%	9,2%	15,6%
Privée	3,5%	5,0%	0,9%	7,2%	6,1%	-1,1%	5,1%	2,9%	7,6%	7,3%	8,6%
FBCF	-2,8%	5,9%	-13,3%	11,2%	-13,3%	14,8%	6,6%	7,4%	7,8%	8,2%	8,2%
Administration	2,0%	8,6%	-46,9%	42,5%	-50,7%	9,3%	8,7%	11,0%	10,0%	12,8%	10,3%
Privée	-16,0%	-2,5%	-59,8%	7,3%	-7,1%	15,3%	6,4%	7,1%	7,6%	7,8%	8,0%
Mines	-30,7%	-4,6%	-84,8%	170,0%	-29,3%	31,1%	7,7%	7,6%	7,5%	7,7%	7,3%
Autres entreprises	27,0%	21,1%	10,6%	27,3%	-6,4%	19,7%	7,8%	8,6%	8,4%	8,5%	8,8%
Menages	27,9%	2,7%	59,8%	-26,5%	0,4%	4,9%	3,8%	4,5%	6,2%	6,7%	6,8%
Variation de stocks	-101,3%	39794,9%	-32,1%	171,9%	-8,0%	-66,4%	56,8%	26,5%	4,4%	-6,5%	-50,6%
Exportations	-0,3%	-2,2%	24,1%	-47,0%	63,7%	20,3%	13,7%	10,1%	10,4%	11,4%	11,0%
Total Emplois	4,9%	13,8%	8,2%	5,9%	5,2%	6,7%	6,8%	7,0%	8,0%	7,9%	7,8%
Tableau n° 5 : RESSOURCES & EMPLOIS EN FG COURANTS											
(en milliards de FG)											
PIB	106 845,3	125 081,0	142 821,3	150 128,0	175 288,1	192 578,9	203 187,6	222 017,6	239 273,4	255 618,3	278 299,5
Importations	52 115,9	53 547,6	60 740,2	61 885,1	62 703,0	68 917,0	70 450,4	70 504,8	72 619,4	72 935,3	72 285,8
Total Ressources	158 961,2	178 628,6	203 561,5	212 013,1	237 991,1	261 495,9	273 638,0	292 522,3	311 892,8	328 553,6	350 585,2
Consommation finale	95 116,5	109 386,7	125 215,3	153 717,8	146 342,5	155 443,0	167 226,5	184 729,8	201 908,1	214 974,9	238 005,8
Publique	16 541,7	19 015,3	26 656,9	28 903,7	27 782,6	40 137,1	39 658,2	41 990,2	45 193,6	49 345,8	57 062,0
Privée	78 574,8	90 371,4	98 558,4	124 814,2	118 559,9	115 305,9	127 568,3	142 739,6	156 714,6	165 629,1	180 943,8
FBCF	20 800,0	21 974,5	20 428,9	24 178,1	26 868,1	36 252,8	37 633,5	35 484,1	38 127,9	39 803,1	41 615,2

Administration		3 665,8	3 972,8	2 254,8	3 444,3	4 466,0	6 085,1	5 908,0	5 829,7	6 758,3	7 212,4	7 469,7
Privée		17 134,2	18 001,7	18 174,1	20 733,8	22 402,1	30 167,7	31 725,5	29 654,4	31 369,6	32 590,7	34 145,5
Mines		6 354,2	6 051,7	976,3	2 856,2	2 482,7	3 945,1	2 045,3	2 137,3	2 491,8	3 081,5	2 776,6
Autres entreprises		5 450,9	6 589,3	7 748,8	10 683,5	12 293,3	17 831,4	20 741,0	17 914,9	18 476,7	19 311,6	21 153,5
Menages		5 329,1	5 460,6	9 449,0	7 194,0	7 626,1	8 391,2	8 939,2	9 602,2	10 401,1	10 197,6	10 215,4
Variation de stocks		85,4	2 381,9	531,1	1 311,2	2 393,1	6 512,4	4 062,6	6 440,1	4 987,1	6 012,3	3 774,7
Exportations		42 959,4	43 262,1	57 386,2	32 806,0	62 387,5	63 287,7	64 715,5	65 868,4	66 869,7	67 763,3	67 189,5
Total Emplois		158 961,2	177 005,1	203 561,5	212 013,1	237 991,1	261 495,9	273 638,0	292 522,3	311 892,8	328 553,6	350 585,2
(variations en %)												
PIB		13,9%	17,1%	14,2%	5,1%	16,8%	9,9%	5,5%	9,3%	7,8%	6,8%	8,9%
Importations		-1,9%	2,7%	13,4%	1,9%	1,3%	9,9%	2,2%	0,1%	3,0%	0,4%	-0,9%
Total Ressources		8,2%	12,4%	14,0%	4,2%	12,3%	9,9%	4,6%	6,9%	6,6%	5,3%	6,7%
Consommation finale		13,1%	15,0%	14,5%	22,8%	-4,8%	6,2%	7,6%	10,5%	9,3%	6,5%	10,7%
Publique		15,4%	15,0%	40,2%	8,4%	-3,9%	44,5%	-1,2%	5,9%	7,6%	9,2%	15,6%
Privée		12,6%	15,0%	9,1%	26,6%	-5,0%	-2,7%	10,6%	11,9%	9,8%	5,7%	9,2%
FBCF		-14,0%	5,6%	-7,0%	18,4%	11,1%	34,9%	3,8%	-5,7%	7,5%	4,4%	4,6%
Administration		-9,7%	8,4%	-43,2%	52,8%	29,7%	36,3%	-2,9%	-1,3%	15,9%	6,7%	3,6%
Privée		-14,8%	5,1%	1,0%	14,1%	8,0%	34,7%	5,2%	-6,5%	5,8%	3,9%	4,8%
Mines		-38,7%	-4,8%	-83,9%	192,5%	-13,1%	58,9%	-48,2%	4,5%	16,6%	23,7%	-9,9%
Autres entreprises		12,4%	20,9%	17,6%	37,9%	15,1%	45,0%	16,3%	-13,6%	3,1%	4,5%	9,5%
Menages		13,2%	2,5%	73,0%	-23,9%	6,0%	10,0%	6,5%	7,4%	8,3%	-2,0%	0,2%
Variation de stocks		-102,6%	2689,9%	-77,7%	146,9%	82,5%	172,1%	-37,6%	58,5%	-22,6%	20,6%	-37,2%
Exportations		2,5%	0,7%	32,6%	-42,8%	90,2%	1,4%	2,3%	1,8%	1,5%	1,3%	-0,8%
Total Emplois		8,2%	11,4%	15,0%	4,2%	12,3%	9,9%	4,6%	6,9%	6,6%	5,3%	6,7%
(en % du PIB courant)												
PIB		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Importations		48,8%	42,8%	42,5%	41,2%	35,8%	35,8%	34,7%	31,8%	30,3%	28,5%	26,0%
Total Ressources		148,8%	142,8%	142,5%	141,2%	135,8%	135,8%	134,7%	131,8%	130,3%	128,5%	126,0%

Consommation finale		89,0%	87,5%	87,7%	102,4%	83,5%	80,7%	82,3%	83,2%	84,4%	84,1%	85,5%
Publique		15,5%	15,2%	18,7%	19,3%	15,8%	20,8%	19,5%	18,9%	18,9%	19,3%	20,5%
Privée		73,5%	72,3%	69,0%	83,1%	67,6%	59,9%	62,8%	64,3%	65,5%	64,8%	65,0%
FBCF		19,5%	17,6%	14,3%	16,1%	15,3%	18,8%	18,5%	16,0%	15,9%	15,6%	15,0%
Administration		3,4%	3,2%	1,6%	2,3%	2,5%	3,2%	2,9%	2,6%	2,8%	2,8%	2,7%
Privée		16,0%	14,4%	12,7%	13,8%	12,8%	15,7%	15,6%	13,4%	13,1%	12,7%	12,3%
Mines		5,9%	4,8%	0,7%	1,9%	1,4%	2,0%	1,0%	1,0%	1,0%	1,2%	1,0%
Autres entreprises		5,1%	5,3%	5,4%	7,1%	7,0%	9,3%	10,2%	8,1%	7,7%	7,6%	7,6%
Menages		5,0%	4,4%	6,6%	4,8%	4,4%	4,4%	4,4%	4,3%	4,3%	4,0%	3,7%
Variation de stocks		0,1%	1,9%	0,4%	0,9%	1,4%	3,4%	2,0%	2,9%	2,1%	2,4%	1,4%
Exportations		40,2%	34,6%	40,2%	21,9%	35,6%	32,9%	31,9%	29,7%	27,9%	26,5%	24,1%
Total Emplois		148,8%	141,5%	142,5%	141,2%	135,8%	135,8%	134,7%	131,8%	130,3%	128,5%	126,0%
Tableau n°6 : SITUATION DES OPERATIONS DES												
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES (SOAP) en milliards FG												
Recettes Totales (y compris les dons)		17 649,1	18 310,5	18 817,5	20 036,5	22 284,2	29 032,3	32 204,1	35 230,6	40 425,2	43 343,6	47 016,3
Recettes (hors dons)		16 138,9	17 736,0	17 320,7	19 065,8	21 356,4	27 379,3	31 142,1	33 948,7	39 152,5	42 067,7	45 735,2
Recettes minières		4 547,7	2 489,6	3 895,4	4 950,4	3 483,0	4 529,6	4 798,7	5 272,4	6 537,8	6 986,7	7 366,6
Recettes non minières		11 591,2	15 246,4	13 425,3	14 115,4	17 873,4	22 849,7	26 343,4	28 676,3	32 614,7	35 081,0	38 368,6
Recettes fiscales		15 276,6	16 257,1	15 905,7	18 114,0	19 574,1	25 548,8	29 933,7	32 567,0	37 662,1	40 473,6	44 029,1
Recettes fiscales minières		4 498,8	2 447,8	3 844,2	4 894,1	3 416,2	4 457,1	4 723,9	5 197,2	6 461,5	6 909,6	7 282,7
Recettes fiscales non minières		10 777,7	13 809,2	12 061,5	13 219,9	16 157,9	21 091,7	25 209,8	27 369,8	31 200,6	33 564,0	36 746,4
Impôts sur le revenu, les bénéfices et les gains en capital		3 230,5	3 373,1	3 865,3	3 020,6	1 601,1	3 799,2	3 853,0	3 718,2	4 769,5	7 176,0	7 971,6
Impôts sur les bénéfices des sociétés		1 422,0	1 507,4	1 705,4	2 825,4	98,5	1 301,5	1 116,8	964,9	922,6	2 582,7	2 859,1
Impôts sur les bénéfices (Entreprise minières)		468,9	486,1	504,3	835,5	-596,9	311,9	-230,0	-369,2	-610,9	-509,9	-558,6
Impôts sur les bénéfices des entreprises non minières		953,0	1 021,3	1 201,0	1 989,8	695,5	989,6	1 346,7	1 334,1	1 533,5	3 092,6	3 417,7
Impôts sur le revenu des personnes physiques		1 808,5	1 865,7	2 159,9	195,2	1 502,6	2 497,7	2 736,2	2 753,3	3 846,8	4 593,3	5 112,4
Impôts sur les salaires		814,5	820,3	855,3	155,5	428,8	842,7	886,9	797,4	824,8	896,8	967,7
Impôts sur les salaires (Entreprises minières)		132,7	133,6	246,9	88,4	37,5	242,8	261,0	282,1	305,2	321,1	338,5

Impôts sur les salaires (Entreprises non minières)	681,8	686,6	608,4	67,1	391,4	599,9	625,9	515,3	519,6	575,7	629,2
Autres impôts sur le revenu des Personnes Physiques	994,1	1 045,4	1 304,6	39,7	1 073,7	1 655,0	1 849,3	1 955,9	3 022,0	3 696,6	4 144,7
Autres Impôts sur les Revenus et les Bénéfices	710,7	854,7	1 098,9	8,9	1 044,5	1 439,2	1 704,3	1 750,9	2 841,9	3 498,7	3 950,7
Taxes sur les salaires versés et autres rémunérations	210,8	146,3	180,9	195,2	233,8	254,1	246,5	259,6	278,9	289,9	301,4
Taxes sur les salaires versés et autres. (minières)	94,8	65,8	108,5	140,8	146,7	119,6	128,6	139,0	150,4	158,2	166,7
Taxes sur les salaires versés et autres. (non minières)	115,9	80,5	72,4	54,4	87,0	134,5	117,9	120,7	128,5	131,7	134,7
Impôts sur le patrimoine (propriete)	55,8	28,9	76,6	31,2	73,5	109,3	159,0	259,0	387,5	603,0	916,8
Impôts et taxes intérieurs sur les biens et services	7 820,9	8 433,3	7 227,1	10 704,8	13 161,7	15 529,5	16 118,1	18 561,3	19 148,9	17 640,9	15 809,9
Taxes sur la valeur ajoutée	4 956,5	5 063,7	5 037,1	7 460,9	10 050,5	11 476,3	11 863,0	14 438,5	15 770,9	14 811,9	14 238,6
TVA à l'intérieur	1 549,4	1 900,2	1 419,2	2 102,1	4 023,2	6 921,1	7 246,2	9 874,9	10 918,9	9 864,3	9 485,4
TVA à l'importation	3 407,1	3 163,5	3 617,9	5 358,8	6 027,4	4 555,2	4 616,8	4 563,6	4 852,1	4 947,5	4 753,2
Accises	442,5	1 006,4	924,5	943,7	426,1	384,4	413,4	283,6	75,8	-35,7	-421,7
Droits d'accises	98,6	116,3	134,9	134,8	211,3	196,8	226,5	241,4	263,7	281,6	297,5
Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers	343,9	890,1	789,6	808,9	214,7	187,6	186,9	42,1	-187,9	-317,2	-719,2
Impôts sur produits particuliers (Téléphonie)	301,1	895,8	1 001,1	1 062,3	1 505,4	1 567,8	1 582,2	1 218,2	1 230,8	1 140,0	1 238,6
Autres Impôts intérieurs sur Biens et Services	2 120,7	1 467,3	264,5	1 237,9	1 179,7	2 101,0	2 259,5	2 621,0	2 071,3	1 724,6	754,5
Impôts sur commerce extérieur et transactions internationales	3 958,7	4 275,5	4 555,8	4 162,3	4 504,0	5 856,8	9 557,1	9 768,8	13 077,4	14 763,8	19 029,4
Droits et taxes à d'importation	3 040,0	3 645,2	3 172,7	1 917,3	2 346,8	4 449,2	7 525,3	7 413,6	9 427,2	10 776,2	14 711,2
Droits et taxes à l'exportation	918,7	630,3	1 383,2	2 245,1	2 157,2	1 407,6	2 031,8	2 355,3	3 650,1	3 987,6	4 318,2
Entreprise minières	918,7	630,3	1 383,2	2 245,1	2 157,2	1 407,6	2 031,8	2 355,3	3 650,1	3 987,6	4 318,2
Entreprise non minières	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres impôts sur le commerce extérieur et transactions internationales	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres recettes fiscales	0,0	0,0	58,2	383,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Dons	1 510,2	574,5	1 496,8	970,7	927,8	1 653,0	1 062,0	1 281,9	1 272,6	1 275,9	1 281,2
Budgétaires	448,9	216,2	991,6	40,5	0,0	367,5	94,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Projets	1 061,3	358,3	505,3	930,2	927,8	1 285,6	967,9	1 281,9	1 272,6	1 275,9	1 281,2
Recettes non fiscales	862,4	1 478,9	1 414,9	951,8	1 782,3	1 830,4	1 208,4	1 381,7	1 490,5	1 594,1	1 706,1
Recettes non fiscales minières	48,8	41,7	51,2	56,3	66,8	72,5	74,8	75,2	76,3	77,1	83,9
Redevance sur la production et participation	40,6	25,7	25,7	25,7	25,7	25,7	25,7	25,7	25,7	25,7	25,7

Autres recettes non fiscales minières et droit de transport	8,2	16,0	25,4	30,6	41,1	46,7	49,1	49,5	50,6	51,4	58,2
Recettes non fiscales non minières	813,5	1 437,2	1 363,8	895,5	1 715,5	1 758,0	1 133,6	1 306,5	1 414,1	1 517,0	1 622,2
Charges (Dépenses courantes)	12 072,0	14 419,4	16 253,0	20 361,8	15 110,2	21 679,8	19 856,5	21 241,0	23 513,2	23 720,7	24 675,3
Rémunération des salariés (en nature et en espèces)	4 122,4	4 430,1	5 625,8	7 190,4	6 738,8	7 323,2	7 542,9	8 146,4	8 798,1	8 886,1	8 974,9
Utilisation de biens et services	3 445,4	4 252,8	4 539,9	4 584,9	2 053,3	3 709,4	3 746,4	4 046,2	4 369,9	4 413,6	4 766,6
Intérêts	1 413,9	1 221,5	1 868,5	785,4	703,2	1 063,2	974,4	1 017,2	539,0	568,3	568,3
Dettes extérieures	856,8	830,8	1 321,1	298,6	284,1	371,0	397,2	480,7	539,0	568,3	568,3
Dettes intérieures	557,1	390,6	390,6	486,8	419,1	692,2	577,2	536,5	240,6	0,0	0,0
Subventions et dons (transferts)	3 090,2	4 515,0	4 740,7	7 801,1	4 897,2	8 722,7	6 705,5	7 117,4	8 624,4	8 883,3	9 366,8
Transferts courants	731,7	1 084,6	1 138,9	2 524,4	1 461,9	2 399,5	2 465,0	2 667,9	2 887,5	2 970,3	3 215,2
Transferts en capital	45,3	66,0	69,2	101,4	156,5	172,2	180,8	189,8	199,3	209,3	219,7
Autres transferts (aux ménages)	2 313,2	3 364,4	3 532,6	5 175,2	3 278,8	6 151,0	4 059,7	4 259,7	5 537,6	5 703,7	5 931,9
SOLDE NET DE GESTION	135,5	-1 116,3	-3 201,1	-4 025,7	-160,7	-7 145,6	-4 692,3	-4 659,1	-4 955,0	-2 803,2	-422,1
Acquisition Nette d'Actifs Non Financiers (Investissement)	5 441,7	5 007,5	5 243,7	3 700,4	7 334,7	14 498,0	17 039,9	18 648,7	22 107,5	22 426,1	22 763,2
Actifs fixes	5 441,7	5 007,5	5 243,7	3 700,4	7 334,7	14 498,0	17 039,9	18 648,7	22 107,5	22 426,1	22 763,2
Composantes BND (en milliards GNF)	2 105,0	2 765,5	3 180,3	1 522,9	1 979,8	7 623,8	7 532,3	7 789,7	7 996,7	8 182,8	8 386,6
Composantes FINEX (en milliards GNF)	3 336,7	2 242,0	2 063,3	2 177,5	3 653,4	6 949,7	9 507,5	10 859,0	14 110,8	14 243,3	14 376,6
Dépenses totales	17 513,7	19 426,9	21 496,7	24 062,2	22 444,9	36 177,9	36 896,4	39 889,7	45 620,8	46 146,8	47 438,5
Capacité / Besoin de financement	-5 306,2	-6 123,8	-8 444,8	-7 726,0	-7 495,4	-21 643,6	-21 732,1	-23 307,8	-27 062,6	-25 229,3	-23 185,4
Transaction sur actifs financiers et passifs (Financement)	5 306,2	6 123,8	8 444,8	7 726,0	7 495,4	21 643,6	21 732,1	23 307,8	27 062,6	25 229,3	23 185,4
Financement intérieur net	91,7	659,0	-806,4	-953,3	-3 064,0	-575,2	-327,9	-509,4	-509,4	-509,4	-509,4
Secteur bancaire	1 063,9	1 787,3	428,9	65,0	-2 304,4	199,0	241,1	500,0	500,0	500,0	500,0
BCRG	0,0	414,5	-107,1	-287,0	-2 487,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Créances nettes Trésor sur la BCRG	0,0	414,5	-107,1	-287,0	-2 487,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
FMI (net)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0					
Créances nettes des Banques commerciales	1 063,9	1 372,8	536,0	352,0	182,6	199,0	241,1	500,0	500,0	500,0	500,0
Créances nettes du secteur non bancaire	-972,2	-1 128,3	-1 235,3	-1 018,3	-759,7	-774,2	-569,1	-1 009,4	-1 009,4	-1 009,4	-1 009,4
Financement extérieur net	2 270,5	2 636,4	496,0	1 085,6	2 629,4	5 505,5	8 370,0	9 346,7	12 565,2	12 673,2	12 801,2
Emprunts	2 805,5	3 280,8	1 558,1	1 303,3	2 825,6	5 784,1	8 659,6	9 697,1	12 958,2	13 087,5	13 215,5

Budgétaires		530,1	1 397,1	0,0	56,0	100,0	120,0	120,0	120,0	120,0	120,0	120,0
Projets		2 275,4	1 883,7	1 558,1	1 247,3	2 725,6	5 664,1	8 539,6	9 577,1	12 838,2	12 967,5	13 095,5
Amortissement		-535,0	-644,3	-741,4	-217,7	-196,3	-278,6	-289,6	-350,5	-393,0	-414,3	-414,3
Variation nette des arriérés		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Allègement de la dette		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Gap de financement		2 944,0	2 828,4	8 755,2	7 593,8	7 930,1	16 713,3	13 690,0	14 470,5	15 006,7	13 065,5	10 893,6
Tableau n° 7 : BALANCE DES PAIEMENTS (en millions de USD)												
COMPTE DES TRANSACTIONS COURANTES		-238,8	-352,5	3148,2	2474,7	5301,2	4454,2	3352,7	3857,2	4282,71	5866,64	9075,19
SOLDE DES BIENS ET SERVICES		-152,9	-317,2	3145,9	2748,7	5101,4	4419,2	3370,4	3858,1	4311,25	5890,70	9115,71
SOLDE DU COMMERCE DES BIENS		544,1	437,5	5667,2	3463,3	5800,2	5199,1	4173,1	4621,0	5073,73	6356,37	8150,86
Exportations de biens f.à.b.		3929,7	3907,5	9394,6	7650,7	10240,5	10028,2	9067,5	9532,5	10237,03	11626,24	13219,67
Bauxite		2081,4	2228,7	2932,8	2953,2	3291,8	3544,8	3737,6	4104,6	4558,27	5300,81	6158,00
Alumine		44,5	77,3	74,9	102,4	99,2	102,0	105,9	126,7	134,37	142,50	151,12
Or		940,9	1155,6	5650,1	2394,6	4635,9	4123,9	2921,1	2856,5	2953,22	3436,68	3999,69
Diamants		19,7	19,5	7,6	17,7	9,0	12,9	16,8	22,6	24,96	27,22	29,73
Fer		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,00	0,00	0,00
Produits agricoles		16,7	5,9	4,4	5,0	5,4	5,8	6,2	6,7	7,22	7,73	8,32
Produits de pêche		62,4	79,8	84,2	118,2	108,7	116,9	126,0	136,6	148,16	160,64	174,20
Autres		764,2	340,9	640,6	2059,7	2090,6	2121,9	2153,7	2278,7	2410,83	2550,66	2698,59
Importations de biens f.à.b.		3385,6	3470,0	3727,4	4187,4	4440,2	4829,1	4894,4	4911,5	5163,30	5269,87	5068,81
Importations de biens CAF		3757,7	3851,3	4404,5	4381,6	4928,2	5359,8	5432,3	5369,7	5709,07	5821,40	5592,70
Produits alimentaires		557,2	718,0	443,2	565,6	691,7	665,7	612,2	579,2	498,74	273,52	557,31
Autres biens de consommation		494,2	636,9	987,8	739,5	772,1	577,5	566,1	363,5	359,62	817,50	203,76
Produits pétroliers		672,5	866,7	837,7	1055,6	1167,3	1309,1	1406,3	1555,7	1787,38	1504,16	1412,95
Biens intermédiaires		745,0	928,9	1003,0	1023,0	1289,4	1431,7	1603,8	1858,7	2093,40	2291,14	2523,43
Biens d'équipement		1288,7	700,8	1132,8	997,8	1007,7	1375,7	1243,9	1012,7	969,93	935,08	895,25
Solde du commerce des services		-697,0	-754,7	-2521,2	-714,6	-698,8	-780,0	-802,6	-762,9	-762,48	-465,68	964,85
Crédit		31,6	95,4	64,8	27,0	1,7	-8,1	-11,4	-4,7	-32,60	-107,82	-446,81
Débit		728,6	850,1	2586,1	741,7	700,5	771,9	791,3	758,2	729,87	357,86	-1411,67
Fret		-372,1	-381,3	-677,1	-194,2	-488,0	-530,7	-537,9	-458,3	-545,77	-551,53	-523,89
Crédit		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,00	0,00	0,00

Débit		372,1	381,3	677,1	194,2	488,0	530,7	537,9	458,3	545,77	551,53	523,89
Autres services		-324,9	-373,4	-1844,2	-520,4	-210,8	-249,3	-264,8	-304,7	-216,71	85,86	1488,74
Crédit		31,6	95,4	64,8	27,0	1,7	-8,1	-11,4	-4,7	-32,60	-107,82	-446,81
Débit		356,5	468,8	1909,0	547,5	212,5	241,2	253,4	300,0	184,11	-193,67	-1935,56
REVENUS PRIMAIRES (SOLDE)		-181,8	-114,1	-144,8	-663,7	-337,5	-73,6	-94,9	-97,8	-100,50	-99,78	-104,07
Rémunération des salariés		-2,7	18,8	-4,9	-12,2	-43,3	-54,6	-76,3	-78,6	-80,93	-80,93	-80,93
Crédit		20,1	55,4	12,8	1,6	9,8	0,0	0,0	0,0	0,00	0,00	0,00
Débit		22,8	36,6	17,7	13,7	53,1	54,6	76,3	78,6	80,93	80,93	80,93
Revenus des investissements		-179,1	-132,8	-139,9	-651,5	-294,3	-19,0	-18,6	-19,2	-19,57	-18,84	-23,14
Crédit		48,6	32,8	19,7	8,7	22,8	22,1	23,6	24,2	25,14	25,48	20,79
Débit		227,7	165,6	159,6	660,2	317,1	41,1	42,2	43,4	44,71	44,32	43,92
Dividendes		104,6	73,8	24,6	95,5	18,1	18,1	18,1	18,1	18,06	18,06	18,06
Intérêts de la dette publique dus		81,7	93,5	140,7	570,7	305,3	29,6	31,1	32,6	34,28	34,28	34,28
Autres intérêts et ajustements		41,4	-1,7	-5,7	-6,0	-6,3	-6,6	-6,9	-7,3	-7,63	-8,01	-8,41
SOLDE DES BIENS, DES SERVICES ET DU REVENU PRIMAIRE		-334,8	-431,3	3001,1	2085,0	4763,9	4345,5	3275,6	3760,3	4210,75	5790,92	9011,64
REVENUS SECONDAIRES (SOLDE)		96,0	78,9	147,0	389,7	537,3	108,7	77,1	96,9	71,95	75,71	63,55
Administrations publiques (Solde)		39,5	4,0	11,5	-27,4	-6,7	41,1	-0,9	-6,3	-25,46	-25,46	-25,46
Crédit		65,0	23,6	41,7	8,1	0,0	42,0	10,7	0,0	0,00	0,00	0,00
Aide budgétaire au Trésor		49,8	23,5	103,7	4,1	0,0	42,0	10,7	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres		15,2	0,1	-62,0	3,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Débit		25,5	19,6	30,2	35,4	6,7	0,9	11,6	6,3	25,5	25,5	25,5
Autres secteurs (Solde)		56,4	74,9	135,5	417,1	543,9	67,6	78,1	103,2	97,4	101,2	89,0
Economies sur salaires (Solde)		8,4	56,7	4,8	312,5	355,7	-30,4	-29,9	-22,7	-27,5	-27,8	-28,1
Autres transferts (Solde)		48,1	18,2	130,7	104,5	188,2	98,0	107,9	125,9	124,9	129,0	117,1
COMPTE DE CAPITAL (SOLDE)		140,4	40,7	147,1	157,0	224,4	264,4	227,4	263,1	262,0	262,3	262,9
Publics		131,9	41,2	68,1	110,5	122,1	162,2	125,2	160,8	159,8	160,1	160,7
Crédit		131,9	41,2	68,1	110,5	122,1	162,2	125,2	160,8	159,8	160,1	160,7
Dons projets (inscrits au TOFE)		117,8	39,0	52,8	95,3	106,9	146,9	109,9	145,6	144,5	144,8	145,4
Autres transferts et ajustements		14,1	2,1	15,3	15,3	15,3	15,3	15,3	15,3	15,3	15,3	15,3
Débit		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

Autres secteurs (Solde)		8,5	-0,5	79,0	46,5	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2	102,2
CAPACITE (+)/BESOIN (-) DE FINANCEMENT		-98,5	-311,8	3295,3	2631,7	5525,5	4718,6	3580,1	4120,3	4544,7	6129,0	9338,1
COMPTE FINANCIER (SOLDE)		-309,2	-1038,0	2459,5	2556,3	2773,1	4025,4	3061,8	3659,6	4175,8	5699,8	8705,1
Investissements directs (Solde)		-353,1	-43,4	-174,0	194,5	-650,1	2805,3	1813,8	1963,7	2814,2	4275,1	7451,6
acquisitions nettes d'actifs		-0,3	1,0	2,4	-3,1	0,0	0,0	0,0	-0,1	-0,6	-0,2	-0,2
accroissements nets des passifs		-352,7	-44,4	-176,3	197,6	-650,1	2805,4	1813,7	1963,8	2814,9	4275,2	7451,8
Investissements de portefeuille (Solde)		-11,4	-5,5	12,0	19,6	72,2	17,4	23,1	28,9	32,2	34,8	27,3
Autres investissements		55,3	-989,1	2587,9	2342,2	3344,3	1194,6	1215,3	1655,5	1322,2	1381,4	1217,1
Administrations publiques		-271,3	410,5	613,4	317,5	2524,3	438,6	373,4	365,4	175,6	410,5	216,0
Tirages		-211,9	480,7	690,9	339,8	2550,1	470,5	406,3	405,2	220,3	457,5	263,1
pour projets inscrits au PIP et TOFE		-117,8	-39,0	-52,8	-95,3	-106,9	-146,9	-109,9	-145,6	-144,5	-144,8	-145,4
prêts programmes (aide budgétaire)		-252,5	-205,1	-162,9	-127,8	-314,0	-647,3	-969,8	-1087,5	-1457,8	-1472,2	-1486,7
financements exceptionnels et autres		158,4	724,8	873,1	562,8	2964,3	1256,7	1476,3	1626,6	1815,4	2065,9	1886,2
Amortissements dûs		59,4	70,2	111,0	22,3	25,8	31,8	32,9	39,8	44,6	47,0	47,0
Autres secteurs (Solde)		326,6	-1399,6	2041,6	2024,7	826,7	764,0	851,5	1301,7	1153,7	979,5	1010,1
ERREURS ET OMISSIONS		3,5	1,3	0,0	0,9	2236,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
SOLDE GLOBAL		207,2	724,9	835,8	74,4	516,2	693,2	518,2	460,6	368,9	429,1	633,1
FINANCEMENT		207,2	724,9	768,8	74,4	516,2	709,3	529,6	489,9	389,0	449,8	-406,1
Avoirs de réserve bruts de la BCRG (augm. = -)		432,9	282,7	125,6	247,1	142,0	270,7	156,2	124,6	213,4	39,3	-622,2
Utilisation des crédits et des prêts du FMI		45,5	31,7	63,4	-490,2	-52,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Financements exceptionnels		-271,3	410,5	546,3	317,5	426,3	430,6	363,8	353,8	168,4	401,8	207,0
Tirages sur nouveaux emprunts		-271,3	410,5	613,4	317,5	426,3	438,6	373,4	365,4	175,6	410,5	216,0
Remises de dettes		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Reéchelonnement de dette existante		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variations d'arriérés		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Autres dons intergouvernementaux		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Engagements constituant des réserves pour autorités étrangères		350,9	748,7	300,9	300,9	300,9	315,9	331,7	348,3	365,7	384,0	403,2
Variation des Avoirs de Réserve (augmentation = -)		432,9	282,7	125,6	247,1	142,0	270,7	156,2	124,6	213,4	39,3	-622,2
GAP DE FINANCEMENT		548,5	854,1	1687,6	1721,9	1412,7	1597,7	1658,3	1683,4	1795,1	1726,4	998,7

Tableau 20 : Mobilisation des recettes au 30 septembre 2023 (Mds de GNF)

Libellé	LFR 2023	Situation à fin septembre 2023				Taux (6=3/1)
	(1)	Prévision (2)	Réalisation (3)	Taux (4=3/2)	Part (5)	
RECETTES FISCALES	24 668,20	19 708,04	18 377,52	93,25%	87,60%	74,50%
DONS, LEGS ET FONDS DE CONCOURS	1 285,55	964,16	1 415,07	146,77%	6,75%	110,08%
AUTRES RECETTES	1 878,50	876,34	818,89	93,44%	3,90%	43,59%
BUDGETS D'AFFECTION SPECIALE	1 197,06	897,8	368	40,99%	1,75%	30,74%
TOTAL RECETTE	29 029,31	22 446,34	20 979,48	93,47%	100,00%	72,27%

Sources : régies de recettes

Tableau 21 : Réalisation des recettes fiscales par catégorie

Libellé	SITUATION A FIN SEPTEMBRE 2023				
	LFR (1)	Prévision (2)	Réalisation (3)	Taux (4=3/2)	Part (5)
11 IMPÔTS SUR LES REVENUS, LES BÉNÉFICES ET GAINS EN CAPITAL	7 414,03	4 491,67	4 574,68	101,85%	25,68%
12 IMPÔTS SUR LES SALAIRES ET LA MAIN D'ŒUVRE	498,81	360,88	367,77	101,91%	2,06%
13 IMPÔTS SUR LE PATRIMOINE	136,92	108,62	37,07	34,13%	0,21%
14 IMPÔTS SUR LES BIENS ET SERVICES	10 308,89	10 865,64	8 597,61	79,13%	48,27%
15 IMPÔTS SUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR ET LES TRANSACTIONS INTERNATIONALES	5 533,05	3 638,95	4 121,46	113,26%	23,14%
16 AUTRES RECETTES FISCALES	87,59	62,29	112,92	181,29%	0,63%
(1) TOTAL RECETTES FISCALES	23 979,29	19 528,05	17 811,52	91,21%	95,40%
Redevance d'Entretien Routier (RER)	524,16	612,64	476,61	77,80%	2,61%
(2) TOTAL RECETTES FISCALES yc RER	24 503,45	20 140,69	18 288,12	90,80%	97,96%
Autres Comptes à recevoir (Ex clos ACR)	994,35	189,55	381,40	201,22%	2,04%
(3) TOTAL RECETTES FISCALES yc BAS	25 497,80	20 330,24	18 669,52	91,83%	100%

Tableau 22 : Mobilisation des Dons, Legs et Fonds de Concours au 30 septembre 2023 (Mds de GNF)

Libellé	SITUATION A FIN SEPTEMBRE 2023				
	LFR (1)	Prévision (2)	Réalisation (3)	Taux (4=3/2)	Part (5)
Dons, Legs et Fonds de Concours	1 653,01	1 239,76	1 491,07	120,27%	100%
Dons Projets et Programmes	1 285,55	964,16	1 414,43	146,70%	95%
Dons Appuis Budgétaires	367,46	275,59	76,65	27,81%	5%
TOTAL GENERAL	1 653,01	1 239,76	1 491,07	120,27%	100%

Sources : TOFE / DGB/DNIP-SIG

7.1 Situation des modifications de crédits

Code	Nomenclature	PREVISION FINEX 2023			EXECUTION FINEX 2023			Taux d'exécution
		PRETS	DONS	TOTAL	PRETS	DONS	TOTAL	
1	DEVELOPPEMENT RURAL	769,66	496,41	1 266,07	539,91	490,91	1 030,83	81,4%
11	Agriculture	719,94	410,08	1 130,02	539,91	455,85	995,76	88,1%
12	Élevage	0,00	9,71	9,71	0,00	2,44	2,44	25,1%
13	Pêche	0,00	44,75	44,75	0,00	7,50	7,50	16,8%
14	Forêt /Hydraulique Villageoise	49,72	31,87	81,59	0,00	25,13	25,13	30,8%
2	MINES INDUSTRIE-EAU-ENERGIE	698,53	317,06	1 015,60	342,97	320,22	663,19	65,3%
21	Mines -Géologie-Environnement	102,92	31,16	134,08	0,00	37,07	37,07	27,6%
22	Industrie-PME-Commerce-Artisanat	33,87	2,16	36,04	42,26	37,65	79,91	221,7%
23	Eau Urbaine	67,58	0,00	67,58	5,96	0,00	5,96	8,8%
24	Energie	494,16	283,74	777,90	294,75	245,51	540,25	69,4%
25	Hydraulique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%
26	Hôtellerie-Tourisme	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%
3	INFRASTRUCTURES	3 350,91	205,08	3 555,99	854,81	86,52	941,34	26,5%
31	Urbanisme-Habitat	1 075,29	0,00	1 075,29	0,00	0,00	0,00	0,0%
32	Travaux Publics	2 257,62	196,60	2 454,23	854,81	85,68	940,49	38,3%
33	Transport/Météo	0,00	8,48	8,48	0,00	0,84	0,84	9,9%
34	Télécom/Postes	18,00	0,00	18,00	0,00	0,00	0,00	0,0%
4	SOCIAL	600,10	179,31	779,41	256,64	293,81	550,45	70,6%
41	Santé	0,00	0,00	0,00	185,51	82,96	268,47	0,0%
41	Santé Publiques	497,17	52,50	549,67	0,00	0,00	0,00	0,0%
41	Affaires Sociales	21,73	73,63	95,36	34,63	5,53	40,16	42,1%
42	Enseignement Pré-Universitaire	0,00	53,18	53,18	0,00	114,16	114,16	214,7%
42	Enseignement Sup/Recherche Scientifique	0,00	0,00	0,00	2,35	0,00	2,35	0,0%
42	Enseignement Technique/Formation Profession	81,20	0,00	81,20	34,14	91,16	125,31	154,3%
43	Jeunesse et Sports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,0%
5	ADMINISTRATION/DECENTRALISATION	244,94	87,69	332,63	45,09	222,96	268,05	80,6%

Code	Nomenclature	PREVISION FINEX 2023			EXECUTION FINEX 2023			Taux d'exécution
		PRETS	DONS	TOTAL	PRETS	DONS	TOTAL	
51	Administration Générale	226,67	65,19	291,86	21,55	102,17	123,72	42,4%
52	Décentralisation /Sécurité/ Défense	18,27	22,50	40,77	23,54	120,80	144,33	354,0%
	TOTAL HORS TAXES	5 664,15	1 285,55	6 949,70	2 039,43	1 414,43	3 453,85	49,7%

Source : DNIP

Tableau 23 : Exécution globale/grandes natures et phases de la dépense publique yc BAS

Libellé	LFR (1)	Modif	Crédits Actuels	Plan d'Eng (2)	Engagement		Paie- ments		Taux/LFR (4)/(1)	Part
					Eng (3)	Taux (3)/(2)	Paie- ments (4)	Taux (4)/(3)		
Charges Financières de la Dette	1 063,20	0,0	1 063,20	678,42	537,01	79,16%	537,01	100%	50,51%	3,53%
Dépenses de Personnel	7 831,50	-8,7	7 822,84	5 484,55	5 817,85	106,08%	5 272,37	90,62%	74,29%	34,63%
Dépenses de Biens Et Services	4 231,76	-120,8	4 110,97	1 987,61	2 627,78	132,21%	1 570,78	59,78%	62,10%	10,32%
Dépenses de Transfert	9 555,07	1 415,9	10 971,02	6 397,14	6 115,07	95,59%	3 030,92	49,56%	64,00%	19,91%
Dépenses d'Investissement	7 618,21	329,7	7 947,88	4 519,59	2 899,71	64,16%	1 360,18	46,91%	38,06%	8,93%
Total hors Finex	30 299,75	1 616,17	31 915,92	19 067,32	17 997,42	94,39%	11 771,26	65,41%	59,40%	77,31%
Dépenses D'Investissement Finex	6 949,70	0	6 949,70	5 212,28	3 453,85	66,26%	3 453,85	100,00%	49,70%	22,69%
TOTAL yc Finex	37 249,45	1 616,17	38 865,62	24 279,59	21 451,28	88,35%	15 225,12	70,98%	57,59%	100%

Sources : DGB, DNSI